Neuchâtel — N° 133 (16 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 11 juin 1959

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

221me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER.	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

ANNONCES

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

POLITIQUE CHRÉTIENNE ?

Une controverse Lepori-Petitpierre

IL s'est institué entre deux de nos conseillers fédéraux une intéressante controverse sur un point de doctrine politique. Le fait est assez rare pour qu'il mérite d'être souligné, car ce n'est pas faire injure à nos hauts magistrats que de remarquer qu'à l'ordinaire ils sont si absorbés par leurs tâches administratives qu'ils n'ont guère le loisir d'examiner, en dehors de leurs départements propres, les problèmes de politique générale qui pourtant commandent tout le reste. Au congrès du parti conservateur à Bâle, M. Lepori semblait souhaiter l'existence en Suisse d'un parti d'inspiration chrétienne groupant protestants et catholiques. Au congrès radical d'Aarau, M. Petitpierre répondait qu'à son avis ce n'était nullement désirable, que plan religieux et plan politique étaient distincts, et qu'en confessionnalisant la vie civique on aboutissait à une équivoque.

Le magistrat catholique était animé assurément d'une noble intention. Il constatait qu'en face de la « mystique » communiste qui s'affirme aujourd'hui, l'union des chrétiens est devenue une nécessité, et qu'elle doit se traduire dans la réalité de nos problèmes quotidiens. Car le christianisme est, dans le monde moderne, le seul antidote valable qui puisse être opposé au marxisme.

Nombreux sont ceux en Suisse, et à l'extérieur, qui admettent en principe ce point de vue. Pourtant nous donnerons quant à nous pleinement raison à M. Petitpierre. Il y aurait un péril certain dans notre pays à embrigader dans une formation politique, voire civique, ceux qui confessent la foi chrétienne. Le parti conservateur, qui garde sa raison d'être, s'est constitué jadis dans des conditions historiques particulières. Généraliser l'expérience équivaudrait à créer une redoutable confusion entre un parti et le christianisme lui-même, ce à quoi celui-ci ne saurait se résoudre sans renier sa grandeur et sa vérité.

Et ce n'est pas, ajouterons-nous, au moment où, aux yeux d'un nombre grandissant de nos concitoyens — c'est un fait qu'il faut aussi constater — la notion de parti englobe de moins en moins dans leur intégrité les conceptions que nous avons de la chose publique, que le christianisme devrait en quelque sorte en redorer le blason. Il se rétrécirait ainsi singulièrement et, compromis avec certains guides de la vie politique, il pourrait de moins en moins prétendre à gagner toutes les couches de la population dans lesquelles il devrait pouvoir pénétrer.

Alors faut-il se résigner à ne voir en lui qu'une affaire privée, qu'une affaire personnelle, ainsi qu'on le prétend sur un autre bord ? M. Petitpierre ne le croit pas et souhaite, au contraire, que l'esprit chrétien, débordant largement le cadre de nos groupements politiques, forme et informe la mentalité civique suisse. C'est là, croyons-nous, le point de convergence sur lequel peut se faire l'accord de tous, à quelque confession que l'on appartienne. Et il nous a semblé que le rédacteur en chef de la **Vie protestante**, M. Jean-Marc Chappuis, et le rédacteur en chef du **Courrier de Genève**, M. René Leyvraz, qui, l'un et l'autre, ont attaché de l'importance à la controverse Lepori-Petitpierre, finissent précisément par s'unir sur ce point.

Reste à savoir comment cette pénétration de nos institutions et de nos mœurs politiques par un esprit inspiré du christianisme devrait s'accomplir. C'est l'objet même du débat qu'il conviendrait d'aborder. Et l'on en viendrait alors à constater que c'est dans l'ordre économique et social, pour les réformes souhaitables, que cet esprit devrait agir comme un levain. Le christianisme, respectueux de la liberté et de la diversité des hommes, exige en même temps leur compréhension mutuelle et leur solidarité. Et l'on débouche dès lors sur un ordre basé sur la collaboration des groupes sociaux, et non sur leur antagonisme ; sur l'organisation des communautés naturelles et non sur leur anéantissement dans l'Etat premier servi.

Voilà qui nous paraît important. Et qui nous paraît important surtout au moment où trop de chrétiens, catholiques ou protestants, se rallient sous le prétexte d'une pseudo-justice sociale aux doctrines du socialisme d'Etat, prélude du totalitarisme, si même ils ne se rallient pas directement au « progressisme » et au communisme. Les Eglises, disent-ils, se sont compromises dans le passé avec le grand capital et, dès lors, elles n'ont plus l'oreille du peuple. Outre que cela n'est vrai qu'à de regrettables exceptions, serait-ce une raison pour tomber dans l'erreur inverse et pour rendre tout à César alors qu'il ne faut lui rendre que cela seulement qui lui est dû ?

René BRAICHET.

Pour les besoins du cinéma

L'« Ile de France » a « sombré »

Voir nos informations en dernières dépêches.

LORSQUE BRIGITTE PARAÎT...

La porte s'ouvre et Brigitte Bardot entre dans la chambre. Voilà la surprise que connaissent les combattants d'Algérie blessés et hospitalisés à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, à Paris. B.B., en effet, a entrepris de leur rendre visite et, le sourire aux lèvres, elle va de lit en lit saluer les blessés.

Dissipant les malentendus qui encourageaient l'intransigeance du F.L.N. et favorisaient l'attentisme des musulmans

M. Debré a gagné la bataille sur la politique algérienne

Il a pu constater que l'immense majorité des députés était favorable à l'intégration même si des divergences subsistent sur la méthode à employer

De notre correspondant de Paris par intérim :

Pendant deux jours entiers, dans le premier véritable débat parlementaire de la Vme République, les députés français et le gouvernement ont enfin « vidé leur sac » sur la question algérienne.

Ce débat qui ne portait en principe que sur deux lois d'unification budgétaire et monétaire a permis au gouvernement d'une part de préciser une politique déjà nettement exprimée et par le premier ministre et par le président de la République, d'autre part de démentir certains bruits obstinés.

Des déclarations de M. Michel Debré, de ses interventions en réponse à certains orateurs, il ressort nettement que sa politique algérienne est une politique d'intégration, selon la définition que M. Georges Bidault est allé chercher tout simplement dans le Petit Larousse, ce code de la langue française: « intégrer — faire entrer dans un ensemble ».

INTÉRIM.

(Lire la suite en 15me page)

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE TOUJOURS DANS L'IMPASSE

Nouvelles propositions russes assorties de menaces

M. Gromyko fixe un délai d'un an pour le maintien du statut d'occupation à Berlin-Ouest

Vive réaction des Occidentaux qui rejettent catégoriquement ce « statut temporaire »

GENÈVE, 10 (A.T.S.). — On pouvait supposer après la réunion décevante tenue à huis clos mardi par les quatre ministres des affaires étrangères que la séance plénière de mercredi permettrait d'y voir un peu plus clair. Tel n'est pas le cas. Certes, l'U.R.S.S. a présenté de nouvelles propositions concernant Berlin, mais leur teneur est telle que les puissances occidentales les ont d'emblée rejetées.

Les ministres ont siégé durant trois heures, mercredi au Palais des nations, sous la présidence de M. Couve de Murville. Cette 16me séance plénière sera suivie d'une 17me qui aura lieu vendredi.

Où en est-on aujourd'hui ? Pratiquement au 11 mai, date de l'ouverture de la conférence. Qu'adviendra-t-il de cette dernière ? Nul ne le sait, malgré toutes les supputations et rumeurs qu'on entend à la Maison de la presse. C'est là un jeu fastidieux qui n'a rien à voir avec la réalité.

Les nouvelles propositions russes

M. Gromyko a donc développé pendant trente minutes ses nouvelles propositions qui peuvent se résumer ainsi :

● Maintien provisoire des troupes d'occupation pendant un an à Berlin-Ouest, réduction de leurs contingents qui ne seraient plus que symboliques.

Pendant cette période d'un an, les deux Etats allemands constitueront un comité pan-allemand sur une base paritaire, c'est-à-dire qu'il y aurait autant de représentants de la République démocratique allemande que de la République fédérale. Ce comité s'efforcerait d'élargir les contacts et de prendre des mesures concrètes en vue de l'unification de l'Allemagne. Il examinerait également les questions liées à la conclusion d'un traité de paix.

● Toute propagande hostile à la R.D.A. et aux autres pays socialistes menée de Berlin-Ouest devrait être supprimée.

(Lire la suite en 15me page)

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :
TOUS LES SPORTS
REVUE ÉCONOMIQUE

Page 8 :
■ *A la Société d'histoire et d'archéologie*

Page 11 :
ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
■ *Chez les Russes Blancs d'Amérique*
■ *Le congrès du protestantisme libéral des Eglises de langue française*

Page 13 :
REFLETS DE LA VIE DU PAYS
■ *L'exposition Léopold Gugy*

Vers la normalisation des rapports entre Moscou et Belgrade ?

Khrouchtchev et la Yougoslavie

Abord du plus moderne biréacteur soviétique piloté par le fameux ingénieur Tupolev lui-même, M. Khrouchtchev a quitté Tirana. La déclaration commune russo-albanaise venait d'être publiée en entier. Elle contient des passages fort intéressants. Ceux surtout qui concernent la Yougoslavie. Il y est dit que l'U.R.S.S. et l'Albanie sont disposées à développer leurs relations avec la République fédérale yougoslave sur le plan de rapports entre Etats et dans le respect mutuel des droits égaux et de la non-ingérence dans les affaires internes des autres pays.

Cette « invitation à la détente » n'est pas la première du genre. En effet, Khrouchtchev avait dépêché déjà à Belgrade un « envoyé personnel » qui avait proposé discrètement à Tito la normalisation des rapports soviéto-yougoslaves. Le dictateur balkanique aurait été tenu de suivre la ligne khrouchtchevienne en politique internationale seulement. En échange, Moscou lui offrait, entre autres, d'insister sur la participation de la Yougoslavie à la conférence de Genève. D'autre part, au moment de quitter Moscou pour l'Albanie et du survol de la Yougoslavie, le premier secrétaire du parti communiste russe avait adressé à Tito deux télégrammes de « souhaits chaleureux et cordiaux » à l'occasion de son anniversaire.

Les griefs de l'Albanie et de la Bulgarie

Il est à noter, par ailleurs, que le chef du gouvernement soviétique était accompagné, à Tirana, par M. Firiubine, l'actuel vice-ministre des affaires étrangères, qui fut précédemment ambassadeur à Belgrade, à l'époque du rapprochement russo-yougoslave et qui aurait été, semble-t-il, opposé à la violente propagande antititiste faite par Moscou au cours de l'année écoulée. En vérité, cette propagande s'accorde mal avec les récents discours enflammés de Khrouchtchev. Il est fort malaisé pour le « bloc des pays socialistes » — que Nikita Serguéyévitch représente virtuellement — de proposer la transformation des Balkans en « une zone de paix et de calme », alors que certains pays communistes de ce secteur, même si l'un d'eux professe une « hérésie rouge » sont à couteaux tirés. Tel est précisément le cas de la Bulgarie et de l'Albanie, d'un côté, et de la Yougoslavie, de l'autre, les deux premières en voulant à mort à Belgrade. Et pour cause !

M. I. CORY.

(Lire la suite en 11me page)

Importantes concessions du gouvernement à l'heure où la situation sociale s'aggrave

Les allocations familiales relevées de 10 % en France

En outre, la franchise de 3000 fr. en matière de prestations sociales est supprimée

PARIS, 10 (A.F.P.). — C'est à la situation sociale, marquée, pour la première fois depuis plus d'un an, par un net réveil des revendications ouvrières, qu'a été consacré le Conseil des ministres d'hier matin. Le gouvernement a fait à cet égard deux importantes concessions : il a renoncé à l'une des mesures les plus impopulaires qu'avait amenées le budget de 1959 : la franchise de 3000 francs en matière de prestations sociales, et a décidé de relever le taux des allocations familiales.

A dater du 1er juillet, les assurés sociaux — c'est-à-dire la très large majorité des Français — pourront prétendre à nouveau au remboursement à 80 % de tous les produits pharmaceutiques obtenus sur ordonnance d'un médecin. Depuis le 1er janvier, ils devaient (à l'exception des plus défavorisés), payer eux-mêmes une première tranche de 3000 francs français sur l'ensemble de leurs frais médicaux de l'année.

Seconde mesure, réclamée par de nombreuses associations familiales, et défendue par le ministre du travail lui-même, M. Paul Bacon (M.R.P.), les allocations familiales vont être relevées de 10 % à dater du 1er août.

(Lire la suite en 15me page)

Devant le groupe parlementaire chrétien-démocrate

Réconciliation Adenauer - Erhard

Le chancelier a donné réparation à son ministre en regrettant les critiques qui avaient été formulées à son sujet

BONN, 10 (D.P.A.). — Le différend opposant le chancelier Adenauer au vice-chancelier Erhard a été aplani mercredi après-midi au cours d'une séance d'une heure du groupe parlementaire chrétien-démocrate.

Dans une résolution votée à l'unanimité, le groupe a exprimé sa totale confiance à M. Erhard. Le chancelier Adenauer a souligné les mérites de ce dernier. Auparavant, M. Erhard avait demandé pleine réparation.

(Lire la suite en 15me page)

Naissance d'un enfant dans un poumon d'acier

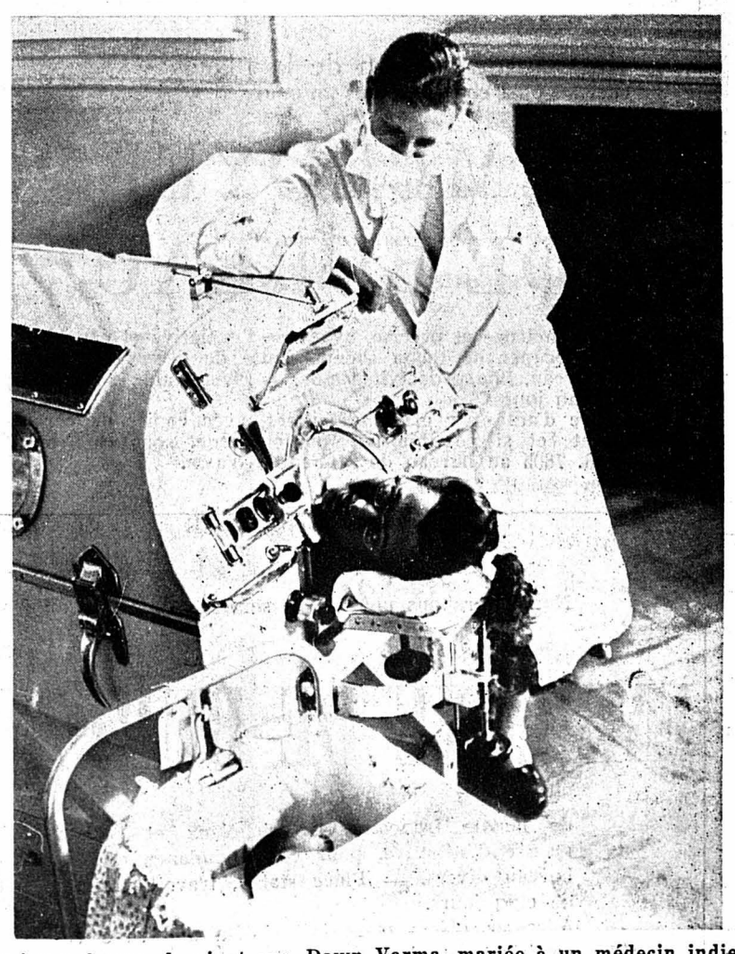

Une jeune femme de vingt ans, Dawn Varma, mariée à un médecin indien, a été atteinte de poliomyélite, il y a six mois alors qu'elle était enceinte. Transportée à l'hôpital de Fulham, elle a été placée dans un poumon d'acier spécialement conçu pour elle, où elle a mis au monde un garçon pesant 1 kg. 972.

SANS IMPORTANCE

De la « philosophie »

COMME j'étais attablée à la terrasse de la « Croix Blanche », deux voisins, que ma solitude apitoya sans doute, m'offrirent de se désaltérer de concert. Le récit volubile de leurs ennuis personnels, suivi de considérations variées sur les défauts de la société et les progrès techniques, troublèrent, certes, le bref répit auquel j'aspirais. Mais ils me rappelèrent peut-être à dessein que l'homme moderne s'absorbe davantage dans les événements, les affaires et les luttes qu'en lui-même. Vivant dans l'humain, il ne le pense plus, ou guère...

Les deux compères, qui me prirent à témoin au sujet d'une « injustice » dont l'un venait d'être l'objet, réagissaient de manière opposée. Dans son indignation, le maçon accusait son ami négociant d'une coupable inertie. Entre les éclaboussures de chaux qui maculaient son visage, la véhémence faisait des taches cramoisies. La « victime », devenue silencieuse, l'écoutait d'un air ironique et assez condescendant. « Que voulez-vous que j'y fasse, », me dit soudain cet homme sans révolte, « Jules n'est pas un philosophe comme nous ! »

Furieux, l'homonyme de César lui rétorqua que la philosophie n'avait rien à voir en cette affaire, et que d'ailleurs point n'était besoin de l'apprendre pour savoir vivre. L'attitude passive de son interlocuteur n'en était-elle pas la preuve la plus éclatante ?

Si la philosophie signifiait sagesse, raison et même bon sens dans l'esprit du négociant, elle apparaissait au maçon comme une matière inutile, assez inquiétante dans ses effets et trop compliquée pour qu'on s'y attarde. Aussi, faute de s'entendre à ce propos, mes compagnons passèrent-ils à des sujets tirés de l'actualité quotidienne : fusées, conjoncture, intégration, etc.

J'en profitai pour m'esquiver, un peu étonnée que ces grands mots parussent plus intelligibles au chevalier de la truelle que celui de philosophie. A son exemple, quantité de gens parlent aussi familièrement de chromosomes ou de cholestérol que de rhume ou de fondue, mais prennent au contraire leurs distances à l'égard de la science suprême. Car enfin, si les savants observent les faits et les décrivent, les philosophes les expliquent et les enchaînent. La philosophie étant l'affaire de tout le monde, puisqu'elle est « prise de conscience des situations les plus largement humaines », comme le remarquait M. René Schaerer, ancien professeur à Neuchâtel, on comprend mal que tant de personnes la considèrent comme une simple fleur à la boutonnière à l'usage de quelques idéalistes, savants ou rétrogrades...

MARINETTE.

AVIS OFFICIELS

L'Ecole supérieure de commerce

cherche des familles qui prendraient en pension un ou deux jeunes gens pendant le 1er cours de vacances (14 juillet - 8 août) et éventuellement à partir de l'automne. — Prière de faire des offres immédiatement à la direction de l'école.

Le directeur : Jean GRIZE.

IMMEUBLES

A vendre

café-restaurant

dans village industriel du Val-de-Ruz. Chiffre d'affaires 70.000 fr. — S'adresser à M. Vauclair, casino de la Rotonde, Neuchâtel, tél. 5 30 08.

Je cherche

VILLA

de 4 à 6 pièces, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à Y. A. 7789 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE à Peseux

terrain à bâtir pour villa familiale. Très bien situé. Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à l'étude A. Thiébaud, notaire, Neuchâtel.

On cherche à placer une

cédule hypothécaire

en 1er rang, de 15.000 francs. - Adresser offres écrites à L. Y. 7776 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche entre Neuchâtel et Yverdon, une

BELLE VILLA AVEC PARC

d'au moins huit pièces, dans situation tranquille, avec vue dégagée. Prix de Fr. 120,000.— à Fr. 150,000.—. Faire offres à case postale 475, Neuchâtel 1.

A vendre à Cortaillod, dans une situation magnifique,

terrain à bâtir

pour villa (eau, électricité, égout à proximité). Superficie 1500 à 2000 m². Vue étendue. Tél. (038) 5 25 24.

A vendre à Neuchâtel

VILLA

de 8 chambres, salles de bains, 2 cuisines, chauffage central, jardin arborisé. Adresser offres écrites à H. P. 7607 au bureau de la Feuille d'avis.

TERRAIN A BATIR

à vendre à Chambrelien, en bordure de route, dans situation splendide. Vue étendue. 2637 mètres carrés en nature de pré, en bloc ou en 2 parcelles. Eau et électricité à proximité. — Agence romande immobilière, place Pury 1, Neuchâtel. Tél. 5 17 26.

CHAMBRES

Belle chambre au soleil avec confort. Parcs No 3, 1er étage.

A louer joli

studio meublé

confort. — Mme Tissot, Moulins 39.

A louer à Serrières une chambre pour une ou deux personnes. Adresser offres écrites à H. J. 7798 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer à monsieur sérieux. Fontaine-André 16, 2me étage.

A Monruz, jolie petite chambre pour monsieur. Fr. 45.—. Téléphone 5 11 10.

Belle chambre pour monsieur sérieux. Bellevaux 9, 1er étage. Téléphone 5 80 63.

Jolie chambre

à louer. S'adresser fbg de l'Hôpital 17, 4me étage, ascenseur.

Jolie chambre à deux lits, avec part à la salle de bains. Tél. 5 91 81.

PENSIONS

Jeune femme anglaise avec 2 enfants de 9 et 12 ans cherche

chambre et pension

à Neuchâtel, du début de juillet au début d'août. Faire offres avec conditions à Mme Walter Trost, ruelle Vaucher 7, Neuchâtel 7.

DEM. A LOUER

Je cherche en ville

chambre

indépendante non meublée pour fin juin. — Tél. 5 60 01 de 12 h. à 13 heures.

On cherche à louer

cave ou local

avec entrée sur rue, si possible au

centre de la ville

Adresser offres avec prix sous chiffres B. D. 7792 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille de 4 personnes cherche appartement ou maison

meublé

pour vacances au mois d'août, région : bord du lac de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à W. I. 7787 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer petite

maison ancienne

pour tout de suite. — Faire offres à case postale 31,160, Neuchâtel 1.

Je cherche

STUDIO

ou appartement

1 ½ pièce

pour le 24 octobre ou le 24 novembre. — Offres sous chiffres K. M. 7801 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, à Neuchâtel-ville,

studio non meublé

libre tout de suite. — Adresser offres sous chiffres J. L. 7800 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons à louer à l'année,

chalet modeste

ou éventuellement terrain ; région Cudrefin. Offres sous chiffres I. K. 7799 au bureau de la Feuille d'avis.

W. E. 7622

pourvu, merci.

A LOUER

A louer pour le 24 juin 1959

bel appartement

de 4 pièces, cuisine, bains et balcon. Chauffage général, loyer mensuel 180 fr. plus chauffage. — S'adresser à M. Heinz Janz, faubourg de la Gare 15, Neuchâtel, dès 18 h. 15.

A louer près de la gare

joli studio

avec cuisinette, bains, chauffage général. 115 francs par mois, plus chauffage. Libre le 24 juillet. Tél. 5 71 01.

A louer pour fin décembre 1959

5 BUREAUX

d'une surface totale de 100 m² environ, dans un bâtiment commercial au centre de la ville. Conditions avantageuses. — Faire offres sous chiffres R. T. 7807 au bureau de la Feuille d'avis.

Côte d'Azur

à louer pour l'automne et à vendre petite villa en bord de mer, 4 grandes pièces, cuisine, douches ou bains — situation dominante, abritée, unique — 500 m² de terrain, terrasses, vue imprenable. — Tél. (038) 8 23 02.

GRISE-PIERRE

Encore quelques appartements, tout confort

3 1/2 PIÈCES

4 1/2 PIÈCES

Pour la location : M. Lucien Petitpierre
20, rue Matile
Tél. 5 15 96

Inspecteur de « La Genevoise » compagnie d'assurances, propriétaire

A louer pour le 24 juin un

appartement

d'une pièce, à la rue de Bourgogne. Tél. 5 40 32.

A louer à

Fontaines

un appartement de 2 pièces au soleil pour 1 ou 2 personnes. Libre tout de suite ou pour date à convenir. S'adresser à Jean Etter, tél. (038) 7 19 03.

A louer au Landeron, un

appartement

de 2 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C., cave et dépendances. Libre tout de suite ou à convenir. — Téléphoner, dès 20 h. 30, No 7 90 28.

24 juin

A louer, côté ouest de la ville, bel appartement de

2 CHAMBRES

confort, moderne.

S'adresser : ETUDE WAVRE, notaires. Tél. 5 10 63.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison bien introduite auprès de la clientèle particulière cherche un

représentant

actif et sérieux ; débutant serait accepté. Nous offrons, dès le début : fixe, frais, commission, vacances et carte rose payée. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres détaillées en indiquant l'emploi antérieur à la Maison Cretegny, appareils ménagers, Boine 22, Neuchâtel.

Fabrique de tricot au Tessin, cherche

chef tricoteur

pour machines Dubied DDD, BAZ et Wevenit. — Adresser offres avec copies de certificat en indiquant prétentions de salaire sous chiffres Z. K. 763 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de moyenne importance, cherche pour quelques heures, selon entente

un (e) comptable

au courant de la comptabilité industrielle. Parfaite connaissance des langues française et allemande exigée. — Offres sous chiffres P. 4070 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche :

remonteuses jeunes filles

Se présenter, vendredi de 15 h. à 17 h. 30 à E. Roth S.A., Ecluse 67.

Importante maison de la place cherche pour entrée au plus tôt une

EMPLOYÉE DE BUREAU

consciencieuse et précise, ayant de l'initiative et capable de s'occuper de façon indépendante de divers travaux de bureau. Bonne dactylographe. — Place stable, semaine de cinq jours.

Prière d'adlresser offres détaillées, avec copies de certificats et si possible une photographie, sous chiffres O. R. 7805 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour notre service des ventes un jeune

EMPLOYÉ DE BUREAU

de langue française, consciencieux et sachant faire preuve d'initiative, pour correspondance et travaux de bureau divers. — Place stable, travail varié, semaine de cinq jours.

Adresser offres manuscrites détaillées avec copies de certificats et photographie à

CHOCOLAT SUCHARD S.A. - NEUCHATEL-SERRIÈRES.

On demande une

DAME DE BUFFET

connaissant bien son métier. Faire offres sous chiffres A. L. 7765 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sérieuse, aimant les malades, est demandée comme aide-infirmière à l'Hôpital Pourtalès, Neuchâtel.

On demande

sommelier (ère)

connaissant bien le service de la restauration. Entrée le 25 juin ou à convenir.

R. Strautmann, Hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 20.

Entreprise technique et commerciale cherche

SECRÉTAIRE

pouvant assumer un travail indépendant pour tous travaux de bureau y compris facturation et calculs, très rapide sténodactylographe, langue maternelle française, connaissance approfondie de l'allemand. Place stable et bien rétribuée. Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Prière de faire offres manuscrites sous chiffres P. Q. 80883 D à Publicitas, Lausanne, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et si possible photo. Discrétion absolue assurée.

L'HOPITAL DE DISTRICT DE PORRENTRUY

cherche pour ses services de maternité et de pédiatre plusieurs

nurses diplômées

Adresser les offres avec prétentions de salaire au gérant.

Boulanger

On cherche aide pour le samedi matin. — Adresser offres écrites à C. E. 7793 au bureau de la Feuille d'avis.

SOMMELIÈRE

est demandée pour la saison des bateaux (3 mois). S'adresser à F. Schneider, café-bar de l'avenue de la Gare, Neuchâtel.

On cherche une

jeune fille

active et de confiance pour le ménage et pour aider un peu au magasin. Faire offres à M. Thiébaud, boulangerie du Mail, tél. 5 28 54.

On demande une

jeune fille

sachant coudre et repasser, pour le service de femme de chambre. Offres à Mme Sydney de Coulon, Fontainemelon (Neuchâtel).

On demande un

cuisinier

pour faire des remplacements. — Demander l'adresse du No 7764 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelière

Jeune fille est cherchée comme sommelière. Débutante acceptée. Vie de famille. Ecrire ou téléphoner à John Perrinjaquet, Buffet de la gare, Travers, tél. (038) 9 23 31.

On cherche un honnête

jeune homme

pour travaux de ménage et cuisine. Place stable. Occasion d'appprendre l'allemand. Offres à Famille Herren, Hôtel Moléson, Flamatt. Tél. (031) 69 62 40.

On cherche

ouvrier boulanger

ou boulanger - pâtissier. Faire offres à : Boulangerie-pâtisserie G. Fahrni, Saint-Blaise, Neuchâtel. Tél. (038) 7 52 95.

DAME

est demandée pour tenir le ménage d'un monsieur retraité, domicilié en ville. Entretien complet. Offres et prétentions de salaire sous chiffres D. F. 7794 au bureau de la Feuille d'avis.

OHMAG

Portes-Rouges 145
NEUCHATEL
(038 - 5 49 38)

engagerait

mécanicien

habile pour la réalisation de prototypes.
Semaine de 5 jours. Place stable.

On cherche pour date à convenir une

SOMMELIÈRE

connaissant bien la restauration. — Tél. 5 14 10.

FABRIQUE DE MÉCANIQUE d'importance moyenne

du Jura neuchâtelois (le Locle), engagerait

jeune employé (e)

pour divers travaux de bureau, notamment facturation et travaux d'expédition. La préférence sera donnée à candidat connaissant la langue allemande. — Ecrire sous chiffres P 10697 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds, en joignant copies de certificats et photo récente et en indiquant les prétentions de salaire.

ZURICH. — Famille avec 2 enfants de 6 et 8 ans, cherche pour le 1er juillet, une

bonne à tout faire

sachant cuisiner. Belle chambre avec bains. Occasion d'apprendre l'anglais. — Adresser offres écrites à X. J. 7788 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

OUVRIERS DE VIGNE

si possible au courant des travaux viticoles. Entrée immédiate. Italiens acceptés. Téléphoner au 5 67 27.

Nous cherchons

chauffeur-livreur

permis rouge, pour notre service de camionnage local. Entrée en service dès que possible. Se présenter avec références chez Lambert & Cie, place de la Gare, Neuchâtel.

On cherche

sommelière - fille de salle

Connaissance des 2 langues. Entrée 1er juillet ou date à convenir. Faire offres sous chiffres P 4075 N à Publicitas, Neuchâtel.

PERSONNE

aimant la cuisine et le ménage est cherchée pour deux mois environ, dans une famille passant l'été aux Ruillères sur Couvet. — S'adresser à Mme André Contesse, Bôle (Neuchâtel).

Bon poseur-menuisier

est cherché par entrepreneur à Genève. Ecrire sous chiffres K 55278 X, Publicitas, Genève.

On cherche une

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services. Tél. 8 13 42.

DEMANDES D'EMPLOIS

FAISEUR D'ÉTAMPES

pour l'horlogerie, spécialisé dans les étampes compliquées, métal dur, etc., cherche changement de situation. Seule situation stable et comportant des responsabilités sera prise en considération. Ecrire sous chiffres Z. B. 7790 au bureau de la Feuille d'avis.

2 jeunes filles

de 16 ans cherchent places pour garder les enfants et aider au ménage, pour juillet et août.

Adresser offres à Mlle U. Strimer, Felsberg (GR).

Jeune Suissesse allemande de 16 ans cherche place comme

aide de ménage

ou auprès d'enfants. Pour renseignements, téléphoner au 5 48 07.

Jeune Suisse allemand cherche place de

bobineur électrique

dans atelier de réparations. Offres sous chiffres Z. J. 72 14 aux Annonces Mosse S. A., Zurich 23.

Mécanicien

TECHNICIEN - CONSTRUCTEUR, 30 ans, ayant occupé postes importants au bureau et à l'atelier en qualité de chef de fabrication, conducteur d'essais, constructeur d'outillage et d'appareils cherche changement de situation. Faire offres sous chiffres H. T. 7772 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme dans la soixantaine cherche

travaux de jardin

ou autres travaux faciles. S'adresser à Victor Bongard, Saint-Blaise.

Etudiante

de 17 ans, cherche un emploi pour aider à la maîtresse de maison dans une bonne famille, du 15 août au 15 septembre ou date à convenir.

Tél. (038) 8 18 31.

Jeune dame cherche

PLACE

dans magasin ou autre pour un ou deux jours par semaine, de préférence le samedi. Adresser offres écrites à A. C. 7791 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche place de

menuisier-ébéniste

libre tout de suite. Salvatore Colella, c/o Mme Hauser, Bôle.

Jeune homme de 17 ans, étudiant de l'Ecole de commerce, cherche

EMPLOI

du 13 juillet au 15 août dans fabrique ou autre. Adresser offres écrites sous chiffres P. S. 7806 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme dans la quarantaine cherche place en qualité

d'OUVRIER

dans une fabrique de la région de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à E. G. 7795 au bureau de la Feuille d'avis.

1er salonnier

suisse, cherche place stable, éventuellement remplacement. Libre fin juin. — Adresser offres écrites à R. D. 7781 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

sommelier-barman

connaissant les deux services cherche place. — Adresser offres écrites à L. N. 7802 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

Suissesse allemande cherche place

comme aide dans un ménage avec enfants, ou dans un magasin, à Neuchâtel ou aux environs. Vie de famille désirée. Possède quelques connaissances du français. Offres d'urgence sous chiffres D 38262 Lz à Publicitas, Neuchâtel.

Menuisier

Jeune Italien cherche place, à Neuchâtel ou aux environs. Adresse : Benvenuto Peruch, Bois du Pâquier 17, Cernier.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter

un duvet

édredon, très propre. — Adresser offres écrites avec prix à S. U. 7808 au bureau de la Feuille d'avis.

J'ACHÈTE

une pendule neuchâteloise ancienne, une boîte à musique, des fauteuils anciens. Le tout en bon état ou à réparer. Adresser offres écrites à G.I. 7797 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

CARROUSEL

même en mauvais état. Adresser offres écrites à F. H. 7796 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait d'occasion mais en bon état

chaises neuchâteloises

éventuellement table. — Tél. (024) 2 17 75.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu

chien espagnol

noir, frisé, répondant au nom de Terry. Porte petit collier de cuir. A pu monter dimanche sur le bateau à Morat et se trouve maintenant à Neuchâtel. — S'adresser, contre récompense, à FASNACHT, hôtel des Bains, Montilier - Morat. Tél. (037) 7 22 62.

PROF. MÉDICALES

Mme Pétremand
sage-femme
DOMBRESSON
ABSENTE
jusqu'à nouvel avis.

Professions médicales auxiliaires

F. Linder-Ramsauer

Technicien-dentiste Môle 10 - Tél. 5 19 90

DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame Georges WITTWER et les membres de leur famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de Madame Jules WITTWER-LOZERON, remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leurs messages, leurs envois de fleurs ont pris part à leur deuil.

TOUTES ASSURANCES POUR LA FAMILLE ET L'AUTO

MUTUELLE VAUDOISE ACCIDENTS

A. Cardinaux
Agence générale d'assurances
Rue du Musée 5
Neuchâtel

POISSONS FRAIS du lac et de mer

Soles et filets - **Carrelets, turbots, baudroie** et filets - **Raie** - **Merlans** et filets **Cabillaud** et filets - **Colin** entier et en tranches - **Filets de dorsch** et filets de **dorsch panés** - **Saumon** entier et en tranches - **Calamares** - **Dorade** et filets - **Harengs fumés** - **Queues de langoustes** - **Morue salée** - **Anguille fumée** - **Scampis** - **Crevettes Rollmops** - **Haddock** - **Saumon fumé** - **Coquilles Saint-Jacques**
Filets de perche - **Truites de rivière vivantes** - **Truites du lac** - **Filets de vengerons**
Brochets entiers et en tranches - **BONDELLES, PALÉES ET FILETS**
Bondelles fumées - **Foie gras Artzner** - **Caviar** - **Truffes en boîtes** - **Potage Tortue**
Excellents escargots au beurre pur

LEHNHERR frères

GROS ET DÉTAIL *Poissonnerie* - **Place du Marché - NEUCHATEL**
Expédition au dehors - On porte à domicile - Vente au comptant - Tél. 5 30 92

Bonne chance Jockey!

Gagnant...! Oui, mais cette victoire est-elle due uniquement à la chance? Certes non. Le cheval, aussi bien que le jockey, ont été soumis auparavant à un entraînement long et minutieux.
Il en est de même pour la nouvelle cigarette JOCKEY. Des spécialistes de renommée mondiale ont patiemment mis au point son mélange de haute qualité, dont l'arôme fin et racé satisfait le fumeur le plus exigeant.
Le format long et élégant de la JOCKEY, son filtre particulièrement efficace et conçu d'après les méthodes les plus récentes, en font une cigarette appréciée tant du fumeur moderne que de celui épris de tradition.

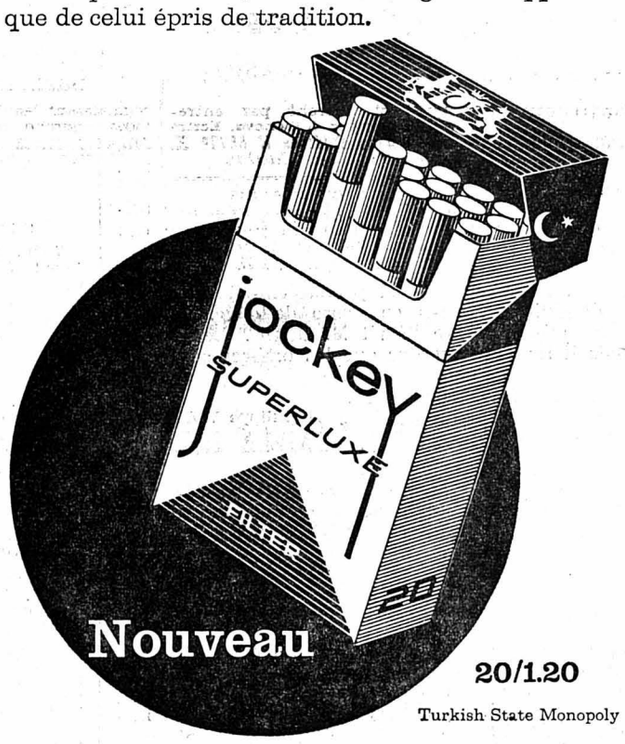

20/1.20

Turkish State Monopoly

JOCKEY, la cigarette au goût du jour — votre cigarette!

Pour la protection des cerises, fraises, etc...

Nous mettons en vente

GAZE

Largeur 112 cm.

-.45 le mètre

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

A vendre une
machine à laver
électrique « Blanche Neige ». A. Merminod, Saint-Blaise. Tél. 7 53 67 ou 7 52 92.

A vendre
lampadaire, fauteuil, chaises; manteaux de moto. S'adresser : Carrels 20, 1er étage, Neuchâtel, dès 20 heures.

Occasion unique pour fiancés!

A la suite d'une contre-affaire, je vends avec fort rabais (environ 2000 francs en dessous des listes de prix)

ameublement de luxe

venant d'une des premières fabriques suisses de meubles.

Il se compose de :

chambre à coucher en noyer pyramide, avec armoire à 4 portes, bombée et reliefs, grande coiffeuse, miroir cristal, literie complète pour lits jumeaux, en crin animal et laine, recouverte de tissu damassé (15 ans de garantie), 2 duvets édredon, piqués, 2 oreillers. Tour de lit, 3 pièces, pure laine, beau couvre-lit richement brodé, lampes de chevet, plafonnier de chambre à coucher.

Magnifique vaisselier en noyer pyramide bombé, avec reliefs, le plus beau modèle de ce genre, avec aménagement intérieur de luxe, bar avec glace, largeur 190 cm. Table à rallonges, sur socle, avec 6 chaises. Grand tapis « Smyrne », pure laine.

Garniture de meubles rembourrés, très cossue et de très belle présentation, forme rognon, capitonnée, accoudoirs, marabou et franges, recouverte de tissu pure laine 2 teintes. Table sur socle, dessus mosaïque véritable, très élégante. Tapis « velvet », pure laine, lampadaire avec abat-jour brocart.

Qualité et travail suisses, garantie. Possibilités d'échanger certaines pièces. Ce magnifique ameublement de luxe qui fera usage pendant toute une vie sera cédé immédiatement à un acheteur sérieux, au prix de 6000 fr. seulement.

Crédit social sur demande. Six mois de garde-meubles gratuit. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

S'adresser sous chiffres N. 80060 Q. à Publicitas, Bâle.

Hernies

Ceintures médicales
Bas à varices
Supports plantaires

Y. Reber
BANDAGISTE NEUCHATEL 19 Fg. HOPITAL 2me Ét. Tél. 5.14.52
REÇOIT TOUS LES JOURS · MARDI EXCEPTÉ

Renseignements et essais gratuits
Visite à domicile sur demande

PHOTO COLOR

5 C'est si simple avec TELCOLOR

...même sans accessoires!

Avec TELCOLOR, vous réussirez de magnifiques photos en couleurs, même sans accessoires. Consultez donc les règles fondamentales, fort simples, de la brochure TELCOLOR «Comment photographier en couleurs?». Si toutefois vous employez des accessoires, vous trouverez également dans cette brochure des directives utiles. Ce guide pratique est mis gratuitement à votre disposition chez le marchand photographe.

Les films négatifs et inversibles TELCOLOR sont des produits suisses de qualité de la Maison Tellko S.A. à Fribourg.

Telcolor

4a

Eptinger pour la santé

L'eau minérale d'Eptingen prévient mainte maladie par l'élimination rapide des toxines.
Un bon fonctionnement des reins est assuré avec une cure d'eau minérale d'Eptingen.

Buvez Eptinger!

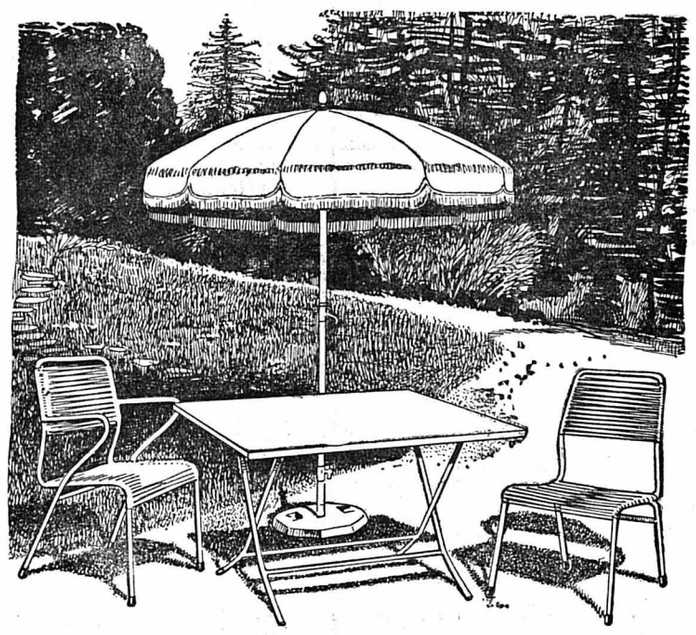

JOUIR DAVANTAGE DU PLEIN AIR!

MEUBLES DE JARDIN

CHAISE
en tube d'acier verni noir avec tressage en corde plastic couleur **29.50**

CHAISE
en tube d'acier chromatisé avec siège et dossier en cordes de plastic, coloris rouge, vert ou jaune **39.-**

FAUTEUIL
avec accoudoirs, même exécution que la chaise, coloris rouge, vert ou jaune **49.-**

TABLE
en métal, monture en tube d'acier chromatisé, hauteur réglable, plateau verni en couleur. Coloris rouge, vert ou jaune.
100 × 65 cm. **79.-** 120 × 70 cm. **89.-**

PARASOLS
en forte toile de couleur, modèles depuis . . **29.50**

SOCLE
en béton armé pour parasol, teinte vert, rouge ou bleu **19.50**
15 kg. **16.50** 25 kg.

Au Sans Rival GRANDS MAGASINS

Les sports

CYCLISME

Le Tour de Suisse quitte demain Zurich

Rolf Graf parmi les favoris

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Si l'on fait exception des grandes vedettes françaises Anquetil, Bobet et Rivière qui ont toujours boudé le Tour de Suisse en raison de la proximité du Tour de France, on doit admettre que la grande épreuve helvétique qui quitte Zurich demain réunit une participation de tout premier plan. Pour un Tour comprenant autant de cols et de difficultés, il fallait des coureurs de classe et les organisateurs du S.R.B. en ont trouvé.

En parcourant la liste des coureurs engagés, nous constatons que les meilleurs Suisses, qui ont noms Rolf Graf, Kurt Gimmi, Ernest Traxel, Max Schellenberg, Toni Græser, Heinz Graf, Jean-Claude Grêt et Frédy Ruegg, n'auront pas la partie facile. Un Junkermann qui vient de se distinguer au « Giro », un Marcel Janssens qui a tout de même terminé deuxième du Tour de France, un Nencini, un Conterno, un Jean Brankart, un Dotto ou un Anglade (récent vainqueur du critérium du Dauphiné libéré), un Segu, un Suarez, vainqueur du Tour d'Espagne, un Bahamontès et éventuellement un van Looy représentent pour nos modestes Suisses des partenaires très sérieux.

xxx

Il convient cependant de voir les choses avec objectivité. Bien des coureurs ont accepté de prendre part au Tour de Suisse pour y préparer le Tour de France. C'est dire qu'un Janssens ou un Brankart ou même un Dotto ne prendront pas les choses au tragique. En revanche, les Italiens écartés de la sélection au Tour pour des raisons souvent extra-sportives feront l'impossible pour succéder à Fornara au palmarès de notre grande épreuve. On peut donc s'attendre à une lutte farouche entre les meilleurs Suisses et les grimpeurs italiens et espagnols, alors que Belges et Français opteront probablement pour une course prudente.

xxx

Si Bahamontès est en bonne condition, il devrait s'imposer, car même s'il est mauvais descendeur, il pourra prendre une sérieuse avance entre Coire et Arosa, dans l'étape contre la montre de la Satelegg ou dans les grands cols alpestres. Le parcours est si difficile que les coureurs sortant du « Giro » seront avantagés, durant les premières étapes surtout. Le fameux « Aigle de Tolède » devra donc sérieusement compter avec Rolf Graf, Junkermann, Nencini, de même qu'avec Dotto et Anglade qui viennent de franchir un nombre respectable de cols dans le Dauphiné.

Ce dernier week-end fut particulièrement bénéfique au coureur cycliste Max Schellenberg qui connut deux fois en moins de quarante-huit heures les joies de la victoire. Après avoir remporté samedi le critérium d'Emmenbrücke, il récidiva dimanche dans la course Berne-Genève qu'il enleva avec brio en terminant seul dans la cité de Calvin (notre photo ci-dessus). Le coureur zuricois aura l'occasion de confirmer son retour en forme au Tour de Suisse qui débutera vendredi.

Rolf Graf vainqueur de son deuxième Tour de Suisse ? Pourquoi pas ?

E. W.

Ce qu'ils gagneront

Quant à la planche des prix, elle est la suivante :

Prix d'étapes : Fr. 500.— au vainqueur ; Fr. 350.— au deuxième ; 225.—, 150.—, 100.— pour les rangs suivants, puis un barème dégressif avec Fr. 25.— pour les vingt derniers.

Classement général : Fr. 3000.— au vainqueur, Fr. 2000.— au deuxième, Fr. 1200.— au troisième, puis un barème dégressif pour les suivants avec Fr. 125.— du 31me au dernier.

Classement journalier par équipes : Fr. 1000.— par jour pour l'équipe ayant les trois meilleurs coureurs classés.

Classement aux points : une prime de 4000.— pour le coureur ayant le total de points le plus bas après les sept étapes et la course contre la montre. Au cours de la dernière étape, les points sont triplés.

Prix de la montagne : Fr. 1000.—, 500.—, 200.— et 100.— pour les quatre premiers rangs. En cas d'égalité, les passages au Susten seront déterminants.

Prix des sprints : Fr. 300.—, 250.—, 200.—, 150.— et 100.— pour les cinq premiers d'un classement général (5-3-1) basé sur des sprints à Herisau, Landquart, Uznach, Brunnen, Interlaken, Payerne et Bienne.

Prix du leader : Fr. 100.— par jour au porteur du maillot jaune et Fr. 100.— par jour au meilleur Suisse du classement général.

Prix du plus combatif : Fr. 300.—, 200.— et 100.— aux trois coureurs qui, à l'exception de l'épreuve contre la montre, ont été le plus souvent seul en tête. Chaque kilomètre parcouru en solitaire à la tête de la course vaut 1 point de bonification.

FOOTBALL

Le championnat de ligue A

Est-il trop tard pour l'équipe d'Urania ?

(FAN) Le championnat suisse de football de ligue A approche de sa conclusion. Encore deux matches pour chaque équipe et tout sera consommé. Que nous reste-t-il à connaître ! Le nom du vice-champion : Granges (29 p.), Grasshoppers (28 p.), Lausanne (28 p.) ou Zurich (27 p.). Le nom du second relégué qui sera fort probablement l'un des membres du trio Urania (18 p.), Bellinzone (20 p.) et Lugano (21 p.).

Urania a perdu la plus grande partie de ses chances d'éviter la culbute en ne battant pas Grasshoppers dimanche dernier à Frontenex. Avec vingt points, les Genevois pouvaient encore espérer s'en tirer, car ils se seraient trouvés à égalité avec Bellinzone et à un point seulement de Lugano. Cela aurait donné un attrait supplémentaire au match de ce prochain dimanche Bellinzone - Lugano. Les deux équipes tessinoises ayant un grand besoin de points, elles ne se seraient pas fait de cadeaux, alors que dans la situation actuelle, il n'est pas exclu qu'on assiste à un partage des points. Urania se déplacera à Bâle. Peut-être assisterons-nous au réveil des hommes de Walaschek, réveil indispensable sinon... Un match fort intéressant se déroulera au Wankdorf où Young Boys accueille Lausanne. Les Bernois voudront poursuivre leur marche triomphale. Quelle réplique leur donneront les Vaudois ? Avec eux, il faut s'attendre à tout. Ils peuvent se surpasser et résister aux poulains de Sing ou... subir une nette défaite. Un autre match, qui fut longtemps considéré comme une « classique », aura pour théâtre le Hardturm : Grasshoppers - Chaux-de-Fonds. Confrontation directe entre candidats à la deuxième place à Granges : Granges - Zurich. Le programme est complété par les matches Chiasso - Lucerne et Servette - Young Fellows qui devraient se terminer par des succès des joueurs locaux.

Dans le groupe II de troisième ligue

Curieux réveil de Sonvilier

Voici les résultats des rencontres disputées au cours de ce dernier week-end: Xamax II - Sonvilier 2-7 ; le Parc - Ticino 5-9 ; le Locle II - Floria 3-8 (interrompu à la 15me minute de la deuxième mi-temps par le retrait volontaire des joueurs loclois).

Défaite inexplicable de Xamax II à Serrières contre Sonvilier qui ne pensait pas remporter la victoire. Résultat peu commun à la Chaux-de-Fonds où Ticino marqua neuf buts à l'équipe du Parc qui se vengea partiellement en battant cinq fois le gardien adverse. Découragée, la deuxième équipe du Locle qui n'alignait que neuf joueurs, s'est retirée au début de la deuxième mi-temps de la rencontre qui l'opposait à Floria.

CLASSEMENT

GROUPE II	Matches J.	G.	N.	P.	Buts p.	c.	Pts
Fontainemelon	18	15	2	1	84	21	32
Ticino	17	12	4	1	62	26	28
Xamax II	18	12	1	5	67	30	25
Audax	18	9	2	7	33	31	20
Floria	18	9	1	8	43	39	19
Le Parc	18	7	3	8	41	43	17
Courtelary	18	7	1	10	54	62	15
Etoile II	18	2	5	11	25	56	9
Sonvilier	18	3	3	12	23	69	9
Le Locle II	17	1	2	14	17	72	4

Une seule rencontre reste à disputer ; il s'agit du match le Locle II - Ticino.

Ce match n'a d'ailleurs plus aucune importance car quel que soit le résultat, Ticino sera promu alors que le Locle II sera relégué.

G. Ma.

MAPPEMONDE

PARIS. — Voici l'ordre des rencontres du quart de finale de la coupe Davis (zone européenne) France - Roumanie qui se disputera à Paris :

Vendredi 12 juin : Robert Haillet (Fr) - Georghe Viziru (Rou) ; Pierre Darmon (Fr) - Ioan Tiriac (Rou). Samedi 13 juin : Jean-Noël Grinda - Jean-Claude Molinari (Fr) - Georghe Viziru - Marin Viziru (Rou). Dimanche 14 juin : Pierre Darmon - Georghe Viziru ; Robert Hallet - Ioan Tiriac.

MADRID. — L'équipe de football du Real Madrid a accepté de disputer deux matches contre le club brésilien Flamenco de Rio de Janeiro. Toutefois, les Madrilènes demandent 200,000 francs et la prise en charge des frais de séjour de l'équipe pour le match devant se dérouler dans la capitale brésilienne.

AUTOMOBILISME

Les « Trois Chevrons » au rallye de Genève

Le rallye international de Genève se déroulera du 11 au 13 juin ; il empruntera un parcours de plus de 2300 kilomètres, comportant cinq épreuves spéciales à la Faucille (Jura, 11 km.), à Schauinsland (Forêt-Noire, 12 km.), au Stelvio (Alpes italiennes, 14 km.), à Sierre-Montana (10 km. 200) et à l'arrivée à Genève (maniabilité). Ce rallye réunira au départ une cinquantaine de concurrents représentant neuf nations : Grande-Bretagne, France, Belgique, Danemark, Finlande, Allemagne, Hollande, Espagne et Suisse.

Sept équipes officielles participeront au Prix des Nations, pour l'attribution duquel les classements de trois équipages par pays, sélectionnés au préalable, entreront en ligne de compte. La coupe inter-marques sera disputée par les formations (de trois également) par « Porsche », DKW », « Peugeot », « Citroën », « Renault », « Alfa Romeo » (deux équipes), « Fiat Abarth » et « Triumph », tandis que la coupe inter-écuries opposera les trois meilleurs représentants du « Swiss Auto Racing-Club », des « Mordus », de la « Meute » (deux équipes), du « British Army Team », de la « Franche-Comté » et des « Trois Chevrons ».

JEUX OLYMPIQUES

Précision du C.I.O.

Quelques heures après la décision du Comité olympique de Taipeh de demander sa réadmission au C.I.O. sous le nouveau nom de Comité olympique de la République de Chine, M. Otto Mayer, le chancelier du C.I.O., a clairement déclaré que, selon la résolution prise à Munich, le Comité de Taipeh ne pourrait être réadmis que s'il renonçait à utiliser le nom de « Chine » et à le remplacer par celui de Formose ou de Taiwan. En fait, nombreux étaient les membres du Comité olympique de Taipeh qui doutaient de l'acceptation de leur proposition par le C.I.O. mais ils ont néanmoins été surpris par la rapidité et la fermeté de la déclaration d'Otto Mayer.

HANDBALL

Forfait des Espagnols aux championnats du monde

Une modification de dernière heure a été apportée à la composition des poules du prochain championnat du monde, qui doit avoir lieu en Autriche du 13 au 21 juin, à la suite du forfait de l'équipe espagnole. Il fut un instant question de remplacer les Espagnols en poule A par les Polonais (battus de justesse en qualification pour le tour final par les Roumains), mais il fallut renoncer à cette solution en raison des problèmes soulevés au dernier moment par ce changement. La Fédération internationale de handball, qui se réserve de prendre des sanctions contre l'Espagne (laquelle a invoqué des difficultés financières et l'indisponibilité de neuf de ses internationaux, au service militaire), a alors autorisé l'Autriche à engager une seconde formation, mais hors compétition et à seule fin de servir de « sparring-partner » aux équipes allemande, suédoise et danoise en poule A, la poule B restant composée de la Suisse, la Hongrie, la Roumanie et l'Autriche I.

NOUVELLES BRÈVES

● Gaul prendra le départ du Tour de France au sein de l'équipe « Nelux » (Hollande-Luxembourg) formée des coureurs suivants : Gaul, Schmitz, Ernzer, Bolzan (Lux), van den Borgh, van den Brekel, Damen, Piet van Est, de Groot, de Jongh, Kersten, Keel, Stelker, Vergoosen et G. Voorting. L'équipe définitive ne sera connue qu'en fin de semaine, trois de ces hommes devant se contenter du rôle de remplaçant.

● Les organisateurs de l'épreuve contre la montre de Forli, qui se disputera dimanche prochain sur une distance de 90 km. 500, ont établi l'ordre des départs suivant : 1. van Geneugden ; 2. Pambianco ; 3. Catalano ; 4. Rivière ; 5. Ronchini ; 6. Carlesi ; 7. Anquetil ; 8. Coppi ; 9. Bono ; 10. Baldini. Moser, malade, vient de déclarer forfait ; son remplaçant n'a pas encore été désigné.

● L'arbitre suisse Daniel Mellet (Lausanne) dirigera le match international de football Autriche - Belgique, le 14 juin à Vienne. Les juges de touches seront le Bâlois Gottfried Dienst et le Bernois Victor Schicker.

● Championnat suisse de tennis inter-clubs de série A, groupe I : Fairplay Zurich - Grasshoppers 4-3.

● Tournoi international de tennis de Barcelone, finale du simple messieurs (jouée en salle en raison du mauvais temps) : Fraser (Aus) bat Emerson (Aus) 6-3, 6-4, 3-6, 6-2.

EN QUELQUES LIGNES

ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES
ENQUELQUESLIGNESENQUELQUESLIGNES

● L'Américain Teddy Brenner, matchmaker du Madison Square Garden, a proposé par télégramme au boxeur italien Duilio Loi de rencontrer, à New-York, le vainqueur du match Carlos Ortiz-Kenny Lane. Brenner a offert au boxeur italien une garantie de 32,000 francs suisses.

● L'ancien champion du monde automobile Juan Manuel Fangio est sorti indemne d'un accident de la route, qui s'est produit entre Pontetresa et Varese. Fangio perdit le contrôle de sa voiture qui, dérapant sur la route rendue glissante par la pluie, termina sa course dans un champ. Le véhicule a été légèrement endommagé.

GOLF

Victoire neuchâteloise aux championnats suisses

Au terme d'un tournoi de six jours, organisé à Ascona, les champions suisses amateurs 1959 ont pu être connus. Dans le double mixte, la victoire est revenue à l'équipe formée de Mmes Bridler - Barras (Zurich - Crans). Les quarts de finale du simple messieurs furent marqués par une surprise : l'élimination du champion national Barras (Crans), battu par le Lausannois Ducrey. En demi-finales, Dillier (Niederbüren) et Müller (Berne) se qualifièrent en prenant le meilleur respectivement sur Della Santa et Ducrey. Jouée sur un parcours de 36 trous, la finale est revenue à Dillier, Müller devant s'incliner par 6-5. Pour la quatrième fois, Mlle J. Stucki (Neuchâtel) a remporté le titre national dans l'épreuve du simple dames, en battant en finale Mme Bridler (Zurich) par 8-6.

SPORT TOTO

Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1. Bâle - Urania	1	x	2
2. Bellinzone - Lugano	x	x	1
3. Chiasso - Lucerne	1	1	1
4. Grasshoppers - Chaux-de-Fonds	1	x	1
5. Granges - Zurich	1	1	1
6. Servette - Young Fellows	1	1	1
7. Young Boys - Lausanne	1	x	1
8. Aarau - Longeau	1	x	1
9. Cantonal - Thoune	1	1	1
10. Fribourg - Concordia	x	1	1
11. Schaffhouse - Winterthour	2	1	x
12. Sion - Soleure	1	1	1
13. Yverdon - Bienne	x	2	2

Revue économique

La prospérité et ses défauts

Prospérité rime avec médiocrité et les moralistes ont toujours fait remarquer que les périodes de vie facile, d'aisance matérielle, n'élèvent pas précisément le niveau des qualités et des vertus de l'homme. Il semble bien, au contraire, que le temps des vaches grasses favorise l'égoïsme, l'amoralisme et une certaine veulerie née de la conviction que tout est dû à l'homme qui oublie un peu facilement que, selon le beau vers de Mistral, « la vie est un combat, sans terme, contre le Sphynx et le Destin... ». La jeunesse, tout particulièrement, à part de très honorables exceptions, semble touchée aujourd'hui par l'esprit de facilité qui la pousse au moindre effort et à la revendication de ce qu'elle croit être des droits et à la méconnaissance des devoirs.

Le besoin de sécurité

Ces réflexions nous sont inspirées par un article de M. Aldo Dami, paru il y a déjà quelques semaines dans le « Coopérateur suisse », article qui donnait un son de cloche assez différent de ceux que l'on entend d'habitude dans notre Helvétie où la mystique du confort et des aises bien assurées tient souvent lieu de philosophie et de religion. Certes, il est bien évident que le devoir de tout homme d'Etat, de tout chef d'entreprise et de toute personne responsable des conditions d'existence d'autrui, de sa famille en premier lieu, est de mettre ses facultés et son énergie au service de son prochain pour veiller à sa sécurité et à l'amélioration de son bien-être. Il n'en reste pas moins que ce souci légitime n'épuise pas toutes les obligations humaines, tant il est vrai, selon le dicton, que « l'argent ne fait pas le bonheur ».

La recherche de la sécurité matérielle, envisagée comme une fin en soi, rétrécit singulièrement l'éventail des possibilités humaines et c'est à elle que M. Dami s'en prend avec vigueur. Remarquant que notre époque est « comme possédée du besoin de sécurité », il constate que ce besoin « écrème les professions libérales et les universités, ces dernières perdant de plus en plus leur caractère spéculatif pour devenir des écoles professionnelles où l'on fait un apprentissage de médecin, d'avocat, de pasteur, comme on en fait un de tourneur ou de menuisier... Faute d'idéal, la jeunesse se soucie peu d'indépendance. Il lui suffit d'accepter un travail, l'essentiel n'étant pas, ou plus pour elle, ce que l'on fait dans le travail, mais hors du travail. » Puis, très rapidement, l'homme songe à ce qu'il fera non plus au travail mais à la retraite, rejoignant ainsi le fameux petit bourgeois français de naguère qui rêvait d'avoir au terme d'une vie de labeur « un petit bureau de tabac ou un jardinet de banlieue ».

« La plaie de l'assurance »

Quant à « la plaie de l'assurance », M. Dami la débride tout aussi vivement : « Vous ne pouvez naître, vous marier, divorcer, avoir des enfants, bref accomplir, le décès excepté et encore, le moindre acte « d'état civil », sans entendre sonner à la minute même, à votre porte, le courtier à la fois attendu et redouté... et on finit par assurer ses vacances contre la pluie. » Il termine enfin sa diatribe par cette phrase qui tourne résolument le dos à tout l'enseignement du progrès social, pourtant cher aux milieux coopératifs : « Finira-t-on par comprendre enfin que le progrès social n'est pas tout, et qu'à y bien regarder, le Grec, le Sicilien, misérables, moins « cultivés » que le Suédois et le Suisse, et parfois même illettrés, sont plus « civilisés » que nous, parce qu'ils portent en eux **inconsciemment** une civilisation millénaire ? »

Le manieur de paradoxe qu'est volontiers M. Dami rejoint ici Gustave Thibon qui aime à raconter que dans un petit village perdu d'Andalousie il a entendu un illettré chanter une vieille chanson d'amour, dans laquelle le jeune homme dit à sa belle inconstante : « Tu as dérobé dans ton regard une parcelle de la beauté du monde, mais n'oublie pas que tu seras jugée sur ce que tu en auras fait. » Pensée toute chargée d'humanité et qui s'élève bien au-dessus des pauvretés débitées avec tous les raffinements de la technique par la radio ou le cinéma.

L'âge du lapin de chou

La Fontaine dans la fable du Loup et du Chien, Pascal en opposant l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie ont, chacun à leur manière, rendu sensible ce dualisme de l'homme qui, sur tous les plans, le pousse tantôt à mépriser les avantages temporels, tantôt à les rechercher avec avidité. Que notre temps favorise la seconde de ces attitudes ne fait pas de doute. Le lapin de chou l'emporte nettement sur le lapin de garenne. La prospérité ne favorise pas l'héroïsme, elle engendre au contraire un conformisme utilitaire, une recherche terre à terre de la sécurité dans la jouissance des biens ou des avantages acquis qui donnent à réfléchir.

Le peuple suisse, qui dépense autant pour l'alcool que pour assurer sa défense militaire, presque autant pour le tabac et probablement deux fois plus pour ses déplacements dominicaux, est-il en passe de devenir « une démocratie de retraités et d'assurés » comme l'écrit M. Dami ? Le tableau est peut-être un peu noir, mais il faut reconnaître que les ombres sont plus nombreuses que les lumières et que le goût de la vie pépère passe bien avant celui du risque dans notre société surorganisée.

Philippe VOISIER.

La circulation monétaire indice de richesse

Dans l'« Annuaire des monnaies de 1959 », de Frank Pick, figure notamment une liste de 79 pays, rangés par ordre de richesse : richesse mesurée en fonction de la masse monétaire disponible par habitant à la fin de 1958, l'unité retenue étant le dollar.

Aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne, les comptes bancaires sont trop importants pour que la masse monétaire en circulation sous forme de billets puisse être considérés comme un moyen de mesurer la richesse. Pour les autres pays, au contraire, Franz Pick estime que le critère est satisfaisant.

La Suisse et la Belgique viennent en tête de cette liste avec, respectivement, 294,51 dollars et 271,83 dollars par habitant. L'Indonésie s'inscrit en queue avec 9,13 dollars par habitant.

Les Etats-Unis, la Suède, la France, la Norvège et le Canada suivent la Belgique.

Franz Pick classe les 79 pays en quatre catégories : celle des « riches » avec 100 dollars et plus par habitant ne compte que onze pays ; celle des « moyennement riches » avec 50 à 99 dollars par habitant, 14 pays. Dans le groupe des pays « industriellement sous-développés », où la masse monétaire par habitant se situe entre 20 et 49 dollars, on trouve 15 nations. Les « pays pauvres » qui accusent moins de 20 dollars par tête sont au nombre de 39. Dans ce groupe se rangent presque toutes les démocraties populaires, beaucoup de pays asiatiques ou sud-américains à l'exception de Cuba, du Venezuela et de l'Argentine.

MASSE MONÉTAIRE EN CIRCULATION PAR HABITANT A LA FIN DE 1958

Pays	En dollars U. S.	Pays	En dollars U. S.
Suisse	294,51	Arabie séoudite (5)	19,38
Belgique	271,83	Salvador	18,53
Etats-Unis	183,31	Mexique	17,15
Suède	160,77	Ghana	15,40
France	156,50	Libye	15,09
Norvège	144,23	Egypte	13,98
Canada	127,36	Chili	13,61
Antilles néer.	122,96	Colombie	13,42
Hollande	111,44	Brésil	13,12
Royaume-Uni	104,91	Nicaragua	13,00
Australie	101,68	Siam	12,84
Nouv.-Zélande	97,73	Allem. Est	12,52
Autriche	97,55	Tchécoslov.	11,79
Allem. Ouest	86,57	Pérou	11,30
Danemark	85,93	Equateur	10,97
Liban	83,29	Honduras	10,66
Irlande	78,70	Ceylan	10,07
Venezuela	76,72	Philippines	9,74
Cuba	72,96	Yougoslavie	9,52
Italie	67,85	Iran	9,43
Islande	59,25	Turquie	9,31
Israël	57,79	Vietnam	8,84
Portugal	50,90	Laos (6)	8,00
Malaya	50,20	Inde	7,99
Argentine	50,10	Paraguay	7,89
Hong-Kong	49,24	Bolivie	6,25
Finlande	43,20	Cambodge	5,62
Espagne	41,35	Formose	5,51
Syrie (7)	34,50	Hongrie (4)	5,14
Surinam	30.08	Bulgarie (1)	4,91
Irak	28,57	Roumanie (3)	4,57
Grèce	28,50	Pologne (7)	4,08
Costa-Rica	28,20	Haïti	4,03
Jordanie	27,39	Birmanie	3,83
Japon	25,85	Corée	3,51
Uruguay	25,68	Ethiopie	3,23
Un. Afr. Sud	25,52	Afghan. (6)	2,75
Guatemala	20,07	Indonésie	2,13

(1) 1946. — (2) 1947. — (3) 1948. — (4) 1950. — (5) 1955. — (6) 1956. — (7) 1957.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 14 h. 30 et 20 h., Les dix commandements.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Le cri de la victoire.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Le septième ciel.
Rex : 20 h. 15, La taverne du Cheval rouge.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Que les hommes sont bêtes.
Cinéac : 14 h. 30 - 17 h. 30, 20 h. 30 - 21 h. 30 (permanent), Le problème de Berlin.

PHARMACIE D'OFFICE :
F. Tripet, rue du Seyon
Dès 23 h., pour urgences seulement

Tue les fourmis détruit leurs nids ...et c'est fini !
Vente: Drogueries, pharmacies, graineteries.
Gros : Barbezat & Cie, Fleurier NE.

MOTS CROISÉS

Problème No 997

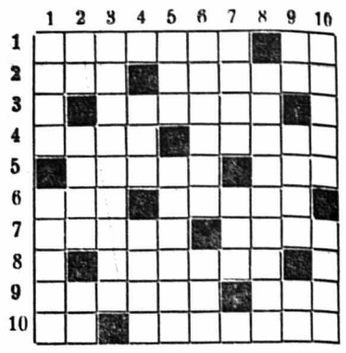

HORIZONTALEMENT

1. Il tranche et retranche. — Interjection.
2. Une demoiselle qu'on n'accuse pas de légèreté. — Elle incite à revenir à la ligne.
3. Mélangé avec un liquide.
4. Invitation au silence. — Le quibus leur fait défaut.
5. Caustique. — Se présente souvent avec une carte.
6. Repose. — Reine-marguerite.
7. Ils sont solides quand le ventre est doré. — Substance azotée.
8. Ils ne font rien de leurs dix doigts.
9. Court, laconique. — Pluie.
10. Sur la Bresle. — Rongent.

VERTICALEMENT

1. Rencontre et combat. — Titre d'honneur.
2. Forme d'avoir. — Clôture d'épines. — Conjonction.
3. Elle fait baisser la note.
4. Temps chaud. — Simple.
5. Où l'on a fait ses premiers pas. — Perdre sa fraîcheur.
6. Où l'on rencontre de belles figures. — Préfixe.
7. Fait disparaître. — Le fond du caractère.
8. Etonnée profondément.
9. Aveu de félibre. — Rivière de France. — On s'amuse alors qu'il agonise.
10. Elle fermait l'accès d'une place forte. — Troubla.

Solution du No 996

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	B	A	L	E	■	T	A	F
2	I	L	■	M	E	M	O	I	R	E
3	■	L	O	I	S	I	R	■	B	U
4	S	E	L	■	T	E	N	A	R	E
5	E	G	I	D	E	■	E	P	I	■
6	■	O	V	E	■	P	R	I	S	E
7	F	R	E	M	I	R	■	O	S	T
8	A	I	■	E	T	O	I	L	E	■
9	R	E	C	T	E	U	R	■	A	U
10	O	S	E	■	M	E	E	R	U	T

RADIO

Jeudi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7.15, informations. 7.20, disques, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., variétés populaires. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, soufflons un peu ! 12.45, informations. 12.55, succès en tête ! 13.15, le quart d'heure viennois. 13.30, compositeurs suisses. 13.45, quatre mélodies de Brahms.

16 h., entre 4 et 6... 17.35, la quinzaine littéraire. 18.15, le micro dans la vie. 19 h., ce jour en Suisse... 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.50, avec ou sans paroles ! 20 h., « La couronne », feuilleton. 20.30, échec et mat. 21.30, orchestre de chambre. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h., Tour de Suisse cycliste 1959.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, musique variée. 6.50, zum neuen Tag. 7 h., informations. 7.05, œuvres de Bach. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, un disque. 11 h., émission d'ensemble. 11.10, impromptu. 11.20, cinq danses allemandes. 11.35, barcarole. 11.45, la littérature suisse-alémanique contemporaine. 12 h., mélodies hongroises. 12.20, wir gratulieren. 12.30, informations. 12.40, orchestre récréatif bâlois. 13.25, concerto. 14 h., pour Madame.

16 h., livres et périodiques. 16.25, musique de chambre. 17.30, lecture. 17.55, concert. 18.30, variétés populaires. 19 h., demain commence le Tour de Suisse. 19.10, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., caprice italien. 20.15, « 's schwarz Schoff », pièce. 21.35, musique pour trio. 22.15, informations. 22.20, jazz.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, échec et mat. 21.30, avant-première. 22.05, informations.

EMETTEUR DE ZURICH

20.15, téléjournal. 20.30, la session du Conseil fédéral. 20.35, énigme policière. 21.15, un quart d'heure avec Boris Mersson et son orchestre. 21.30, reportages et commentaires. 22.10, téléjournal.

SA 154/B
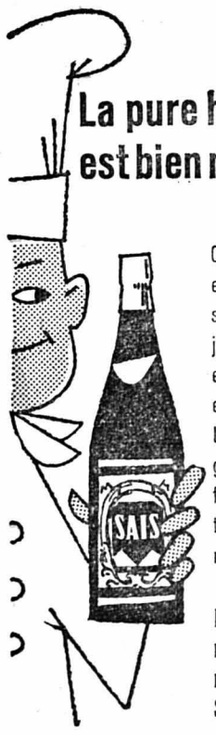

La pure huile SAIS est bien meilleure!
Car elle est extraite en Suisse d'arachides sélectionnées, chaque jour pressées de frais, et mise directement en bouteilles.
L'huile SAIS au bon goût fruité... toujours fraîche dans sa bouteille noire paralumineuse!
Des cuisiniers réputés recommandent SAIS

USEGO

La crème sandwich truffée

Délice

au fin goût de foie est réellement délicieuse pour sandwiches, assiettes froides et divers plats chauds

Petite boîte de 70 g. . . Fr. —.75
Grosse boîte de 120 g. . Fr. 1.10

avec le PAIN CROUSTILLANT

ROLAND

complet et toujours frais !
Un aliment nourrissant, succulent et particulièrement recommandé pour conserver la ligne.

Qualité délicatesse Fr. —.75 seulement

Le détaillant USEGO vous sert bien et à bon compte

La maison

E. NOTTER, ameublement

Terreaux 3

expose actuellement une

Salle à manger Louis XV

copie d'ancien, en noyer sculpté

En stock à prix modéré :

bibliothèques, tables, semainier, tables de chevet, sièges de style

Devis sans engagements — Tél. 5 17 48

50 TAPIS

190 x 290 cm., bouclé, fond rouge ou vert. Fr. 60.— pièce. Même article 160 x 240 cm., Fr. 40.— pièce.

W. KURTH, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

A vendre

1 table de cuisine, bois dur, 113 × 81 cm., 4 tabourets assortis, le tout recouvert de linoléum. Faubourg de l'Hôpital 54, 2me à droite, dès 19 heures ou samedi après-midi.

Nos lecteurs ont la possibilité de renouveler dès maintenant leur abonnement à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » en versant

Fr. 9.25 pour le troisième trimestre de 1959

ou

Fr. 18.25 pour le deuxième semestre de 1959

au compte postal IV/178

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Th. Corsini, Serre 3

Tél. 5 97 22

Sandales, sandalettes dagmar fantaisie, rouges, jaunes, beiges, brunes, Nos 26 à 45. Souliers bruns et noirs Nos 36 à 46, bottes. Ces chaussures en plastic sont très solides et durables.

A vendre d'occasion

machine à tricoter

« Dubied », jauge 38. — Adresser offres écrites à N. P. 7804 au bureau de la Feuille d'avis.

COOPÉRATEURS - CLIENTS SCCN

Conservez les tickets de caisse et les fiches d'addition de nos magasins (y compris La Cité, Cendrillon et la pharmacie coopérative)

BOINE 22 (Rialto)

costumes de dames

très belle qualité

jusqu'à épuisement du stock

à

Fr. 30.–, 50.– et 65.–

MATILE

Le magasin est ouvert l'après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 30

Avez-vous vos films Kodak pour le week-end?

En vente chez tous les marchands-photographes!

Kodak S. A. Lausanne

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le pari de Lydia

par 19

Simone ROGER-VERCEL

— Ah ! ma pauvre Nicole, murmura enfin Bernard, j'ai bien peur que nous ne soyons mal embarqués !

Il lança un coup d'œil vers l'arrière où, rassurante, la pipe du capitaine rougeoyait par intervalles.

— Heureusement, il est là...

— S'il n'avait pas été là, nous aurions eu au moins la consolation de couler ensemble, dit Nicole d'un air qui voulait paraître dégagé.

— Cela vous aurait vraiment consolée, Nicole ?

— Oui, répondit-elle d'une voix ferme.

Bernard lui passa doucement le bras autour des épaules et l'attira contre lui.

× × ×

Cette curieuse fête terminée, alors que, redescendu depuis plusieurs heures dans les postes, tout le monde dormait, la mer se leva. Oh ! ce n'était pas une forte houle ! Juste de quoi faire rouler la *Durante*. Elle se déhanchait d'un bord sur l'autre, paresseusement, sans s'émouvoir, car, avec ses flancs larges, elle était faite pour essuyer des coups de temps autrement violents.

Mais son dandinement, que les marins de Terre-Neuve ou d'Islande n'auraient même pas senti, suffit pour chavirer quelques estomacs délicats.

Au petit matin, Lydia fut réveillée par une voix gémissante qui tombait de la couchette supérieuse :

— Lydia !... Tu n'aurais pas de l'alcool de menthe ? Je suis malade ! Mais malade !

Lydia se leva, rejeta d'un coup de tête ses longs cheveux noirs défaits pour la nuit et qui lui tombaient sur les épaules.

«Allons bon ! pensa-t-elle. Cela manquait! »

C'était Arlette qui l'avait appelée. Elle continuait d'ailleurs à gémir :

— Oh ! mais c'est affreux ! J'ai la tête serrée comme dans un étau... Jamais je n'aurais cru que c'était si pénible. Tout s'en va ! C'est comme si mon estomac n'était plus attaché.

Mme Soran était allongée, elle aussi, toute pâle, sur sa couchette. Elle trouva pourtant la force de disserter :

— C'est tout à fait juste, ce que vous dites là... Il paraît que le mal de mer est causé par les mouvements du bateau qui font se frotter les viscères les uns contre les autres.

Elle s'interrompit, secouée de nausées violentes.

Lydia jeta un regard vers la couchette de Nicole. La jeune fille venait de se dresser, toute fraîche et rose.

« Naturellement ! pensia Lydia. Celle-là est en pleine forme.»

Elle regarda, sans la moindre pitié, Arlette écroulée sur sa paillasse, le visage livide, une loque.

— Je t'avais dit de prendre de la nautamine. As-tu pensé au moins à en emporter ?

— Mais je n'ai jamais été malade, ni en plate, ni en canoë.

— Ce n'est pas du tout pareil. Et puis, dans la plate ou le canoë, tu étais dehors. Rien que l'odeur d'essence qu'on respire dans ce poste suffit à vous amener le cœur sur les lèvres. C'est beaucoup trop près du moteur. Si tu restes là, cela ne va faire que croître et embellir. Alors, sors de cette cahute et viens sur le pont.

— Mais, je t'assure, je ne peux pas bouger. Je suis complètement vidée.

Mme Malet vint à son tour auprès de la malade.

— Votre amie a raison. Si vous pouviez vous aérer, vous iriez beaucoup mieux. L'air confiné vous dérange beaucoup plus que le roulis, qui n'est pas bien terrible aujourd'hui.

— Mais je suis incapable de quitter ma couchette.

— Nous allons essayer de vous ceinturer aussi fort que possible... Vous verrez, cela vous soulagera.

Elle se tourna vers Lydia :

— Vous avez une serviette de toilette ?

Elle sangla Arlette à grand renfort d'épingles de sûreté. Elle offrit également ses services à Mme Soran qui refusa énergiquement,

Mme Malet n'insista pas :

— Alors, nous vous laissons à votre triste sort...

Quelques instants plus tard, Arlette fit, sur le pont, une entrée très remarquée, soutenue par Lydia et Mme Malet. Nicole suivait, avec des couvertures.

— Cela manque de chaises longues, fit-elle remarquer.

Elle avisa, adossé contre un mât, Vivien Dupont effondré. Il était assis à même les planches, ses grandes jambes repliées à angle droit. Il appuyait ses coudes sur ses genoux et, le menton dans les deux mains, citait mélancoliquement :

Oui, il avait sur le cœur triple acier
Celui qui osa fendre le premier
Le sein des mers sur un vaisseau fragile...

« Tiens ! se dit Nicole, ses vers n'ont plus que dix pieds. Ils en ont perdu deux. Décidément, il est bien malade. »

Près du poète accablé, elle étendit une couverture. On y fit asseoir Arlette, jambes allongées. On l'adossa au rebord d'une claire-voie. On l'enveloppa ensuite d'un plaid écossais qu'elle avait apporté pour couvrir sa couchette.

— Eh bien ! ma pauvre Arlette, cela ne va pas ? demanda Bernard.

Lydia savait que le mal de mer est de ceux qui inspirent une pitié toujours un peu ironique. Elle se dit :

« Fausse manœuvre. J'aurais mieux fait de la cacher, ma malade... »

Mais puisque c'était fait...

Elle se hâta donc de répliquer, pour Arlette :

— Ce n'est rien... Un malaise causé par l'odeur de l'essence que le moteur exhale généreusement jusque dans notre poste.

Bernard regardait le visage crayeux d'Arlette. Les lèvres que Lydia avait fortement maquillées tranchaient violemment sur cette pâleur et l'accentuait par contraste.

« Jamais je n'aurais cru qu'elle pouvait devenir laide à ce point ! » pensa-t-il, avec la cruauté des hommes jeunes à qui l'amour seul peut faire oublier les ravages de la maladie sur un visage de femme.

Il se reprocha d'ailleurs aussitôt ce jugement. Il s'inquiéta :

— Qu'est-ce qu'on pourrait vous donner ? On dit que du champagne, dans ce cas-là, remonte bien... Seulement, trouver du champagne sur la *Durande*...

Il décida :

— Ecoutez. Je vais quand même aller voir à la cambuse. Notre sympathique patron est parfaitement capable d'avoir camouflé quelques bouteilles d'extra-dry pour les boire à notre santé.

Il partit et revint quelques instants plus tard avec un paquet de biscuits.

— Comme boisson, rien que du gros rouge. Ce n'est pas ce qu'il vous faut. Alors, essayez de manger un peu.

Il lui tendit quelques biscuits. Elle refusa d'un geste las.

Il resta là, embarrassé et maladroit, et, pour dire quelque chose, il proposa, sans y mettre la moindre ironie :

— Vous n'avez pas essayé la suggestion, Arlettes ? Tâchez de penser que le bateau ne bouge pas. C'est quelque fois très efficace...

Arlette lui décocha un regard furieux. Elle était persuadée que Bernard se moquait d'elle. Elle répondit, du bout des lèvres :

— Pour vous, c'est facile...

C'était trop vrai. Il resta là encore un instant, puis, se jugeant quitte de ses devoirs d'apitoiement, il se rapprocha de Nicole.

« C'est la faute de cette petite rouée !... » pensa Arlette, furieuse de voir l'autre sourire, sans le moindre symptôme de malaise.

Lydia observait la scène, un peu à l'écart.

(A suivre.)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 9 juin, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau M. *François Jeanneret-Grosjean*, licencié en droit, domicilié à la Chaux-de-Fonds.

Vacances et passeports

Malgré les nouvelles facilités accordées par nombre de pays, le passeport reste un document indispensable pour voyager dans certains Etats étrangers. La chancellerie rappelle à ce propos qu'il est dans l'intérêt de chacun de ne pas attendre le dernier moment pour faire mettre à jour ce document.

LA VILLE

Au Musée d'ethnographie

Le palmarès du concours international de photographie :

L'exposition « A quoi jouent les enfants du monde ? » a reçu déjà plus de 3600 visiteurs. Plusieurs associations professionnelles et sociétés ont été et seront les hôtes du musée. Tous les membres du corps enseignant primaire du canton ont assisté à une séance d'information, qui préparait les visites scolaires. Une séance identique a été organisée pour les membres du corps enseignant secondaire de Neuchâtel.

On sait que le thème de l'exposition a permis de créer un salon international de la photographie groupant une sélection des meilleurs envois venus de nombreux pays. Un concours avait été organisé et le jury a décerné les prix suivants :

1er prix : médaille d'or et montre à M. Manly Chin, de Hong-Kong. Médailles d'or ex aequo à M. Martin Martincek, Liptovsky Mikulas, Tchécoslovaquie, et M. Paul Sergent, Toulouse, France.

Médailles d'argent ex aequo : Dr Jacques Merly, Périgueux, France ; M. Yet Pre-Pun, Hong-Kong ; M. Thord Thoreson, Warberg, Suède ; M. Borivoj Mirosavljevic, Novi Sad, Yougoslavie ; M. M. Jodas, Prague, Tchécoslovaquie ; M. Richard Hibal, Prague, Tchécoslovaquie.

Médailles de bronze ex aequo : M. Chan Shau-U, Hong-Kong ; M. Piero Borello, Turin, Italie ; M. Johann Schmitt, Völklingen, Allemagne ; M. Jan Beran, Prague, Tchécoslovaquie ; M. Miska Jovan, Titel, Yougoslavie ; M. Brkan Zvonimir, Zadar, Yougoslavie ; M. Eckhart Schuster, Graz, Autriche ; M. J. Schraa, Wormerveer, Hollande ; M. Roger Grivel, Genève ; Mme Joan Rosselet, Auvernier, Neuchâtel ; M. Rudolf Kunitsch, Darmstadt, Allemagne ; M. Nedela Miroslav, Prague, Tchécoslovaquie.

VIGNOBLE

LIGNIÈRES

Retraite bien méritée

Après 47 ans passés au service de l'administration des P.T.T., notre buraliste et facteur postal, M. Walther Schori, prend une retraite bien méritée dès le 1er juillet prochain.

Nous tenons à souligner que tout au long de sa carrière, sa jovialité et sa serviabilité le firent apprécier de chacun, et c'est avec regret que notre population prend congé de son buraliste en lui souhaitant une heureuse retraite.

Régate annuelle de la Neuveville

(c) La régate annuelle interclub du Yacht-Club du lac de Bienne s'est courue dimanche matin, au large de la Neuveville, sur le parcours hôtel J.-J.-Rousseau, Poudeille, Cerlier, le Landeron, hôtel J.-J.-Rousseau. Le temps était beau, avec un léger vent qui, hélas ! diminua sensiblement à mi-course. Le président du comité de course, M. Ernest Weber, président du Y.C.B., put, de 9 h. 15 à 9 h. 40, donner le départ à 55 bateaux des lacs de Bienne, Neuchâtel, Morat et Thoune. On enregistra un seul abandon.

La distribution des prix eut lieu à 14 h. 30 au start :

Jollenkreuzer : 1. Vagabonde, à M. Richard Gonset, Yverdon (MY-CVE), gagne le challenge ; 2. Mathurin, à M. G. Baertschi, Neuchâtel (CVN) ; 3. Eole, à M. W. Gurtner, Bienne (YCB); 4. Fraidieu III, à M. J. von Känel, Tavannes (YCB); 5. Ariette V, à M. R. de Bosset, Neuchâtel (CVN); 6. Mistral, à M. K. Hubacher, Bienne (YCB); 7. Mistral, à M. P. Robert, Neuchâtel (CVN).

Lestés : 1. Hyppocampe, à M. König (YCB) gagne le prix ; 2. Cid Mayor, à M. H. Schaeren, Bienne (YCB); 3. Pampus, à M. Cl. Biedermann, la Neuveville.

Bélougas : 1. Kismet, à M. B. Wyss (YCB), gagne le challenge ; 2. Bel Gazou, à M. J.-L. Dreyer, Neuchâtel (CVN); 3. Surcouf, à M. A. Ducommun, Saint-Blaise (CVN); 4. Maeva, à M. M. Giauque, la Neuveville (YCB); 5. Caraïbe, à M. P. Mœckli, la Neuveville (YCB).

Yoles H : 1. Insoumise III, à M. F. Hubacher, Douanne (YCB) gagne le prix ; 2. Boeing, à M. K. Theurer, Bienne (YCB); 3. L'Intrépide, à M. L. Calame, Bienne (YCB).

Lightning : 1. Santa-Maria, à M. G. Marchand (YCB), gagne le prix ; 2. Holiday, à M. E. Schmidig (YCB); 3. La Rafale, à M. Ch. Nicolet, la Neuveville (YCB); 4. Garoupa, à M. C. Lambelet, Neuchâtel (CVN); 5. La Danaé, à M. R. Bloch, Kilchberg (YCB); 6. Red Fish, à M. P. Tribolet, la Neuveville (YCB).

Pirates : 1. Kalypso, à M. E. Bühlmann (TYC), gagne le challenge ; 2. Bimbo, à M. H. Erzberger (TYC); 3. Krambambuli II, à M. A. Wittwer, Douanne ; 4. Jan II, à M. Schmidt (TYC).

Autres séries : 1. Heroïc, à M. M. Glauser, Bâle (CVN); 2. Tarasque, à M. J.-P. Louis, la Neuveville (YCB); 3. Maspolouras, à M. A. Botteron, la Neuveville (YCB).

Vauriens : 1. Estocade, à M. J.-P. Weber, le Landeron (YCB), gagne le challenge ; 2. Feu Follet, à M. J.-P. Perret, la Chaux-de-Fonds (CVN); 3. Mashariki, à M. Ch. Grimm, la Neuveville (YCB); 4. Mambô, à M. J.-C. DuPasquier, Neuchâtel (CVN); 5. Borgnefesse, à M. von Gunten (YCB); 6. Barracuda, à M. M. Lambelet, Neuchâtel (CVN); 7. Mouille, à M. E. Boner (YCB); 8. Ric, à M. R. von Känel, Bienne (YCB); 9. Caramba, à M. Kurth, la Neuveville (YCB); 10. Bachibouzouk, à M. Krähenbühl (YCB); 11. Kacha, à M. Sposio (CVN); 12. Petit Lord, à M. J. Otto, Neuchâtel (CVN).

Les prochaines régates auront lieu du 10 au 12 juillet prochain, à l'occasion du championnat de la flotte des Vauriens du YCB.

Une dépendance provisoire de la poste

C'est dans cette baraque, construite sur la place de la Poste, qu'ont été installé les services de téléphone et télégraphe pendant la transformation des locaux de la poste. (Press Photo Actualité.)

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Découverte d'une tombe préhistorique

A la rue de Büren, on a découvert, en creusant le sol, une tombe entourée de plaques de pierre. Elle contenait un squelette humain, sur le dos, qui est celui d'un homme qui faisait partie d'une race plutôt petite. On pense l'attribuer à l'époque néolithique, soit à 4000 ou 5000 ans avant notre ère.

YVERDON

Séminaire artisanal

(c) Le bureau d'orientation professionnelle des écoles primaires d'Yverdon a pu organiser en 1958 un séminaire artisanal. Il s'agit d'envoyer les garçons de 15 ans chez un patron pour prendre un premier contact avec une profession choisie. Sur 66 avis adressés aux parents, 14 réponses négatives sont arrivées en retour. Ainsi, 52 élèves sont allés en stage, un ou deux matins, chez 31 patrons.

AVENCHES

Société de développement

(sp) Au cours de son assemblée générale, présidée par M. F. Dessonnaz, la Société de développement a pris connaissance du rapport du comité sur l'activité du dernier exercice. Les comptes et le rapport des vérificateurs furent présentés et adoptés par l'assemblée.

Le comité fut ensuite réélu comme suit: MM. Frédéric Dessonnaz, président; Edouard Zinder, vice-président ; Y. Gottraux, secrétaire ; André Hédiguer, caissier ; J. Hostettler, département théâtre ; J. Schwaab, décoration ; F. Chédel, plage.

Aux propositions individuelles, M. Perret fit une intéressante suggestion pour la signalisation d'Avenches comme cité touristique.

Départ pour la mission

(sp) Au cours d'une cérémonie d'adieu, la population d'Avenches a pris congé d'un de ses enfants, Marcel Chuard, qui s'en va comme artisan-missionnaire au Zambèze, où il devra s'occuper de l'entretien du parc d'automobiles et de diverses constructions.

Ce jeune homme de vingt-deux ans avait fait un apprentissage de mécanicien sur autos à Cortaillod.

VALLÉE DE LA BROYE

COMBREMONT-LE-PETIT

Une belle course

(sp) Le Chœur d'hommes a pu faire cette année une grande course, dont les principales étapes furent Paris, Versailles, le Mont Saint-Michel, la Baule, la Touraine, l'Anjou, la Sologne et la Bourgogne. Cette course fut très réussie et laissera un beau souvenir.

JURA BERNOIS

COURTÉTELLE

Concert des « Armes Réunies » de la Chaux-de-Fonds

(c) Samedi soir, la musique militaire « Les Armes Réunies » s'est rendue à Courtételle, où elle a été l'objet d'un chaleureux accueil. Devant un nombreux public, elle a donné un grand concert sous la direction de M. René de Ceuninck.

Au Conseil général de Boudevilliers

(c) A fin mai, le Conseil général a tenu séance sous la présidence de M. J.-L. Luginbuhl.

Comptes 1958. — Il est donné connaissance de deux rapports, l'un émanant du Conseil communal, l'autre de la commission des comptes. Il est réjouissant de constater que le boni d'exercice a été de 2406 fr. 55, alors que les prévisions budgétaires concluaient à un boni de 363 fr. Outre les attributions budgétaires aux fonds des services des eaux et électrique, il a été porté un compte d'attente des crédits non utilisés, mais qui seront nécessaires en 1959 parce que les dépenses ou travaux y relatifs ont été différés, soit 4200 fr. Par ailleurs des attributions ou amortissements d'actifs ont été faits pour 2900 fr, en sorte qu'il y a eu mieux-value de 31.000 fr. L'amortissement a été de 7000 fr. selon le plan.

Il est cependant intéressant de constater que nos principales ressources proviennent de deux postes importants : électricité et forêts. Le premier a laissé un bénéfice net de 20,160 fr. et le second 41,400 fr. Sans discussions et à l'unanimité, les comptes sont adoptés.

Renouvellement du bureau du Conseil général. — Ont été élus : MM. J.-Louis Luginguhl, président ; J.-Maurice Chollet, vice-président ; Uysse Favre, secrétaire ; Jean Kipfer, vice-secrétaire ; René Jacot et Georges Maridor sont confirmés dans leurs fonctions de questeurs.

Demande de crédit pour surfaçage des routes communales. — Notre commune se doit d'entretenir ses routes en bon état ; après un examen minutieux, il a été constaté qu'un surfaçage de notre réseau routier est indispensable. Les travaux de revêtement portent pour la commune sur une surface totale de 17,200 m² à raison de 1 fr. 26 le m², ce qui représente une dépense de 20,600 fr., à laquelle il faut encore ajouter 800 fr. pour frais spéciaux de lavage dans les villages. La commune pouvant utiliser 6400 fr. du crédit, le Conseil communal sollicite du Consei général un crédit de 15,000 fr. La demande de crédit est accordée sans opposition.

Divers. — M. P. Muhlematter interpelle le Conseil communal au sujet de la signature du bail pour la place des concours que la commune aménage. Il lui est donné la certitude que c'est une formalité qui va se faire, les modalités en ayant été arrêtées.

M. G. Maridor intervient au sujet des hydrants utilisés pour alimenter les pompes à injecter et dont le Conseil a interdit l'emploi. Il ne croit pas que les réparations répétées soient le fait de leur utilisation par les agriculteurs, mais bien plutôt la mauvaise qualité des joints posés par l'installateur. M. M. Bill, président de commune, rétorque que si le Conseil communal a défendu l'usage des hydrants, c'est qu'au lieu de s'en tenir à un seul hydrant, dans chaque village, plusieurs étaient réquisitionnés et souvent ceux-ci étaient mal fermés. De plus, au lieu de se contenter du matériel mis à la disposition des intéressés, certains ne se gênaient pas de se servir du matériel des sapeurs-pompiers sans même le remettre en place.

Une résolution est votée, presque unanime, demandant au Conseil communal de revenir sur sa décision et de permettre l'usage d'un hydrant par village pour rempir les tonneaux utilisés pour la lutte contre les parasites. Ce qui est admis.

M. G. Maridor remercie le Conseil communal pour la pose d'une pompe à l'escalier d'accès au temple. Le même demande quand se fera la réglementation de la circulation au carrefour de Malvilliers ; il suggère aussi d'intervenir auprès des ponts et chaussées pour le raccordement de la route arrivant de la Jonchère sur la route cantonale soit amélioré, ce travail ayant été mal fait.

COUVET

† Le docteur Georges Gander

(c) C'est avec une profonde tristesse que notre population a appris le décès du Dr Georges Gander qui fut pendant un demi-siècle un praticien dévoué et fort estimé dans notre village.

Natif de la Chaux-de-Fonds, c'est le 17 octobre 1902 qu'il ouvrit à Couvet son cabinet médical. Les médecins étaient rares à cette époque, les routes et les chemins de montagne souvent en bien mauvais état et les véhicules à moteur inexistants chez nous, aussi a-t-on conservé le souvenir du Dr Gander visitant ses malades à pied, à bicyclette, plus tard à cheval, inlassablement.

En 1909, il succède au Dr Moebus comme médecin de l'hôpital du Val-de-Travers auquel il sut donner un essor remarquable et pour lequel il se dévoua sans compter ni son temps, ni sa peine. Il occupa ce poste jusqu'en 1947, soit pendant 38 ans durant lesquels l'établissement jouit d'une réputation méritée justifiant un premier agrandissement. C'était le médecin psychologue, réalisant pleinement la nécessité de la cure d'âme, traitant ses malades en ami, ne se bornant pas aux soins purement médicaux, mais connaissant l'importance de l'entretien et des confidences auxquelles le malade ne se livre qu'après avoir été mis en confiance. Il savait laisser à la porte ses chagrins et ses soucis personnels et donner à ses patients le meilleur de lui-même. Et pourtant, les épreuves et les chagrins ne lui furent pas épargnés; malgré cela, il fut toujours pour ses malades celui qui apporte le réconfort et la confiance.

Ses occupations absorbantes ne l'empêchèrent pas de s'occuper de la chose publique. Il fit partie durant de longues années de la commission scolaire, de la commission de salubrité publique et de la commission du Fonds Duval. Amateur d'art averti, il possédait des toiles de valeur et les appréciait en connaisseur.

Malgré ses grandes qualités, c'était un modeste. Son diagnostic était sûr et rapide, mais il n'hésitait jamais à recourir à l'autorité d'un spécialiste renommé quand il pensait y trouver une possibilité de guérison pour son malade. Ces dernières années, malheureusement, la maladie atteignit durement ce lutteur tenace, et il n'aspirait plus qu'au repos, trouvant même qu'il tardait trop et disant : « La mort se venge ; elle ne veut pas de moi, parce que je l'ai trop combattue ».

Tous ceux qui ont connu le Dr Gander dans le plein exercice de son apostolat en garderont un impérissable souvenir.

LES BAYARDS

Commission scolaire

(c) La commission scolaire a choisi Genève pour but de la course scolaire. Les écoliers et les nombreux accompagnants gagneront la grande cité du bout du lac par Mouthe, Morez et le col de la Faucille. A Genève, un arrêt permettra aux visiteurs d'admirer le mur de la Réforme, puis ils se rendront à Cointrin et au Salève. Le retour se fera par la route suisse via Morges et Yverdon.

La vie de nos sociétés

Le bal du Dies academicus

Très rapidement en ce samedi 30 mai, les locaux de l'Université ont été envahis par la jeunesse estudiantine comme aussi par les groupes des anciens où revenait, tel un leitmotiv, le « Tu te souviens » classique. C'est qu'en cette soirée on s'adonnait une fois de plus à la joie de la danse, au plaisir de se retrouver assis à l'un de ces bancs que l'on découvrait comme une bonne surprise au détour d'un corridor. Il a fallu des trésors d'imagination et d'ingéniosité pour transformer ces murs austères, pour faire oublier qu'au fond on se trouvait dans l'enceinte d'une maison sérieuse.

De la salle des professeurs, prolongé par des hauts-parleurs, le flot de rythmes déversé par l'orchestre « Royal Dixieland Band » permit aux jeunes comme aux anciens de s'en donner à cœur joie jusque tard dans la nuit.

L'ambiance de joie qui régna tout au long fit de ce bal une véritable réussite dont il faut féliciter les organisateurs et qui ne fait que maintenir la tradition.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	9 juin	10 juin
3 ½ % Féd. 1945 déc.	101.65	101.80
3 ¼ % Féd. 1946 avril	101.50	101.50 d
3 % Féd. 1949	98.10	98.40
2 ¾ % Féd. 1954 mars	95.50	95.25
3 % Féd. 1955 juin	98.50	98.40
3 % C.F.F. 1938	99.75 d	100.—
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	1045.—	1035.— d
Union Bques Suisses	2002.—	2005.—
Société Banque Suisse	1568.—	1575.—
Crédit Suisse	1592.—	1598.—
Electro-Watt	1585.—	1580.—
Interhandel	3605.—	3640.—
Motor-Columbus	1375.—	1350.—
S.A.E.G., série 1	96.50 d	97.—
Indelec	827.—	825.—
Italo-Suisse	761.—	765.—
Réassurances Zurich	2390.—	2385.—
Winterthour Accid.	875.—	880.—
Zurich Assurances	5150.—	5150.—
Aar et Tessin	1210.— d	1210.—
Saurer	1100.—	1100.— d
Aluminium	3585.—	3580.—
Bally	1330.—	1340.—
Brown Boveri	2585.—	2585.—
Fischer	1400.—	1400.—
Lonza	1250.— d	1235.—
Nestlé Alimentana	1770.—	1770.—
Sulzer	2445.—	2440.—
Baltimore	186.—	187.50
Canadian Pacific	126.50	127.—
Pennsylvania	75.50	77.—
Aluminium Montréal	133.50	138.50
Italo-Argentina	33.25	33.50
Philips	716.—	723.—
Royal Dutch Cy	185.—	186.—
Sodec	50.25	51.75
Stand. Oil New-Jersey	220.—	221.—
Union Carbide	607.—	610.—
American Tel. & Tel.	344.—	346.—
Du Pont de Nemours	1062.—	1066.—
Eastman Kodak	355.—	357.—
General Electric	344.—	341.—
General Foods	400.—	400.—
General Motors	213.—	213.50
International Nickel	400.—	400.—
Internation. Paper Co	506.—	509.—
Kennecott	470.—	468.—
Montgomery Ward	199.—	200.—
National Distillers	125.—	127.—
Allumettes B	117.50	116.—
U. States Steel	399.—	402.—
F.W. Woolworth Co	239.—	235.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	5700.—	5750.—
Schappe	775.— d	780.—
Sandoz	6475.—	6400.—
Geigy nom.	7200.—	7400.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	16900.—	16900.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	830.—	830.—
Crédit F. Vaudois	805.—	805.— d
Romande d'électricité	545.—	545.— d
Ateliers const. Vevey	623.—	623.—
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	4950.—	5000.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	172.—	172.50
Aramayo	41.—	41.— d
Chartered	59.—	59.—
Charmilles (Atel. de)	900.—	905.—
Physique porteur	798.—	800.—
Sécheron porteur	510.—	510.—
S.K.F.	267.—	270.—

Cours communiqués, sans engagement
Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévision Electronique 16.85

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	9 juin	10 juin
Banque Nationale	700.— d	700.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	650.— d	660.—
La Neuchâteloise as.g.	1510.—	1475.— d
Ap. Gardy Neuchâtel	220.— d	223.— d
Câbl. élec. Cortaillod	16000.— d	16000.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	4400.— d	4400.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2700.— d	2675.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	1825.— o	1825.— o
Ciment Portland	6000.— d	6000.— d
Etablissem. Perrenoud	500.— o	500.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	455.— d	455.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2475.—	2400.— d
Tramways Neuchâtel	560.— d	560.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv	60.— d	60.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	98.50 d	98.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.50	101.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.50 d	101.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	99.— d
Com. Neuch. 3% 1951	96.50 d	96.50 d
Ch.-de-Fds 3½% 1946	99.— d	99.— d
Le Locle 3½ 1947	99.— d	99.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	97.— d	96.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	94.50 d	94.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.50 d	98.50 d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	99.— d	99.— d
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.50 d	96.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1950	99.— d	99.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Billets de banque étrangers

du 10 juin 1959

	Achat	Vente
France	—.85 ½	—.89 ½
U.S.A.	4.29	4.33
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.40	8.60
Hollande	113.50	115.50
Italie	—.68	—.70½
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.55	16.85
Espagne	7.40	7.80

Marché libre de l'or

Pièces suisses	29.50/30.50
françaises	29.75/30.75
anglaises	40.25/41.50
américaines	7.70/8.—
lingots	4860.—/4890.—

Cours communiqués, sans engagement
par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SUISSE

Négociations économiques avec la Yougoslavie

Les négociations menées à Belgrade et à Berne entre une délégation suisse et une délégation yougoslave, qui avaient pour objet le règlement de diverses questions intéressant le trafic entre les deux pays, ont conduit à la signature de deux accords. Un avenant à l'accord du 27 septembre 1948, relatif à l'indemnisation des intérêts suisses frappés par les mesures de nationalisation prises en Yougoslavie, règle la question du paiement de la somme de 25 millions de francs nécessaire pour amortir complètement l'indemnité de 75 millions de francs convenue avec la Yougoslavie aux termes de l'accord précité. Dans un protocole, diverses dispositions, relatives aux paiements réciproques, ont été adaptées à la situation actuelle.

Coop-Vie

Par rapport à l'année précédente, le total des sommes assurées des nouvelles propositions a augmenté de 11 % dans l'assurance collective et même de 20 % dans l'assurance individuelle. Dans l'ensemble, la nouvelle production passe de 60,4 millions de fr. en 1957 à 68,8 millions de fr, soit 14 % d'augmentation.

L'état des assurances de capitaux atteint 328 millions de fr. de somme assurée, et l'assurance de rente 8,69 millions de fr. de rente annuelle assurée.

De l'excédent 1958 de 1,181.000 fr., 1,021,000 fr. sont versés au fonds de mises en réserve pour ristournes aux assurés, 100,000 fr. au capital de fondation et fonds à disposition et 60,000 fr. au fonds de réserve statutaire.

Assemblée des actionnaires de la maison Jules Perrenoud et Cie, à Cernier

Tenue à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Jean Gabus, du Locle, l'assemblée des actionnaires de la maison Jules Perrenoud et Cie a eu lieu, vendredi 5 juin, à la salle du tribunal.

Les actionnaires présents représentaient 1115 actions.

Le président, dans son rapport, releva la bonne marche de la société au cours de l'exercice écoulé. Le bénéfice réalisé, après versements de divers fonds, permet de distribuer aux actionnaires un dividende de 4 %.

M. Jacques Payot, directeur, commenta l'évolution du marché du meuble et donna divers renseignements sur la fabrication. L'assemblée adopta à l'unanimité les rapports présentés.

M. Albert Reuge, dont le mandat au sein du conseil arrivait à échéance, a été réélu pour une nouvelle période de cinq ans.

VAL-DE-RUZ

MONTMOLLIN

Fête populaire

(c) C'est dimanche qu'a eu lieu la grande kermesse de l'« Echo du lac ». La fête fut favorisée par un temps ensoleillé et vit la grande affluence.

Montée à l'alpage

(c) Au cours de la semaine dernière, de nombreux troupeaux de notre canton et des cantons voisins se sont rendus sur nos alpages par la voie habituelle ou par train routier.

Fenaison

(c) Les fenaisons vont bon train dans toute la région. La récolte est bonne, favorisée qu'elle a été par le temps clément du mois dernier.

VILLIERS

Découverte d'une tanière

(c) Un agriculteur de Clémesin a découvert, il y a quelques jours, une tanière en plein champ, sous une meule de foin, tanière contenant six petits renards. Trois de ceux-ci purent être capturés, alors que les trois autres s'enfuyaient en direction de la forêt. Un agriculteur s'étant plaint ces jours passés de la visite de maître goupil dans son poulailler, on peut en déduire que ces renardeaux faisaient bonne chère avec poules et poulets ainsi volés !

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Assemblée de la section de Neuchâtel de la Société suisse des buralistes postaux

(c) Dimanche s'est tenue cette assemblée sous la présidence de M. Edmond André, en présence d'une cinquantaine de membres. La belle salle du Conseil général avait été décorée avec goût. Un ordre du jour très chargé remplit toute la matinée. A midi, un excellent repas fut servi à l'hôtel de l'Ours.

Au dessert, les deux délégués genevois exprimèrent le salut de la section sœur, puis ce fut la distribution des plateaux et de plantes fleuries à six buralistes ayant 25 ou 40 ans de service : Robert Droz, Fontainemelon, 40 ans ; Roger Dumont, la Brévine, Robert Monard, Boudry, René Boillat, Sonceboz, Henri Kapp, Renan, ancien buraliste à Boveresse, et Robert Perret, Villiers, tous 25 ans.

. L'après-midi, on se rendit en car à Mauborget, où le verre de l'amitié fut offert par les heureux anciens.

Une collation fut servie ensuite aux Plânes, avant le retour, par Couvet, à Travers. L'assemblée d'automne se tiendra à Auvernier.

Lundi matin, nous apprenions avec chagrin le décès d'une buraliste fidèle aux assemblées, Mme Clara Juvet, depuis 1939 titulaire du bureau du Mont-de-Buttes, et qui se réjouissait de fêter en juillet avec ses collègues le cinquantième anniversaire de la société.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Lutte contre le carpocapse ou ver des fruits

Les stations fédérales d'essais agricoles communiquent :

Les températures élevées du début de juin ont favorisé l'activité du carpocapse des pommes et des poires dans les vergers des régions basses du bassin lémanique et du lac de Neuchâtel où la ponte a commencé à s'intensifier par endroits.

Nous recommandons donc aux arboriculteurs de ces régions d'appliquer le premier traitement contre ce ravageur à partir de jeudi 11 juin. Seuls des contrôles localisés du vol et de la ponte peuvent permettre aux cultivateurs de retarder cette application dans leurs vergers.

Pour ce premier traitement, on utilisera de préférence un arséniate de plomb additionné d'un fongicide. En cas d'attaque simultanée de mineuses des feuilles, de psylles ou de pucerons, il convient de remplacer l'arséniate par un des esters phosphoriques appropriés.

Un communiqué ultérieur renseignera les arboriculteurs des régions plus élevées de Suisse romande.

CHRONIQUE VITICOLE

Traitement contre le mildiou

La Station d'essais viticoles d'Auvernier nous communique :

Les orages et pluies de ces derniers jours ont suffi à produire l'infection primaire du mildiou. Un premier traitement devient indispensable et doit être terminé avant le 13 juin. Ce traitement doit être exécuté avec soin et sans ménager la bouillie, ceci tout spécialement dans les vignes blessées par la grêle.

Employer de préférence un produit organique qui ne nuira pas à la floraison.

Surveiller l'apparition des vers de la cochylis et, si nécessaire, ajouter un insecticide à la bouillie de sulfatage.

FOIE

Améliorez la sécrétion de la bile

Aujourd'hui, une gamme de plantes réputées pour combattre les dérangements du foie et de la vésicule biliaire ont été judicieusement associées pour stimuler la sécrétion et les fonctions hépatiques, pour déployer une réaction étendue, prompte et durable, sans accoutumance. Antispasmodique, facilitant le travail de la digestion, voilà BIL 9. Toutes pharmacies, Fr. 4.—.

BIL 9

30 gouttes dans un peu d'eau!

CAMOMINT

extrait de menthe et camomille

Contre tous les troubles possibles d'une mauvaise digestion! Le Camomint vous soulage et rafraîchit instantanément.

Le flacon Fr. 2.50 et Fr. 4.-

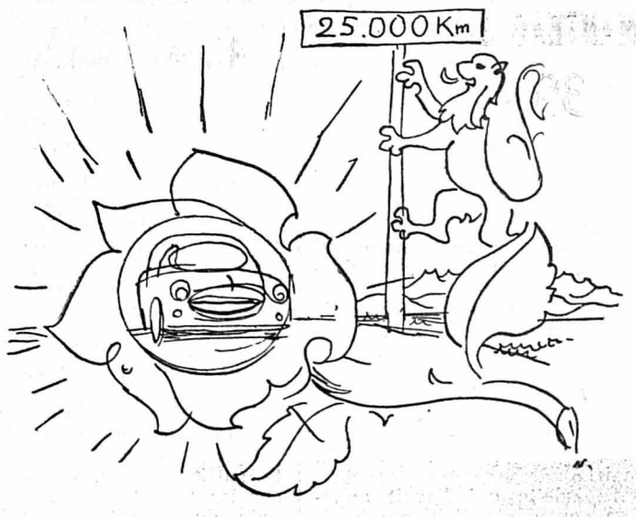

...après 25000 km., ma voiture me donne pleine et entière satisfaction,

nous écrit M. R. A... de sa Peugeot 403.

...Elle est toujours comme neuve et je l'apprécie tous les jours davantage pour toutes ses qualités...

Devenez aussi un automobiliste totalement satisfait de sa voiture, roulez sur Peugeot 403.

Venez voir et essayer les derniers modèles

avec sièges-couchettes, toit ouvrant, intérieur en tissu plastifié de très belle apparence, et nouveau ventilateur débrayable automatique. Prix : limousine 4 portes, avec sièges-couchettes, Fr. 9725.—. Avec suppléments réduits : toit ouvrant, pneus MICHELIN « X », et embrayage automatique sans pédale. Agent pour la région :

J.-L. SEGESSEMANN, GARAGE DU LITTORAL, NEUCHATEL

Début route des Falaises. Tél. 5 99 91.

Aujourd'hui jeudi café complet

Grâce à sa qualité et à son prix extrêmement avantageux le **Choco-Drink Migros** a conquis une renommée bien méritée. Préparé à l'aide de chocolats les meilleurs, il est stérilisé et homogénéisé. Il se conserve donc plus longtemps. C'est une boisson rafraîchissante, délicieuse et bienfaisante qui vous enthousiasmera !

Une boisson très appréciée...

Choco-drink

bouteille 1/2 l. **-.40**

Pas de dépôt de verre !
Nous vous prions cependant de nous rendre le plus rapidement possible les verres vides
Nous vous faisons confiance

NOUVEAU

SIROP DE FRAMBOISE «REALA» le l. **2.20** + dépôt

Mélangé à de l'APROZ nature, un excellent désaltérant !

MIGROS

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
Rue Fleury 16

A vendre des
outils d'horlogerie
Prix intéressant. Téléphone 5 48 46.

Machine à laver
« Miele », 5000 watts, 380 volts, en parfait état de marche et d'entretien, à vendre à un prix très favorable. A voir auprès de la maison Beck & Cie à Peseux. Tél. 8 12 43.

A vendre
enregistreur
« Webster 210 », avec bobines et micro. 500 fr. Tél. (038) 5 19 40, entre 19-20 heures.

1000

solutions pour regommer, réparer ou reprofiler un pneu blessé ou lisse, mais la plus rationnelle est effectuée chez le spécialiste

Rhobs
PNEUMATIQUES
Rue des Saars 14
NEUCHATEL

WISA GLORIA

Toujours un très grand assortiment
BIEDERMANN
NEUCHATEL

3 TOURS DE LITS
Superbe moquette, dessin Berbère **Fr. 95.-**
TAPIS BENOIT Maillefer 25 Tél. 5 34 69
Un coup de téléphone et nous venons vous cherche en voiture

A vendre une belle collection de
timbres «PRO JUVENTUTE»
oblitérés et non oblitérés et en blocs de quatre non oblitérés avec précurseurs oblitérés (pas en bloc). — Pour tous renseignements, téléphoner au (038) 7 57 64.

Pour vos stoppages, nettoyages de
TAPIS D'ORIENT
ou tout autre genre, une seule adresse : V. Sinniger. Tél. 5 38 43, Vauseyon 3. Atelier spécialisé.

CE QUI SE PORTE MAINTENANT...

...paletots, autocoats et manteaux

«VINYL»

- Chic comme du cuir
- Très mode et élégant
- Pour la ville et le sport
- Idéal pour tous temps
- 100 % imperméabilisé
- Tous les modèles doublés de satin
- Blanc et teintes mode

MANTEAU 3/4 39.-

MANTEAU 49.-

TRIANGLE 2.90

PALETOT 29.80

AU LOUVRE
LA NOUVEAUTE S.A / NEUCHÂTEL

Profite beaucoup !

1.10
Le litre seulement

Avec un litre vous assaisonnez 50 salades environ, car le Stoma est d'un goût très relevé
Un excellent vinaigre pour tous usages

C'est une spécialité Chirat
Avec bon Avanti

L. CHIRAT S. A., CAROUGE - GENÈVE

FIRMA / MAISON
Masserey
LINOLEUM GIUBIASCO

- **UN FOND EN LINOLÉUM** incrusté Giubiasco aux teintes vives et jeunes Fr. 15.— le m² rendu posé. Pour escalier : « Plastofloor ».
- **POSE EN QUELQUES HEURES !** du plaisir pour 30 ans !
- Avec des sols neufs, chauds et agréables, tout vous sera moins pénible !
- Les **FRÈRES MASSEREY** aiment leur métier, effectuent les poses consciencieusement, soit : analyse des fonds, résistance, sous-couches, nivelage.

NEUCHÂTEL Tél. No (038) 5 59 12
Bureaux et entrepôts : Portes-Rouges 131

Enfin un rasoir de qualité

pour le voyage
pour le camping
pour la voiture
pour l'homme d'affaires
pour le service militaire

fr. 45.-

Le cœur du

DISTLER TOURIST

est le fameux moteur DISTLER universellement connu, fonctionnant avec 4 petites piles de 1,5 v. permettant de se raser chaque jour pendant PLUSIEURS SEMAINES

sans eau
sans savon
sans blaireau
sans lame
sans prise électrique

Qualité imbattable

Cet appareil absolument sensationnel est en vente chez :

Vuilliomenet & Cie S.A
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL
Grand-Rue 4

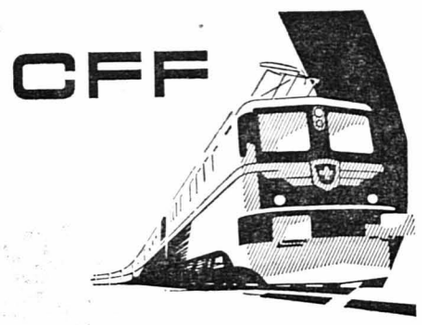

DU NOUVEAU
pour celui qui aime les voyages

du 31 mai au 30 septembre 1959
la gare de Neuchâtel met en vente les billets spéciaux à prix réduit suivants :

TÊTE-DE-RAN
Tous les samedis et dimanches
Validité 1 jour
Avec téléphérique, simple course Fr. 4.80
Avec téléphérique, aller et retour Fr. 6.—

Tous les jours :
Petite-Scheidegg . . . . . Fr. 33.—
Kandersteg . . . . . Fr. 18.50
Grindelwald . . . . . Fr. 21.50
Schynige-Platte . . . . . Fr. 24.—

Validité : un jour ; billets achetés le samedi sont valables 2 jours.
Aller à volonté. Retour à volonté jusqu'à Thoune et par n'importe quel train partant après 16 heures.

Machines à coudre d'occasion

1 ELNA supermatic occasion Fr. 495.—
2 ELNA I à Fr. 170.— et 190.—
1 choix de 10 ELNA I de Fr. 200.— à 300.—
1 BERNINA zigzag portative fr. 390.—
1 HELVETIA portative électrique Fr. 180.—
1 meuble de salon, électrique Fr. 170.—

Toutes ces machines sont garanties de 1 an à 2 ans et vendues à partir de Fr. **15.-** par mois

Un coup de téléphone au 5 58 93 et la machine qui vous intéresse vous sera présentée à votre domicile au jour et à l'heure qui vous conviennent.

G. Dumont
Epancheurs 5 · Tél. 558.93
NEUCHATEL

La bonne friture au Pavillon
Tél. 5 84 98

MONSIEUR

possédant voiture désire rencontrer monsieur ou dame, ayant permis de conduire, pour sorties amicales. Ne demande aucune participation aux frais. Tél. 5 43 81 dès 18 heures.

RÉPARATIONS DE CHEMISES

Confection de beaux cols, même sans étoffe de rechange. Courts délais de livraison

TIP-TOP CHEMISERIE

rue du Concert, chalet vis-à-vis de la « Feuille d'avis », NEUCHATEL

LAVAGNA,
au bord de la mer, près de la plage. Maîtresse d'école offre l'hospitalité à demoiselles. Vie de famille, surveillance (chambre de 3 ou 4 lits). Juin 1300 lires, juillet 1500 lires, août 1700 lires, septembre 1300 lires. Mme Gualco, Piazza Torino 3/4, Lavagna (Genova).

Echangez du vieux contre du NEFF !

33 MODÈLES

de cuisinières électriques ou à gaz depuis

295.-

tous combinables avec potager à bois-charbon, ou frigo. Modèles spéciaux à butane. Modèles **automatiques.**

Tous avec thermostat et nombreux perfectionnements nouveaux.

Grands modèles pour pensions - restaurants, etc.

Demandez documentation spéciale.

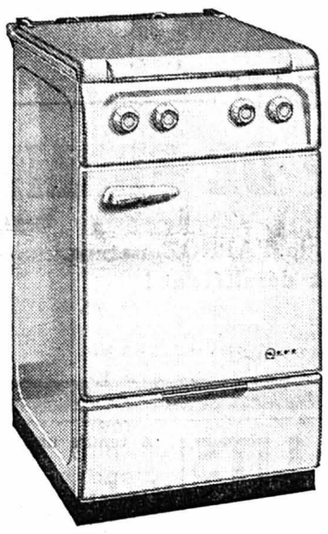

Cliché: L'un des nouveaux modèles NEFF, électrique, 3 plaques rapides. Four géant à thermostat (47 × 40 × 28 cm.). **2 lampes témoins.** Tiroir émaillé, **coulissant sous le four.** Carrosserie superbloc, triple émaillage de luxe, etc...

Grâce à une production de 2000 appareils par jour, nouveau prix : seulement

435.-

modèle à 3 plaques
modèle à 4 plaques, Fr. **485.—**
A gaz, 3 feux, Fr. **385.—**
A gaz, 4 feux, Fr. **425.—**
+ (facultatif) couvercle-table Fr. **25.—**
Gril - rôtissoire adaptable dans le four . Fr. **60.—**
Broche automatique rotative . . . . Fr. **50.—**

REPRISE AVANTAGEUSE DE VOTRE ANCIENNE CUISINIÈRE
(ou * PLAN D'ACHAT FAMILIAL * sans intérêts)

Arts Ménagers sa.

NEUCHÂTEL : 26, rue du Seyon. Tél. (038) 5 55 90

DUBOIS JEANRENAUD & Cie
NEUCHATEL
PLACE-D'ARMES 5 TÉL. 5 63 63

Charbons achetés en été :

ECONOMIE - SÉCURITÉ

Prime d'été jusqu'à fin juin :
40 ct. par 100 kg.

Notre expérience nous met en mesure de vous conseiller et de vous servir pour vous chauffer le plus rationnellement et le plus économiquement possible

Nous livrons aussi des anthracites sud-africains à très bas prix

Fr. 15.80

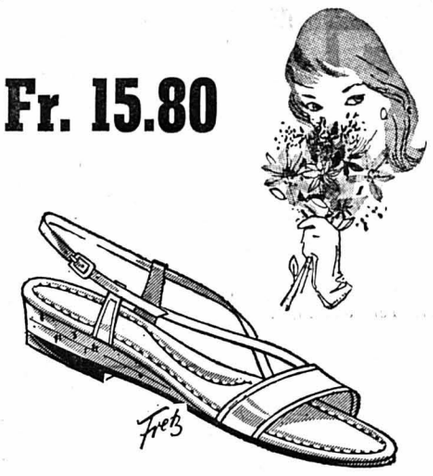

beige, rouge ou blanc
talon liège - semelle capitonnée

J. KURTH SA
Seyon 3 - NEUCHATEL

A la Société d'histoire et d'archéologie

La séance du 26 mars avait attiré des architectes à l'Auditoire des lettres de l'Université, outre les membres habituels de la section de châtel et restaurateur du château de Neuchâtel. Présenté par M. Fernand Lœw, président, M. Edmond Calame, architecte de la gare de Neu-Boudry, conviait ses auditeurs à une vaste promenade dans *La protection des monuments historiques en France.*

Partant de l'Egypte, qui avait choisi des matérieux propres à défier le temps, M. Calame cite Chateaubriand et le *Génie du christianisme* pour s'attarder à l'auteur de *La Vénus d'Ille,* Mérimée, nommé inspecteur général des monuments historique en 1834 à l'âge de trente et un ans, va se vouer de tout son pouvoir, et avec la sûreté de ses connaissances archéologiques, à la conservation des anciens édifices français, jusqu'en 1860, dix ans avant sa mort. Il y a profit et plaisir à relire aujourd'hui ses *Etudes sur les arts au Moyen Age* (1875), en particulier les pages de 1845 sur l'église de Saint-Savin et ses peintures murales, ainsi que ses notes de voyages.

M. Edmond Calame nous rappelle aussi ce qui demeure de l'œuvre de Viollet-le-Duc, contemporain et ami de Mérimée, restaurateur de l'église de Vézelay, de Notre-Dame de Paris et de Carcassonne. On consulte encore avec fruit son magistral *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIme au XVImе siècle* (1854) et ses *Entretiens sur l'architecture.* « Notre temps, déclare l'orateur, s'il ne suit plus aveuglément Viollet-le-Duc, reconnaît en lui un pionnier intelligent et utile. Au XIXme siècle, le délabrement des édifices impliquait ou la restauration ou l'abandon. De nos jours, et depuis cent ans, presque tous les monuments importants sont sauvés ; pour les autres, on conservera sans prétendre restituer. »

L'exposé s'appuyait sur d'abondantes citations et s'illustrait d'un beau choix de photographies.

×××

Les maisons particulières et les édifices publics du XVImе au XVIIImе siècle constituent le décor familier et aimé de notre ville. Nos historiens, de Louis Reutter à M. Jean Courvoisier, nous ont appris à les mieux connaître. Mais si nous sommes désormais renseignés sur les demeures qui sont encore les nôtres, que savons-nous de celles qui ont disparu et en particulier des maisons qu'habitèrent nos ancêtres du XVme siècle ?

Se fondant sur les actes notariés de l'époque, qui nous ont déjà valu un beau travail sur le mariage, M. Fernand Lœw, professeur à l'Ecole supérieure de commerce et président de la section, s'attache dans la séance du 23 avril — dernière de la saison — à décrire *l'habitation à Neuchâtel au XVme siècle.*

Des références précises prouvent qu'on utilisait la pierre, le sable et la chaux ; mais l'essentiel était le bois. Tous les contrats de construction retrouvés par M. F. Loew sont conclus avec des charpentiers et non avec des maçons. Le mur semble avoir joué un rôle secondaire, parce qu'il était très bas, comme celui des fermes jurassiennes. La charpente posait des problèmes difficiles. Aussi, les poutres et le toit sont-ils mentionnés en premier lieu. Les maisons, assez basses, ne comprenaient souvent qu'un rez-de-chaussée surmonté d'une ou deux chambres. Le transport des « marins », ou poutres, n'incombait pas en général au charpentier, mais au propriétaire. Le contrat prévoit la construction de la ferme ou charpente, de la « levure », selon l'expression d'alors, que l'on montait avec un leveur. Fait de gros madriers, d'une poulie et d'une corde, cet élévateur mobile servait aussi bien à monter les pièces de bois que les pierres, le sable la chaux et les tuiles. Cet appareil, connu de toute l'Europe, avait déjà servi à la construction des cathédrales, des châteaux, des tours et des murailles.

Les contrats mentionnent le nombre des différentes sortes de poutres, pannes, chevrons, chevêtres et filières destinés à la charpente. Le manteau de la cheminée était aussi du ressort du charpentier. Le bois provenait des forêts de la région, ou de Brot, Noiraigue et Gorgier. Ainsi, Estevenin de Brot fournit en 1459 à Perrenet Bonneta, bourgeois de Neuchâtel, dix douzaines de « lans », ou planches, dont une douzaine en épicéa de seize pieds de long et trois doigts d'épaisseur. Les neuf autres douzaines mesurent quinze pieds de long et deux doigts d'épaisseur.

Les chambres ne sont pas très nombreuses. Henry Pary, bourgeois aisé de Neuchâtel, n'en a que trois. Mais il a en outre un poêle, pièce chauffable, le salon de l'époque. Le charpentier y vouait tous ses soins. Guillaume Rollin, en 1471, fait refaire par Nicolet Aubert le « ciel », les parois et la porte de son poêle, dans sa demeure de la rue des Moulins. On constate à quelque temps de là le même besoin au château, où Philippe de Hochberg fait faire d'importantes transformations *(Musée neuchâtelois,* 1947, p. 45, article de J. Lozeron).

Le « chapuis » (charpentier) a besoin d'une main-d'œuvre importante pour lever la charpente du toit, la « ramure », et mettre en place les poutres et les solives des plafonds. Jean Perregaud, en 1469, s'engage à faire porter la tuile sur le toit de sa maison de Monruz. C'est alors la seule couverture autorisée en ville. Vingt ans plus tôt, les toits de bardeaux étaient encore nombreux à Neuchâtel. Cependant, il y avait déjà des maisons couvertes de tuiles en 1420, comme la première maison de ville, construite en bois, puis en pierre en 1441. Le clocher même de la Collégiale, en 1363, était couvert d'« ancelles » de chêne. Ces bardeaux étaient retenus par de lourdes pierres plates, selon la méthode encore appliquée aujourd'hui dans les quelques fermes du canton qui ont conservé cette toiture originale. De ville grise de bardeaux, Neuchâtel n'est pas encore devenue une ville rouge de tuiles en 1473. Il faudra plus de vingt ans pour tirer la leçon de l'incendie de 1450, qui détruisit la ville entière sur les deux rives du Seyon. Les chêneaux, en revanche, restent de bois jusqu'au XIXme siècle et du genre féminin jusqu'à nos jours, à la campagne du moins.

Les fenêtres du XVme siècle, exiguës, étaient recouvertes de papier, le verre à vitre rare et cher n'étant guère utilisé que dans les églises. Il n'apparaîtra dans les maison particulières qu'un siècle plus tard, sous la forme de petits carreaux sertis de plomb. Une fenêtre percée dans un mur constituait au XVme siècle déjà un droit, le droit à la lumière, acheté fort cher parfois : serviture empêchant le voisin de construire.

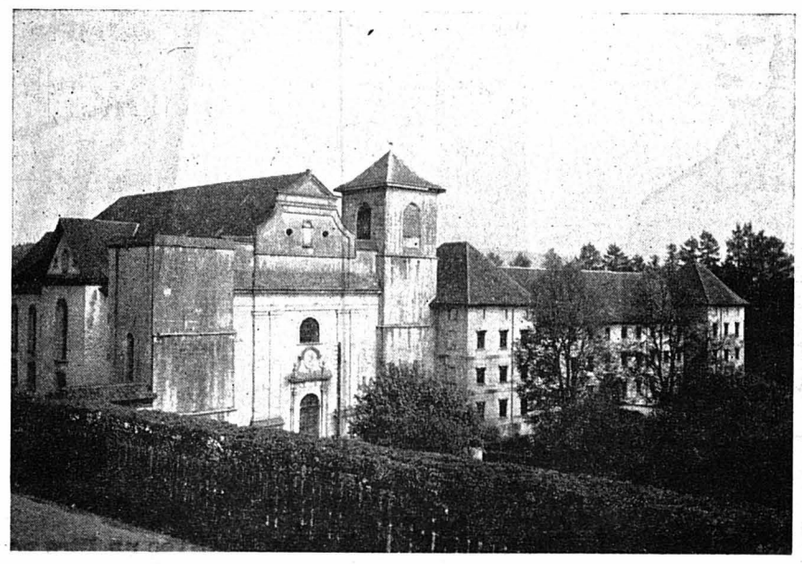

Cette année, l'excursion de printemps a conduit les membres de la section de Neuchâtel à Bellelay où ils ont pu visiter l'église abbatiale (notre photo).

Nous connaissons mal l'arrangement intérieur des maisons peu spacieuses qui se serraient sur la colline du château, à la rue des Moulins, à la rue de l'Hôpital, à la rue des Escoffiers ou Grand-Rue, à la rue du Neubourg ou de la Neuve Ville. Une cuisine, un poêle, une ou deux chambres, une galerie et c'était tout en général. Il y avait des fosses et des fumiers, car Neuchâtel était alors une ville agricole. Les déchets étaient récupérés, au lieu d'être jetés au lac. Il y avait des bains publics : la « bastube ».

Dans la cuisine, l'écoulement du « lavoir », évier fait d'une grosse pierre creusée, se faisait à travers le mur et l'eau sale se déversait dehors. « Un chéneau » conduisait parfois les eaux usées en un endroit propice. Vers le milieu du siècle, on ordonna en ville de déverser les eaux polluées ailleurs que dans la rue.

La cave voûtée était construite à l'extérieur de la maison, à cause du niveau du lac, puis la maison s'est étendue sur la cave. Outre le pressoir, appelé *trouz, truez, true* ou *trie,* le cellier et la cave, il y avait dans bien des maisons étable, écurie, appelée alors *menechacier,* et grange.

Au moyen âge, il fallait aller chercher l'eau à la fontaine, mais certaines maisons neuchâteloises étaient pourvues d'un puits.

Sachons gré à M. F. Loew de nous avoir donné des demeures de nos ancêtres du XVme siècle une idée plus claire, plus familière aussi, avec des rapprochements naturels avec les anciennes constructions de Bourgogne, d'où nous venaient alors presque tous nos maçons. « Certes, a conclu le conférencier, nous ne savons pas tout. Des travaux d'approche patients sont nécessaires pour obtenir d'autres indications précises qui, s'ajoutant les unes aux autres, permettront peut-être de substituer aux notions encore vagues la notion plus intéressante et plus fertile d'évolution. » Que M. Loew poursuive, avec l'infatigable patience de l'érudit, des recherches originales dont il a déjà extrait pour notre joie, de son inépuisable *trouz,* un plein cellier !

(A suivre.) Eric BERTHOUD.

Aujourd'hui **jeudi**
café complet

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

3 avril. Radiation de la raison sociale Pierre Girardier, garage Hirondelle, à Neuchâtel, par suite de remise de commerce.

Le chef de la maison Pierre Senn, garage Hirondelle, exploitation du garage Hirondelle, à Neuchâtel, est Pierre-Gallus Senn, à Neuchâtel. Pierre-à-Mazel 25.

13. Matériaux de construction S.A., à Cressier. La procuration conférée à Charles Blanc est éteinte.

Matériaux de construction S.A., succursale de Neuchâtel, à Neuchâtel, avec siège principal à Cressier. La procuration conférée à Charles Blanc est éteinte. Le siège de la succursale est transféré : Fahys 67.

Société de Banque Suisse, siège d'affaires (succursales) de Neuchâtel, société anonyme avec siège principal à Bâle. Le Dr Max Staehelin, vice-président, est démissionnaire. Il a été remplacé par le Dr Robert Käppeli, à Riehen.

Sous la raison sociale Allanfranchini & Cie, ci-devant entreprise Arthur Bura, à Neuchâtel, il a été constitué une société en commandite qui a pour seul associé indéfiniment responsable Michel-François Allanfranchini et pour associé commanditaire Jean-Paul-Arthur Allanfranchini. Entreprise de travaux publics et de maçonnerie. Rue de Maillefer 32.

21. Radiation de la raison sociale Paul Huber, fabrique de fraises, successeur de J. Vautravers, à Couvet, par suite de décès du titulaire. La suite des affaires, sans actif et passif, est reprise par la maison « Robert Fivaz, fabrique de fraises, successeur de J. Vautravers », à Couvet.

30. Radiation des raisons sociales suivantes :

J.-G. Meyer, farines, sons et graines fourragères, à Saint-Blaise, par suite de décès du titulaire.

Du registre du commerce de Boudry de la Société immobilière rue de la Côte no 158 à Neuchâtel S.A., à Corcelles, par suite de transfert du siège de la société à Neuchâtel.

1er mai. Domaine de Coulon, Château d'en-Bas à Eclépens S.A., achat, construction, exploitation, ainsi que la vente d'immeubles, etc., à Neuchâtel. Les bureaux sont transférés faubourg de l'Hôpital 68, chez l'administrateur E.-G. de Coulon.

2. Société coopérative d'habitation de Fleurier, à Fleurier. Max Benoit et Jules-Joseph Niquille ne font plus partie du conseil d'administration ; leurs pouvoirs sont radiés. Président : Tell-Edouard Pochon. La signature de Vincent Charrère, comme vice-président, est radiée. Bureau : chez le président, rue du Jet-d'Eau 5.

Union de Banques Suisses, société anonyme avec siège principal à Zurich, succursale de la Chaux-de-Fonds. Emile Schlatter a été nommé fondé de pouvoir.

10 avril. Transfert à Neuchâtel du siège de la Société Immobilière rue de la Côte No 158 à Neuchâtel S.A., précédemment à Corcelles. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société a pour but l'acquisition, la construction, la gérance et la vente de tous immeubles, ainsi que l'exécution de toutes opérations immobilières. Capital social : 50.000 fr., libéré jusqu'à concurrence de 20.000 fr. L'administratrice unique Alice Rossetti-Niklaus a démissionné ; ses pouvoirs sont éteints. Président: Etienne-Dominique Pagani. Locaux : faubourg de la Gare 13, chez le président.

14. Société de Banque Suisse, société anonyme avec siège principal à Bâle, succursale du Locle. Le Dr Max Staehelin, vice-président du conseil d'administration, est démissionnaire ; sa signature est radiée. Nouveau vice-président : Robert Käppeli, Dr h. c., à Riehen.

Modification des statuts de la Société financière neuchâteloise d'Electricité S. A., à Neuchâtel, le capital social entièrement libéré ayant été porté de 1.500.000 fr. à 3.000.000 francs.

15. Verdon S. A., fabrication et commerce d'articles publicitaires et décoratifs dans le domaine de la sérigraphie et peinture, à la Chaux-de-Fonds. Edgar Verdon, démissionnaire, ne fait plus partie du conseil d'administration ; sa signature est radiée.

Modification des statuts de la S. I. Ouest-Unité S. A., à la Chaux-de-Fonds, le capital social de 50.000 fr. étant actuellement entièrement libéré.

Gillette Switzerland Limited, tous articles et produits de consommation courante, etc., société anonyme, à Neuchâtel. Par suite de changement de nom de la rue, l'adresse actuelle est : 14, rue des Gouttes d'Or.

Gillette Handels A. G. (Société de commerce Gillette S. A.), exportation, importation et commerce de produits de toutes natures des sociétés Gillette, à Neuchâtel. Par suite de changement de nom de la rue, l'adresse actuelle est : 14, rue des Gouttes d'Or.

Le chef de la maison Nelly Weber, commerce de tabacs, cigares, cigarettes, journaux et disques, au Locle, est Nelly-Germaine Weber, divorcée de Jean Haag, au Locle. Rue Daniel-Jean-Richard 33.

17. Le chef de la maison Joseph Baume, fabrication et commerce d'articles-souvenir, à la Chaux-de-Fonds, est Joseph-Albert-Camille Baume, à la Chaux-de-Fonds. Rue du Nord 163.

Radiation de la raison sociale Union suisse des amies de la jeune fille (Schweizerischer Verein der Freundinnen junger Mädchen), à Neuchâtel, l'association n'étant pas soumise à l'inscription.

Von Büren S. A., fabrique d'horlogerie, à Neuchâtel. Les locaux sont transférés à l'avenue de la Gare 29.

18. Le chef de la maison Beautex Hehlen Roland, commerce de textiles, à la Chaux-de-Fonds, est Roland-Albert Hehlen, à la Chaux-de-Fonds. 58, rue Jaquet-Droz.

Asile des Bayards et Verrières, fondation, aux Bayards. Etienne Dubois, président, a démissionné ; ses pouvoirs sont éteints. A été nommé président : Robert Rossier, aux Verrières.

21. Radiation des raisons sociales suivantes :

Madame veuve Nathan Weill, commerce d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, par suite de cessation de commerce.

Branex, Willy R. Brandt, exportation et importation de marchandises en tous genres, pour tous pays, à la Chaux-de-Fonds, par suite de cessation d'exploitation.

22. Electricité Neuchâteloise S. A., à Neuchâtel. Le capital social de 5.000.000 francs est actuellement entièrement libéré.

Radiation des raisons sociales suivantes :

Lavoir du Couvent, Edward Pfenniger, à la Chaux-de-Fonds, par suite de cessation d'exploitation.

Paul Girard, atelier de terminage de mouvements d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds, par suite de remise de commerce. L'actif et le passif sont repris par la maison « Roger Grobéty », au Noirmont.

23. Modification des statuts de Création Watch Co Export S. A., à Neuchâtel qui a changé sa raison sociale en Cobal Ltd. Son but est l'achat, la vente, le commerce, l'importation et l'exportation de tous produits manufacturés ou non et notamment de tabac et cigarettes. Elle peut en outre assumer des participations à toutes entreprises en Suisse. L'administrateur Paul Honsberger est actuellement domicilié à Hauterive. Nouvelle adresse : Terreaux 7.

Modification des statuts de Caractères S. A., au Locle, le capital social de 150.000 fr. ayant été porté à 250.000 fr. Il est entièrement libéré. A été nommé administrateur : Jacques Cornu. Président du conseil d'administration : Ernst Jost. Nouvelle adresse : rue du Parc 7.

Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité

Dès le 13 juin 1959, et pendant toute l'année,

NOS BUREAUX SERONT OUVERTS LE SAMEDI DE 7 À 11 HEURES

Passé 11 heures, les avis urgents, avis de naissance et avis mortuaires destinés au numéro du lundi devront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, ou, en cas de nécessité, communiqués par téléphone, le dimanche soir, dès 20 h. 30.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

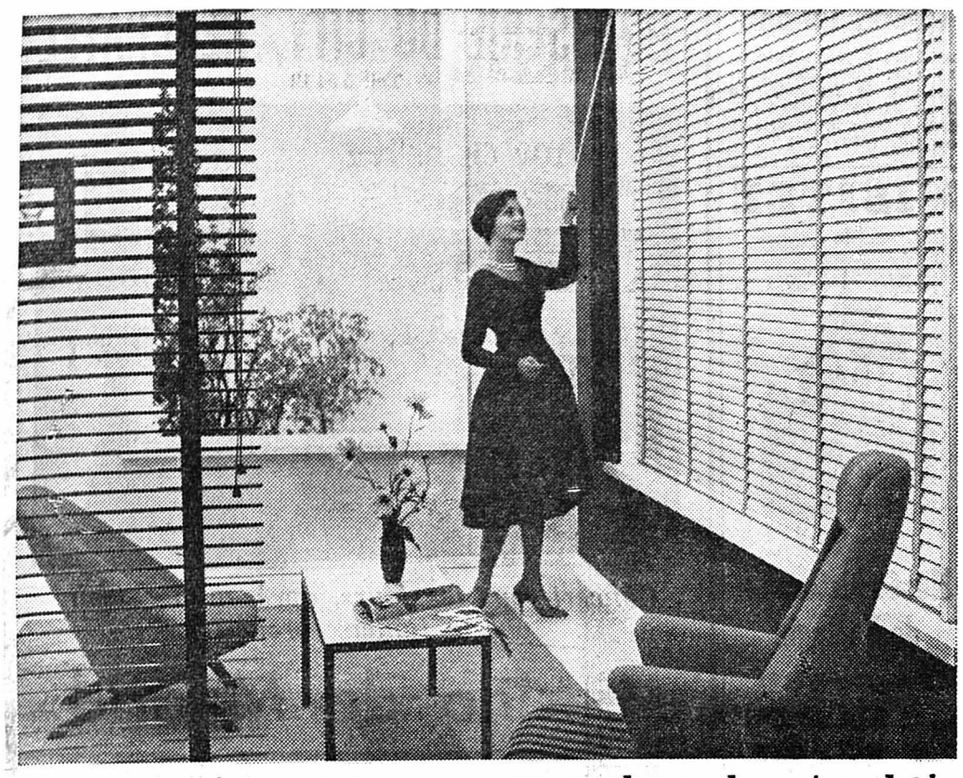

Stores intérieurs sur mesure en couleurs de votre choix

Modernisez votre appartement par les stores intérieurs à lamelles de couleur. Il n'existe guère d'autres garnitures de fenêtres capables de réunir autant d'avantages, de souligner aussi favorablement le style moderne de l'agencement intérieur. Vous serez étonné de leur effet: la pièce devient plus confortable, la lumière crue est agréablement tamisée, le fond de la chambre est plus clair grâce à la meilleure diffusion de la lumière.

Les stores intérieurs Luxaflex sont extrêmement élastiques, résistants et durables. Leurs cordons de liaison sont faits de matière plastique renforcée qui ne s'étendent ni ne se rétrécissent après les lavages répétés.

Vous pouvez commander les stores intérieurs Luxaflex sur mesure aux grands magasins ci-dessous indiqués et choisir en même temps la couleur assortie à votre pièce. Les cordons de liaison sont aussi livrables en nombreux tons modernes afin de pouvoir jouer le rôle d'éléments décoratifs. Indiquez-nous les mesures désirées et vous recevrez notre offre sans engagement.

Luxaflex

EN EXCLUSIVITÉ A NEUCHATEL

RAYON AMEUBLEMENT 2me ÉTAGE

armourins neuchâtel

A vendre

bancs et chaises

de jardin. S'adresser à A. Merminod, Saint-Blaise, tél. 7 53 67 - 7 52 92.

CUISINIÈRE

« La Ménagère », 3 plaques, à vendre pour cause de déménagement, Fr. 140.—. Tél. (038) 5 43 71.

A vendre d'occasion : jolie armoire 1 porte, 1 commode, 1 divan avec duvet et jeté, lustres, chaises, grand tapis ; belle chambre à coucher moderne. Tél. 5 77 58.

VENTE DE MEUBLES

Ménage complet : lits, duvets, oreillers, couvertures, tables, chaises, armoires, fauteuils, dressoir, bibliothèques, commodes, paravent, lampadaire, etc.

Cuisinière électrique, ustensiles de cuisine, vaisselle, lampes, rideaux, vitrages, tapis, etc.

A céder en bloc ou au détail. Pierre-à-Mazel 54, 1er étage à gauche.

Vous faut-il des meubles ?

ET

vous n'avez pas d'argent

Ecrivez-nous, nous vous aiderons !

Case postale 131, LIESTAL (Bâle-Campagne)

Pour raison de santé, à vendre à Fribourg

salon de coiffure

pour messieurs. Prix très avantageux. Offres par écrit sous chiffres F. 493 N. aux Annonces fribourgeoises, avenue de la Gare 10, Fribourg.

Cuisinière à gaz

pour Primagaz ou Butagaz, émaillé crème, à 4 feux et très bon four, usagée, en parfait état de marche et d'entretien. Un réchaud à deux feux pour lesdits gaz ainsi qu'un réchaud électrique à deux plaques. A voir auprès de la maison Beck & Cie, à Peseux. Tél. 8 12 43.

FOIN

à vendre, 10 poses. — S'adresser à Marcel Besson, Engollon, té. 7 15 53.

Nouveau !

pour vos invitations

Une spécialité de fromage* de l'Emmental pour les repas, les invitations et les pique-niques

Dans les bonnes laiteries et les bons magasins d'alimentation.

* fromage fondu

Un emballage de conception nouvelle, pratique et hygiénique!

Pas de déballage laborieux! Vous coupez directement, à travers l'emballage, le morceau que vous voulez. Partager est désormais facile! Et les tranches, coupées nettes, se présentent de façon alléchante.

Un couvercle protecteur, appliqué sur la tranche, ferme hermétiquement la barre entamée. C'est ainsi que le délicieux Ti-Pic reste longtemps d'une exquise fraîcheur.

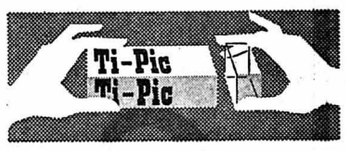

Roethlisberger & Fils SA, Langnau, fabrique des spécialités de fromage Tigre

---

FAOUG lac de Morat

Hôtel-restaurant «Les Rochettes»

Situation splendide, terrasse et jardin. Cuisine et cave de 1er choix. - Spécialités françaises. Réservez vos tables, s.v.p. — Arrangements pour vacances, noces et sociétés

Direction : Mme E. Bigler Tél. (037) 7 22 77

COOPÉRATEURS - CLIENTS SCCN

Conservez les tickets de caisse et les fiches d'addition de nos magasins (y compris La Cité, Cendrillon et la pharmacie coopérative)

LE NETTOYAGE CHIMIQUE DE VOS PLANCHERS

Revues de printemps simplifiées grâce à PARKTOL

1. **Meilleur détachant de graisse et crasse.**
2. **Encaustique simultanément.**
3. **Epargne temps et travail.**
4. **Enlève les taches de saleté et d'humidité, contient de la cire dure.**

Pas de paille de fer.
Pas d'encaustiquage.
Pas de fatigue.

USAGE TRÈS SIMPLE :

Imbiber un chiffon ou un torchon de PARKTOL, en imprégner le plancher à l'aide d'une brosse à manche, laisser sécher, puis passer simplement le bloc.

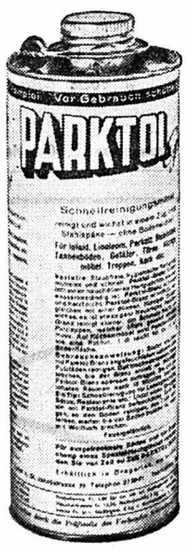

Pour linoléums, parquets, escaliers, seuils, lambris, fonds en liège, planchers incrustés, meubles de cuisine, portes, etc.

PARKTOL fait tout briller à l'état de neuf.

Bidon d'essai	Fr.	4.95
» normal	»	8.60
» de ménage, 4 kg.	»	21.20
» pour l'industrie, 8 kg.	»	33.30

En vente dans les drogueries spécialisées et à la

DROGUERIE Burkhalter St. Maurice 4 NEUCHATEL

Plus besoin de femme de ménage grâce à PARKTOL !

BAISSE

Beaux

CHOUX-FLEURS du pays, le kg. **-.65**

HARICOTS «Bobby» d'Italie tendres et sans fil le kg. **-.95**

Et avec les haricots du **Lard maigre** le ½ kg. **3.70** bien fumé

MIGROS

EN CINÉMASCOPE **PALACE** EN COULEURS

Tél. 5 56 66

vous présente dès aujourd'hui à 15 h.

UN DRAME D'UNE PUISSANCE INÉGALÉE QUE DES MILLIONS D'HOMMES ONT VÉCU

Une histoire humaine et angoissante

avec

van Heflin • Aldo Ray • Mona Freeman Nancy Olson

« Grand et beau film de guerre : la reconquête, entre 1942 et 1944, des îles du Pacifique occupées par les Japonais. L'action met en scène un groupe de fusiliers marins. Un souffle épique anime et emporte tout le récit, conduit avec une violente et puissante intensité. Le cinémascope donne aux scènes de guerre sur mer et dans la jungle une force remarquable. » (La cinématographie française.)

Dès 16 ans	Jeudi, samedi, dimanche, mercredi, matinées à 15 heures PARLÉ FRANÇAIS	Tous les soirs à 20 h. 30

STUDIO

Cinéma ✆ 5 30 00

Dès aujourd'hui à 15 h.

Ne manquez pas de voir ce film plein d'esprit joué de la manière la plus drôle et brodé de pétillants dialogues de MARCEL ACHARD

avec **DANY CARREL**
FRANÇOIS PÉRIER

PIERRE MONDY ET FERNAND SARDOU

«QUE LES HOMMES SONT BÊTES» doit ses meilleurs gags à une parodie de Peter Cheyney et de James Hadley Chase les utiles auteurs des «Séries Noires»

Moins de 16 ans non admis	Matinées à 15 h. Jeudi, samedi, dimanche et mercredi prochain	Soirées à 20 h. 30 tous les jours	Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30 Jeudi, samedi, dimanche et mercredi ✆ 5 30 00

Quelle famille

offrirait à jeune fille de 15 ans, l'occasion d'apprendre le français, du 3 au 31 août 1959 ? Offres à Case 5, Bienne 8, ou tél. (032) 2 53 77.

VISITEZ

le

et

Musée historique de Valangin

Tél. (038) 6 91 51
Fermé le lundi

4 3/4 %

Fr. 120.000.— sont cherchés contre garantie hypothécaire en second rang sur nouvelle construction de 14 appartements, à Neuchâtel. Titres de Fr. 10.000.— et 20.000.— à parité.
Case postale 31.810, Neuchâtel.

RAVISSANTS CHATONS

propres, cherchent gentils parents adoptifs, ayant si possible un jardin. S'adresser à Mme S. Walker, domaine de l'Ile, Areuse, tél. 6 44 44.

La Tonnelle
MONTMOLLIN
Tél. 8 16 85
La belle entrecôte Tonnelle
Cuisine à toute heure

BRASSERIE DU CITY, NEUCHATEL

Tél. 5 54 12

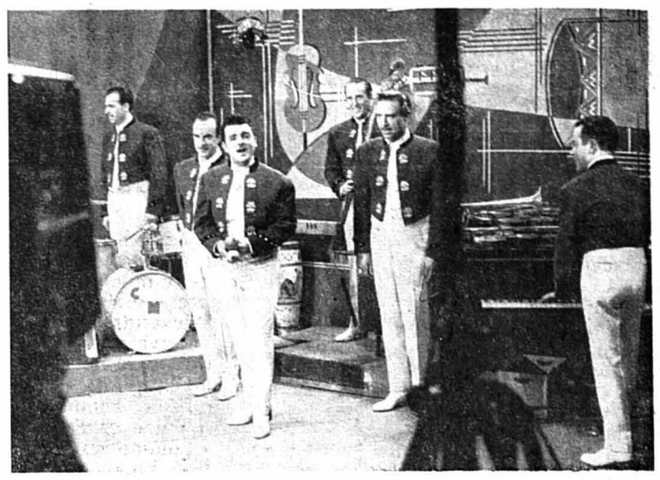

Concert tous les jours, après-midi et soir par le fameux orchestre

«Casino de Madrid»

PRÊTS

Service de prêts S. A
Tél. (021) 22 52 77
Lucinge 6, Lausanne

Véhicules à moteur

Occasions avantageuses !

« VW » 1951, Fr. 1800.-.
« Renault Heck » 1950, Fr. 900.-.
«Peugeot 203», Fr. 1400.-.
«Consul» 1952, Fr. 2000.-.
« Citroën » 11, 1952, Fr. 1800.-.
« Mercedes » Cabriolet, 1937, Fr. 400.-.
etc.
Paiement par acomptes et échange possibles
Garage Seeland, Bienne
Tél. 032/2 75 35

A enlever

«Dina Panhard»

4 C.V., expertisée, bon état de marche, à bas prix. Tél. 5 26 87.

«VW Fourgon»

pour livraisons, modèle 1951, 59,000 km., à vendre, en très bon état. Prix 2900 fr. Tél. (039) 2 36 33 entre 12 et 13 heures.

«Opel Record»

1957

voiture très soignée, a roulé 28.000 km., vendue avec garantie, éventuellement crédit et reprise de voiture. — Tél. 039-5 27 82.

Je vends pour une cause imprévue, ma

voiture « Isard »

4 places, 4 litres au 100 km., a roulé 27,000 km., état impeccable, au prix à saisir de Fr. 1000.—. Tél. 8 31 75.

A vendre moto

« HOREX »

250 cc. Entièrement remise à neuf. Téléphoner au No 5 91 37, aux heures des repas.

On demande à acheter

vélomoteur

ou scooter d'occasion, en parfait état. Paiement comptant. Faire offres sous chiffres P 4091 N à Publicitas, Neuchâtel.

Diverses jolies

Citroën «11»

légères et larges, modèles 1950-1955. Paiement par acomptes et échange.

Garage Seeland, Bienne. Tél. (032) 2 75 35.

Marchand de meubles

achèterait

camion

d'occasion (1500 kg. environ). Téléphoner aux heures de midi au (038) 7 72 73.

« Fiat 1100 »

1954, 6 CV, limousine 4 portes, peinture verte, neuve. Intérieur drap. Moteur revisé.

«Morris Oxford»

1949, 8 CV, limousine verte, 4 portes, intérieur simili.

« Ford Taunus »

1952, 6 CV, limousine gris bleu, 2 portes, intérieur drap.

Demandez liste complète des voitures d'occasion avec prix. Renseignements et essais sans engagement.

J.-L. Segessemann

GARAGE DU LITTORAL NEUCHATEL
Début route des Falaises
Tél. 5 99 91
Pierre-à-Mazel 51

Grâce à son **outillage moderne** *à son* **grand choix de caractères** *à son* **riche assortiment de papiers**

L'IMPRIMERIE CENTRALE
1, Temple-Neuf
vous donnera **toute satisfaction**

Jenny

COIFFURE ET BEAUTÉ

LES MÈRES D'AUJOURD'HUI ONT RAJEUNI !

Que dire des grands-mères ! Il y a celles qui sont aussi d'aujourd'hui. Nous vous aiderons à résoudre vos problèmes « Visage et coiffure » avec le goût et la mesure si nécessaires pour obtenir la note juste.

Un conseil ne coûte rien,
il vous sera donné en cabine privée

12, Grand-Rue - Tél. 5 15 24

A vendre de première main

M. G. «Magnette»

conduite intérieure, modèle 1956, 4-5 places, carrosserie gris souris foncé, intérieur cuir véritable grenat, chauffage, dégivrage, lave-glaces. Pneus « Dunlop forts », état de neuf ; un jeu de pneus-neige neufs. Voiture très soignée et très distinguée. — Case postale 31 733, Neuchâtel 1.

SCHINZNACH LES BAINS

Schinznach-les-Bains vous offre tout cela: calme bienfaisant, ambiance distinguée, service soigné, musique, sport, promenades magnifiques. Et sa source sulfureuse radio-active qui guérit et rajeunit si puissamment en cas de douleurs articulaires et dorsales, surmenage, hypertension artérielle, troubles du foie et de la circulation.

BAD SCHINZNACH
HOTEL DU PARC TEL. 056/441 11

Transports
rapides
Déménagements
Toutes directions
M. Ceppi, Neuchâtel
Tél. 5 42 71
ou 5 73 74

Transports
(par véhicules capitonnés)
Petits déménagements
Toutes directions
W. Maffli, Peseux
Tél. 8 13 63

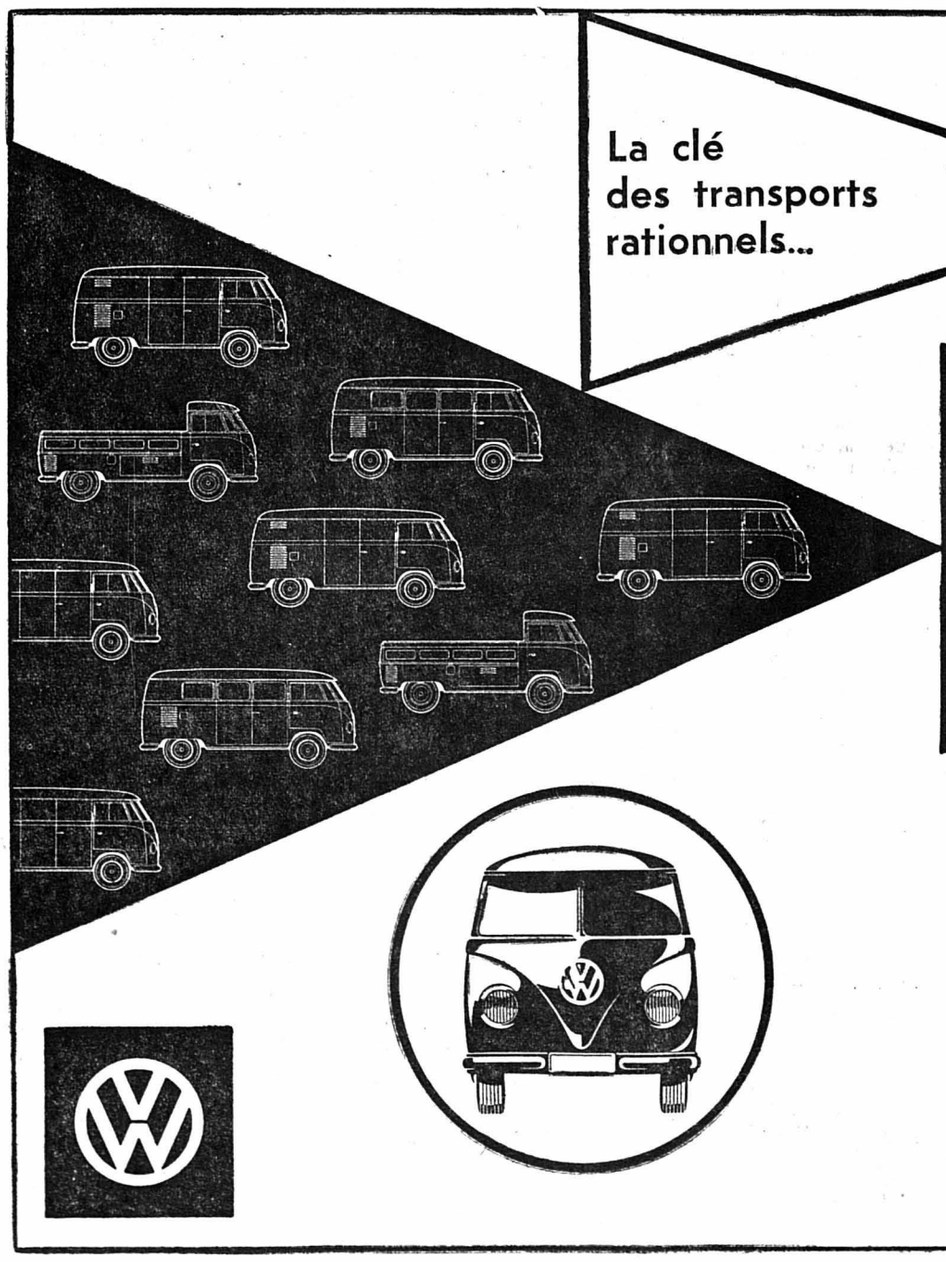

La clé des transports rationnels...

... vous est donnée par notre exposition spéciale des utilitaires VW

Chaque modèle d'utilitaire VW est à votre disposition pour un essai sur route et de chargement, sans frais et sans engagement de votre part. Aussi vous prions-nous de visiter notre exposition tout à fait spéciale. Nous sommes à même de vous aider à résoudre vos problèmes de transport.

qui aura lieu vendredi 12 juin 1959 de **9 à 20 heures** à **Neuchâtel**, Quai Osterwald, au sud du collège latin.

Agence officielle :

Garage Hirondelle

Pierre Senn
Neuchâtel Pierre-à-Mazel 25 Tél. 5 94 12

Agences régionales : **A Bindith**, Garage des Jordils, **Boudry**
Eug. Stram, Garage Central, **Peseux**
J. Devenoges, Garage Beausite, **Cernier**
Piaget & Brugger, **la Côte-aux-Fées**

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Chez les Russes blancs d'Amérique

« Sans l'aide secrète ou avouée de l'Ouest depuis 40 ans, déclarent-ils, il y a longtemps que l'URSS se serait effondrée »

De notre correspondant de New-York :

Dans l'excellente revue « Voice of Free Russia », publiée à New-York par la Société d'édition du quotidien russe blanc « Rossiya », John F. Keenan écrivait récemment : « L'Union soviétique a été menacée à maintes reprises d'un effondrement intérieur. Elle ne fut sauvée in extremis que par la politique des puissances occidentales. Pour soutenir le gouvernement soviétique, l'Ouest, tout à tour, a : reconnu diplomatiquement un gouvernement illégitime, ce qui ne manqua pas de doter la dictature rouge d'un certain prestige et de favoriser un commerce qui épaula son capitalisme d'Etat ; accordé à ce gouvernement durant la dernière guerre onze milliards de dollars au titre de la loi prêt-bail ; renforcé la dictature par le truchement de l'UNRRA d'Herbert Lehman ; suivi une politique de « containment » au lieu de libération. Le manque de réalisme occidental à l'égard des Soviets fut attesté en 1945 par la hideuse trahison commise à l'égard du général Vlassov et de l'armée russe de libération ».

Comme les Hongrois de Horty et les Roumains d'Antonesco, les Russes de Vlassov combattirent aux côtés de la Wehrmacht, non certes par amour du régime nazi (le théoricien Alfred Rosenberg, par son racisme exacerbé, fit perdre au Reich d'innombrables alliés en Russie) mais par volonté de détruire l'horrible totalitarisme rouge, et de libérer leur patrie de la mafia bolchéviste. Ce furent, non des traitres, mais des précurseurs : somme toute, les Alliés ont dû depuis accepter une reconstitution de l'armée allemande, et la nomination de Speidel à l'O.T.A.N. Avec la défaite de la Wehrmacht, l'armée russe de libération se rendit aux Américains. C'est alors que prit place l'un des faits les plus écœurants de l'histoire des Etats-Unis : les soldats russes furent livrés, pieds et poings liés, aux Soviets qui en firent une boucherie pareille à celle de Katyn. Vlassov lui-même connut un sort également ignominieux. Ayant été prié par le général Eisenhower d'assister à une conférence au quartier général de la 4me armée américaine, il fut capturé en route par un détachement de tueurs de l'armée rouge.

La nécessité d'une politique offensive

Les Russes blancs se souviennent de cette trahison. Ils se souviennent aussi que, sans l'aide secrète ou avouée de l'Ouest, l'URSS se serait depuis longtemps effondrée. On parle volontiers du satanique pacte germano-soviétique de 1939. Mais que dire alors de la Grande-Bretagne reconnaissant diplomatiquement les Soviets après l'assassinat de Nicolas II et de sa famille, qui avaient des liens de parenté assez étroits avec la royauté britannique ? Cette reconnaissance diplomatique et l'aide indirecte apportée aux rouges par la décision de ne pas intervenir « dans les affaires intérieures d'un autre pays » (comme si on se gênait quand il se trouve des intérêts à défendre !) permirent aux bolchevistes de l'emporter. Dans un bulletin publié par l'association des représentants des immigrants russes d'Amérique, on lit à ce sujet : « Peu d'Occidentaux comprirent que ce qui se passait en Russie n'était pas une lutte entre différents partis politiques, mais un combat désespéré pour sauver les principes fondamentaux de culture et de civilisation humaines — liberté de religion, respect de la loi, ordre public, défense de la propriété — contre des criminels internationaux, des athées et des maniaques ».

La Russie de 1918 fut abandonnée par l'Ouest comme l'ont été trente et quarante ans plus tard la Chine et Cuba. Il y a entre ces trois pays des similitudes étonnantes. Staline, terroriste et cambrioleur de banques, capturé par la police tsariste, n'est condamné qu'à quelques années de prison ; Castro, pris par les milices de Batista après son agression contre un poste militaire, fait dix-huit mois de cachot, puis est amnistié. Tchang Kaï-chek et le tsar étaient des autocrates, certes, mais modérés ; cette modération, qui couvrit malheureusement des scandales, les perdit. Alexandra Tolstoï, la fille du grand écrivain, Igor Sikorsky, ingénieur de l'aviation et Boris Sergievsky, ancien pilote d'essai, dans une déclaration commune reproduite par « Voice of Free Russia », disaient : « Comme les nationalistes chinois, nous fîmes des fautes, quand nous avions encore l'occasion de construire du positif. Nous ne nous livrâmes pas à de vraies réformes sociales aussi vite que, selon certains observateurs, nous le pouvions. De même, nous faillîmes de réprimer les faux réformateurs, les communistes, avec la vigueur que certains prétendent que nous aurions dû mettre. Pourtant, avec toutes nos fautes, nous sommes absolument sûrs que, l'eussions-nous emporté, la Russie pour son peuple et pour ses voisins, serait un pays meilleur qu'aujourd'hui. Et nous sommes absolument sûrs aussi que notre esprit national, nos idées et tout ce que nous défendons, continuent de vivre dans le peuple russe opprimé, tout comme l'esprit national et les idées chers aux nationalistes chinois, continuent de vivre, même sous la dictature communiste de Pékin ».

Un effondrement du régime soviétique pourrait-il se produire aujourd'hui ? « Certainement, répondent les milliers de Russes blancs d'Amérique et d'ailleurs, mais encore, convient-il que l'Ouest modifie sa politique ». G. Borisov, rédacteur du bulletin des Américains d'origine russe, assure : « Seule, une révolte du peuple russe lui-même peut sauver l'Occident d'un sort pareil à celui des satellites de l'Europe de l'Est ». Pour aider cette révolte, la ou la préparer, il faut commencer, une bonne fois pour toutes, par distinguer entre Russes et Soviets, entre un grand peuple opprimé et un régime ne se maintenant au pouvoir que par la terreur, tant il est vrai, avec Charles Maurras, qu'on ne saurait confondre pays réel et pays légal. Le général Wedemeyer a demandé, après d'autres, la rupture des relations diplomatiques avec les Soviets : et pourquoi pas ? M. Dobriansky, de l'Université de Georgetown, s'est étonné, après d'autres, qu'on n'utilise pas la force humaine formidable que représentent les cent millions d'Européens de l'Est — « une force plus puissante que la bombe à hydrogène » — pour faire sauter les frontières soviétiques.

De l'atout nationaliste russe au cas Pasternak

Lors d'un vaste meeting de toutes les associations russes blanches aux Etats-Unis, tenu, en août dernier, à la Maison de la Russie libre, à New-York, il fut adressé au président Eisenhower une « résolution » dans laquelle on lisait : « Le nationalisme russe est la plus puissante arme contre le communisme, et le peuple russe pourrait devenir le plus efficace allié des Etats-Unis, dans leur lutte contre l'extension de la peste rouge. Vous décideriez-vous, M. le président, à lancer un vibrant appel en faveur de l'amitié du peuple russe, tout en condamnant ouvertement et sans faiblesse la nature perfide et agressive du communisme, que le commencement de la fin du soviétisme pourrait pointer à l'horizon ». Bien entendu, rien de tel ne s'est produit. On continue de commercer avec les Soviets et de rechercher, non leur chute, mais un « modus vivendi ». La Pologne et la Tchécoslovaquie communistes bénéficient toujours de l'aide américaine, de même que l'Inde, laquelle se sert de crédits américains pour acheter des produits soviétiques. Les « échanges » culturels vont bon train. En vérité, la politique « anticommuniste » de l'Occident en général et des Etats-Unis en particulier, n'est, depuis 1918, qu'une longue suite d'échecs, de défaites et de mesures hypocrites : les Hongrois et les Tibétains en savent quelque chose !

Cette politique est, pour une part estimable, due à une totale ignorance de la réalité en URSS. Quarante ans de propagande communiste ont fini par pervertir bien des esprits. On a délibérément passé sous silence, par exemple, le fait que les troupes allemandes envahissant l'URSS, en juin 1941, furent accueillies comme des libérateurs par la population. On sous-estime — à quelle fin ? — Le mécontentement latent qui gronde contre le régime soviétique en Russie, et les possibilités de son exploitation. Au lieu de cela, on fait une gloire universelle de Boris Pasternak : « Mais s'il présentait vraiment une menace sérieuse pour Khrouchtchev et le régime, a demandé à ce sujet le colonel Pozdniakov, pourquoi jouirait-il d'une luxueuse villa où il compose des couplets destinés à la consommation occidentale ? » Et ajoutons : comment se fait-il que ce « martyr » continue de recevoir des sommes d'argent du gouvernement, de bénéficier du privilège exceptionnel de rouler en voiture, et de la liberté d'accorder des interviews à des Occidentaux ?

La vérité, c'est que le «Dr Jivago», entre deux ou trois morceaux de caractère anticommuniste, pour amorcer l'intérêt du lecteur d'Ouest, contient les sempiternels mensonges et critiques sur la Russie tsariste. Ainsi, ce lecteur de l'Ouest finit-il par penser qu'au fond, les Soviets ne sont pas si mauvais, et point si dangereux : par opposition, en effet, le régime tsariste apparaît tellement pire... Bien sûr, bien sûr ; la différence est, toutefois, que si l'URSS n'a produit que des Ehrenbourg et des Pasternak, en revanche la Russie des tsars donna au monde un Gogol, un Tourguéniev, un Dostoïevsky, un Tolstoï !

P. HOFSTETTER.

Khrouchtchev et la Yougoslavie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La République fédérale yougoslave comprend la République de la Macédoine, avec 1,400,00 habitants. Mais il y a aussi plus de 100,000 Macédoniens en Bulgarie qui, au dire de Sofia, tournent trop souvent leurs yeux vers leurs frères yougoslaves. Au surplus, la presse de Sofia accuse Tito de vouloir semer la haine de la Bulgarie dans les cœurs des Macédoniens, bien qu'il s'agisse de leur « patrie véritable ».

Ce sont également les problèmes des minorités nationales qui engendrent la discorde profonde entre Tirana et Belgrade. Car dans la province yougoslave de Kossovo-Metohija vivent environ 530,000 Albanais. Or, selon Tirana, ces Albanais « gémissent sous l'oppression du régime titiste qui se comporte à leur égard comme les sicaires turcs d'autrefois ». Belgrade affirme, pour sa part, que Tirana envoie dans la région de Kossovo des terroristes et des agents provocateurs qui cherchent à y fomenter des troubles et des complots.

Les espoirs de Khrouchtchev

Dans cette atmosphère de haine réciproque, les différends d'ordre idéologique deviennent brûlants. Le 1er mai dernier, un des membres du comité central du parti communiste albanais parla, dans son discours public, du « drapeau sordide du révisionnisme yougoslave », ce qui obligea le représentant diplomatique de Belgrade à abandonner ostensiblement les lieux. Et il s'agissait d'un chargé d'affaires, l'ambassadeur ayant été rappelé, pour des motifs analogues, en mars 1959. Tout cela ne constitue, certes, pas un modèle de « concorde socialiste » et la déclaration russo-albanaise témoigne que Khrouchtchev désirerait modifier l'état de choses existant.

Il vise, en réalité, deux buts principaux. D'abord, en éliminant — ou, du moins en réduisant l'hostilité entre la Yougoslavie et les pays du bloc oriental il espère rendre le maréchal Tito plus réticent à la renaissance et au renforcement du pacte balkanique, désiré par Washington et Ankara. En second lieu, en faisant passer le dictateur de Belgrade pour un « ami » de l'U.R.S.S., Nikita Serghéyévitch cherche à amoindrir l'importance de son rôle de « grand neutre ». Et cela à la veille de la rencontre projetée de MM. Nehru, Nasser et Tito.

Belgrade est coriace

Pourtant, Khrouchtchev semble être tombé sur un partenaire coriace. A Belgrade, on ne prend pas trop au sérieux ni ses sourires, ni ses intimidations. « Si l'U.R.S.S. veut — y dit-on — normaliser ses rapports avec nous, elle n'a que désavouer l'agressivité bulgare et albanaise à l'égard de la Yougoslavie ». D'après les milieux diplomatiques occidentaux, l'entourage du maréchal Tito serait persuadé qu'il ne s'agit là de rien d'autre que d'une xième manœuvre soviétique. On pourrait même feindre d'y croire, mais seulement au cas où cela assurerait des profits tangibles. Evidemment, les communistes yougoslaves connaissent trop bien leurs anciens maîtres russes pour se laisser prendre dans leurs filets !

M. I. CORY.

UN IMPORTANT ÉVÉNEMENT RELIGIEUX A GENÈVE

Le congrès du protestantisme libéral des Eglises de langue française

Rappelons tout d'abord que le mot « libéral » n'a ici aucun sens politique. Il désigne les protestants, théologiens et laïcs, acquis à la nécessité de formuler une doctrine chrétienne adaptée aux progrès de la science et des idées. Ce mouvement s'oppose à la tendance dite orthodoxe qui, malgré les enseignements de l'histoire et de la critique exégétique, se refuse à abandonner des positions qui reposent à la fois sur une interprétation littérale mais dépassée de la Bible et sur une tradition ecclésiastique contestable.

Le congrès libéral des Eglises protestantes de langue française, dont nous avons pu suivre personnellement les travaux pendant deux jours (il dura du 29 mai au 2 juin), a fourni la preuve de la vitalité du protestantisme libéral. Ce dernier bénéficie notamment de la relève de jeunes et brillantes personnalités, tels Georges Marchal, directeur du « Foyer de l'âme » et chargé de cours à la faculté de théologie de Paris, et Henri Babel, docteur en théologie et pasteur genevois.

Des manifestations très suivies

Le protestantisme libéral, que ses adversaires aiment à dépeindre mourant, a connu une affluence considérable à toutes ses manifestations publiques. Ainsi, à la salle de la Réformation, devant un énorme auditoire, le pasteur Georges Marchal traita, le 29 mai, de la position protestante face au prochain concile envisagé par S.S. Jean XXIII. Son exposé, d'une extrême courtoisie, fut en même temps l'expression d'une claire et loyale position de principe. Les protestants ne peuvent rester insensibles, devait déclarer le pasteur Marchal, à la grandeur et à la beauté de l'Eglise catholique qui se manifestent de tant de manières. Mais entre Rome et les Eglises réformées, les doctrines divergent tant qu'on ne peut envisager une union autre que de type fédératif.

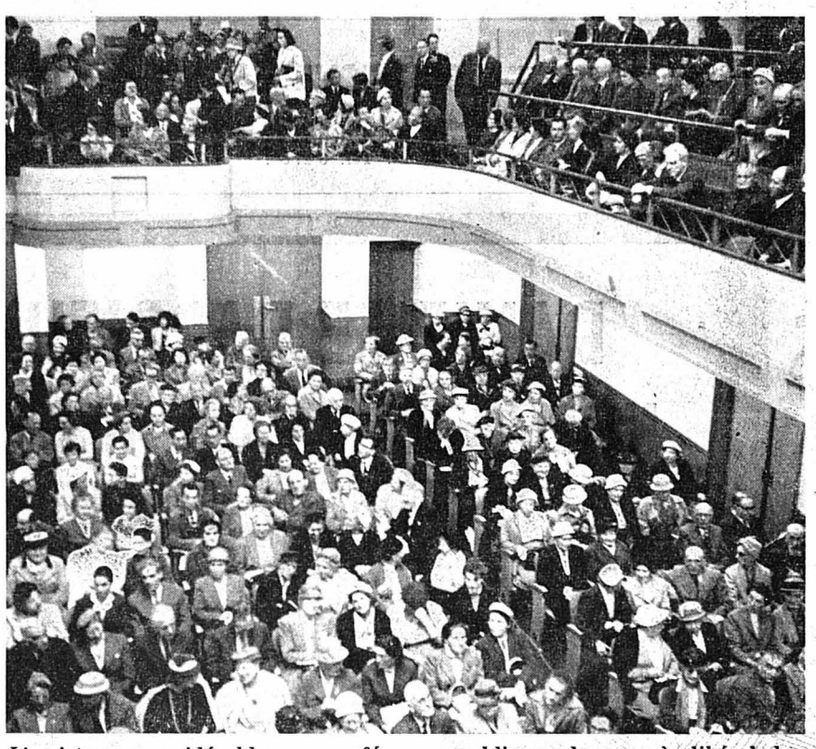

L'assistance considérable aux conférences publiques du congrès libéral des Eglises protestantes de langue française témoigne des aspirations de nos contemporains à un christianisme s'incarnant dans les réalités du monde d'aujourd'hui.

La double personnalité de Calvin

Le pasteur Babel, de Genève, s'attacha, au cours d'une autre conférence publique, à montrer quel fut le destin de la Réforme à Genève, après la mort de Calvin. Il évoqua la suite des grandes figures qui poursuivirent et développèrent cette réforme. Il est intéressant de relever ici que les courants libéral et orthodoxe du protestantisme ont leur origine dans la personnalité de Calvin. Ce dernier fut, en effet, à la fois un humaniste éclairé qui reconnut la valeur de la raison et la nécessité de la tolérance, et un homme du Moyen Age, attaché à l'idée d'une société théocratique, adversaire des libertés individuelles, autoritaire jusqu'au crime puisqu'il semble bien établi, aujourd'hui, que Calvin fut le principal artisan de l'odieux procès intenté contre Servet. Ainsi, la Réforme abrite-t-elle aujourd'hui encore un double courant, l'un traditionaliste, fermé, tourné vers le passé et ses grandes constructions dogmatiques, l'autre, accueillant à la pensée moderne, tolérant, convaincu, avec le docteur Schweitzer, qu'aujourd'hui « la civilisation exige que l'Eglise devienne capable de développement ».

Un autre exposé important fut présenté par le professeur Germond, de l'Université de Lausanne, qui traita en particulier des dangers des tendances liturgistes au goût du jour, tendances qui dénaturent et appauvrissent spirituellement le culte réformé.

Enfin, le congrès se livra à une étude pratique des conditions de développement du protestantisme libéral dans les Eglises de langue française.

Il s'acheva en publiant la résolution suivante dans laquelle les protestants libéraux font connaître « leur conviction que l'une des causes majeures du danger qui menace la civilisation dite chrétienne est l'inadaptation des croyances, du langage et des méthodes des Eglises aux connaissances et aux expériences de l'homme d'aujourd'hui ».

Pourquoi nos contemporains abandonnent les églises

La résolution relève que nombre de nos contemporains ont abandonné les Eglises, non par incrédulité, mais parce qu'ils aspirent à un christianisme s'incarnant dans les réalités du monde d'aujourd'hui.

Les protestants libéraux rendent hommage aux réformateurs du passé et rappellent que la réformation est aussi nécessaire aujourd'hui qu'autrefois.

Le libéralisme protestant croit que la foi et l'intelligence ne sont pas appelées à s'exclure, mais à se compléter.

Les protestants libéraux souffrent des divisions qui opposent les Eglises les unes aux autres. Ils rappellent que ce sont d'éminents représentants de leur mouvement qui furent les pionniers du mouvement œcuménique. Aujourd'hui, l'unité chrétienne n'est pas possible par une restauration des dogmes du passé. Elle l'est par une fédération des Eglises dans le respect des consciences et des diversités légitimes.

François PERRET.

La Société suisse des hôteliers examine d'importants problèmes

De notre correspondant de Lausanne :

Les hôteliers suisses ont tenu leur 80me assemblée générale la semaine dernière à Montreux sous la présidence de M. Fritz Seiler. Des problèmes importants y furent abordés touchant à notre propagande touristique, aux conditions nouvelles résultant de l'entrée en vigueur du Marché commun, à l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne, etc. C'est un truisme que d'affirmer que le tourisme est l'une des principales sources de revenu de notre pays. Il n'en faut pas moins citer certains chiffres qui mettent mieux en valeur son importance : en 1957, les recettes brutes du tourisme ont atteint 1,85 milliard de francs, dont 1,2 milliard provenait des touristes étrangers ; en 1958, les hôtels suisses ont enregistré 25 millions de nuitées, ce qui place notre pays en tête des membres de l'OECE quant à la capacité d'hébergement (4,5 lits au kilomètre carré).

M. Fritz Seiler a ouvert la séance en faisant le point de la situation. Si en 1958, le nombre des nuitées a diminué de plus de 400.000 par rapport à 1957, il reste néanmoins supérieur au chiffre de 1956 et permet de qualifier l'an 1958 de bonne année du point de vue touristique. Autre phénomène heureux : l'hôtellerie de montagne a, pour la première fois, atteint le taux d'occupation de 60 à 70 % d'occupation des lits disponibles, taux qui est celui des villes ou des stations de plaine. M. Seiler a poursuivi en indiquant la nécessité — à l'heure où la concurrence étrangère va s'amplifier du fait du Marché commun — dans laquelle se trouve notre industrie hôtelière de s'adapter et de continuer sa rénovation.

L'assemblée a ensuite élu M. Bittel, directeur de l'Office national suisse du tourisme, membre d'honneur. M. Bittel a fait un exposé sur l'état de la propagande touristique en rappelant qu'elle était fondée sur la synchronisation des propagandes nationale, régionale et particulière. Si les deux dernières exercent leur campagne en Suisse, l'ONST dirige son action hors de nos frontières et rencontre de plus en plus de difficultés financières. Le budget actuel de l'ONST n'est plus adapté aux conditions et ne permet plus de réaliser un volume de propagande suffisant. M. Bittel espère cependant que les autorités compétentes prendront conscience de la situation et y remédieront en allouant des fonds supplémentaires.

MM. Tissot, président de l'Association vaudoise des hôteliers, et Ruckstuhl, l'un des directeurs de l'Exposition nationale, ont ensuite parlé de l'Exposition qui ouvrira ses portes en 1964 à Lausanne. Cette œuvre exigera des dépenses de l'ordre de 90 millions, sans compter les constructions accessoires qui incomberont à l'Etat de Vaud et à la ville de Lausanne. Ces 90 millions — la Confédération, l'Etat de Vaud et la commune de Lausanne fourniront quelques subventions — devront être couverts par les recettes de l'Exposition, où l'on attend 120.000 à 130.000 visiteurs chaque jour. Le grand problème sera de loger ces visiteurs. La récente Exposition universelle de Bruxelles a cependant révélé qu'une faible partie d'entre eux seulement passait la nuit dans la ville même de l'exposition ; la moyenne d'occupation des 20.000 lits mis à la disposition des touristes en Belgique n'a été que de 50%. Il n'en reste pas moins que Lausanne aura de la peine à héberger tous ses visiteurs lors des jours de pointe. C'est pourquoi la construction d'autoroutes (M. Tissot a émis le vœu que l'autoroute de la Riviera soit construite à ce moment-là, mais de cela on en peut douter) prend une si grande importance. Par des moyens de communication rapides, il faut permettre aux visiteurs de pouvoir trouver un gîte dans les villes voisines pour soulager la capitale vaudoise. Enfin, comme l'a relevé M. Ruckstuhl, l'hôtellerie suisse devra présenter à cette exposition un « pavillon-choc » qui soit une vision d'avenir et non une copie du présent.

En fin d'assemblée, et avant que chacun ne participât au dîner-dansant du Montreux-Palace, l'assemblée décida de tenir ses prochaines assises à Interlaken.

Une jeune fille reste bloquée douze jours en montagne

SALZBOURG (A.F.P.). — Une jeune fille de 15 ans, Ursula Bauer, de Salzbourg, est restée bloquée pendant douze jours en montagne sur une plate-forme rocheuse d'un mètre carré dominant une crevasse de 100 mètres. La jeune fille avait entrepris seule une excursion sur les flancs de l'Untersberg le lendemain de la fête-Dieu. Equipée seulement de chaussures de ville, elle glissa dans une faille rocheuse mais sa chute fut interrompue par la plate-forme. Ses appels au secours étant restés vains, Ursula resta isolée pendant une semaine se nourrissant de mousses arrachées aux roches voisines.

Ce n'est que dimanche qu'Ursula, complètement épuisée, a pu être dégagée par une expédition de secours.

la double chance !

achetez deux billets jumelés si votre numéro sort vous gagnerez deux lots

le 4 juillet

exemples

75000
150000

25000
50000

et ainsi de suite

loterie romande

AGENCE SUISSE :
GEORGES HERTIG FILS & CIE, LA CHAUX-DE-FONDS 3

Les plafonds nus sont pauvres
La corniche est toujours indiquée

DÉCORATION DU BATIMENT
STAFF DE NEUCHATEL

Saint-Blaise - Tél. 7 59 55
Staff, Stuc, tous travaux artistiques, décoratifs
Cheminées, fontaines, éclairage indirect

Samedi 13 juin

Voyage gratuit en car à Bienne

directement à l'exposition spéciale «intérieurs élégants à la portée de chacun!»

Renseignements et inscriptions :

PFISTER-AMEUBLEMENTS SA
NEUCHATEL, Terreaux 7
Tél. (038) 5 79 14

DÉPARTS :
de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 12 h. 30
de Neuchâtel, Terreaux 7, à 13 heures

CFF

Nos prochains voyages...

Dimanche 14 juin 1959
(hors programme)
Avec la flèche rouge
Bâle - Chutes du Rhin - Kloten
Dès Neuchâtel : Fr. 27.—

Dimanche 14 juin 1959
Train spécial avec vagon-restaurant
Appenzell ou Saentis
Dès Neuchâtel : Fr. 32.— ou Fr. 39.—
y compris le petit déjeuner au vagon-restaurant
Programmes et inscriptions dans toutes les gares

MARIAGE
Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Beau voyage chaque jour
Jeudi 13 h. 30, les Sagnettes-LA BRÉVINE, 6 fr. Ville : prise à votre domicile. — EXCURSIONS L'ABEILLE. Tél. 5 47 54.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

La Cave Neuchâteloise
Terreaux 7
★★★
SON SERVICE SOIGNÉ «SUR ASSIETTE»
... à petits prix, mangez assis !

RESTAURANT Le Jura
W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10
AUJOURD'HUI AU MENU :
Poularde au riz sauce suprême
Même service sur assiette
Spécialités :
Filets de perche
Filets de palée
Entrecôte
Café de Paris

ARCADES
CINÉMA ☎ 5 78 78
Dès aujourd'hui à 15 h.

DANIELLE DARRIEUX
NOËL-NOËL - PAUL MEURISSE
GÉRARD OURY
dans

le 7ème ciel

Un film noir ? **NON !** Un film rose ? **NON !** Mais un film **DRÔLE !**

Un film français d'un comique de qualité

Châtelaine fantasque et extravagante, DANIELLE DARRIEUX fait disparaître de riches crapules au profit de ses pauvres ! C'est inénarrable !

UN FILM DE RAYMOND BERNARD — *ADMIS DÈS 16 ANS*

Matinées à 15 h.
Jeudi, samedi, dimanche et mercredi prochain

SOIRÉES A 20 H. 30
tous les jours

Location ouverte de 14 h. à 17 h. 30
Jeudi, samedi, dimanche
☎ 5 78 78

Accordéonistes !
Pour la réparation de vos accordéons diatoniques, chromatiques, piano et boutons
adressez-vous à
Gaston Blanchard, Dombresson
Echange - Vente
Tél. 7 03 37

LE REPOSOIR
CAFÉ-RESTAURANT
NEUCHATEL
Saint-Nicolas 26 Tél. 5 91 77
Parc pour autos

Mesdames !
Confiez votre MANTEAU DE FOURRURE DÉMODÉ ET ABIMÉ au spécialiste, il vous le transformera et lui donnera l'éclat du neuf.
Très jolis modèles à disposition
Réparation - Lustrage - Teinture de toutes fourrures
CONSERVATION
Schreyer fourreur
9, rue des Epancheurs - Tél. 5 61 94
On cherche à domicile

Maintenant en Suisse !
Macleens
le dentifrice à triple action

MACLEENS NETTOIE ! Ses dissolvants lipoïdes spéciaux éliminent les particules tenaces d'aliments, libèrent les dents de toute impureté.

MACLEENS BLANCHIT ! Un principe blanchissant exclusif, à base d'oxygène, efface les taches et jaunissement, pare les dents d'une éclatante blancheur.

MACLEENS PROTÈGE ! Une fraîcheur stimulante, très caractéristique de MACLEENS, traduit l'effet synergique de ses composants. MACLEENS fortifie les gencives, détruit germes nocifs et bactéries, prévient et combat la carie. Plus encore, sa nette et persistante saveur mentholée conserve l'haleine délicatement fraîche du matin au soir.

Dès aujourd'hui achetez un tube de MACLEENS et demain... quelle différence !

Tube normal Fr. 2.—
Tube géant Fr. 3.—

Distributeur général : BARBEZAT & CIE Fleurier/Ntel

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

L'exposition rétrospective Léopold Gugy à la Galerie des amis des arts

L'an dernier, à pareille époque, la Galerie des Amis des arts organisait une rétrospective Alfred Blailé. Cette année, elle présente au public de notre ville (jusqu'au 28 juin) une exposition d'ensemble d'un autre peintre neuchâtelois important, décédé il y a quelques mois : Léopold Gugy.

Il ne s'agit nullement d'une peinture de choc qui vous saisit dès le premier abord et vous séduit. Gugy avait l'habitude de venir et de revenir devant le motif qu'il allait peindre, de prendre de nombreuses notes qu'il consignait dans un petit carnet, d'exécuter de nombreux croquis avant d'exécuter ses peintures. Cette méticulosité, ce sérieux se retrouvent dans son art ; ils donnent l'impression que les toiles de Gugy ne sont pas très « enlevées ». Pourtant, qui a conscience que la découverte d'une œuvre est toujours une longue patience y reconnaîtra bientôt une démarche conséquente et solide.

J'en veux pour preuve les nombreuses toiles du peintre qui mettent en scène des bateaux à vapeur, des chantiers, des constructions industrielles. *Port de la Maladière, Société de navigation* et *Lever de soleil au port,* par exemple, sont des œuvres rigoureuses où les surfaces s'articulent fortement, où les plans d'ombre et de lumière se coupent à angle net, où le réel se hausse à la dimension architecturale. *Port de la Maladière, concasseur, église,* tout en étant très construit, joue davantage avec l'atmosphère et se fait plus lyrique. Le *Ponte Vecchio* de Florence, avec son graphisme serré et sa luminosité chaude, évoque curieusement l'univers de Carpaccio.

Mais là où Gugy donnait toute sa mesure, c'était lorsqu'il peignait les Alpes. Passant les mois d'été dans les cabanes, tôt levé, suivi de sa femme, hissant ses deux fillettes à dos de mulet, il s'en allait fixer son chevalet au pied des rochers. Or, il y a peu de thèmes plus difficiles à peindre que la haute montagne et peu d'entreprises plus ambitieuses. Parce que, sans doute, étant sublime ainsi que le remarquait déjà Kant), cele-ci vous écrase de sa grandeur plus que vous ne réussissez à la dominer ! Il n'est pas trop de dire, cependant, que, dans nombre de ses toiles, Gugy est parvenu à la mater.

Le tableau qu'il intitule *Les Dents du Midi* est une réussite certaine. Le peintre s'éloigne de la figuration banale, flasque ou menaçante, faussement majestueuse de la montagne que donnent les cartes postales ; par un système serré de signes et de plans emboîtés, il en met en évidence la vigueur. Dans *Gorges alpestres du Gorner* et dans *Village dans l'ombre et Mischabel,* il en souligne toute l'aridité, toute l'hostilité. Son *Breithorn bernois* est peut-être plus aérien, mais non moins monumental. Toutes les toiles d'Alpes de Gugy n'atteignent pas au même achèvement. Il en est peu, cependant, qui laissent indifférent.

Toutefois, si Gugy semblait un caractère dur et méticuleux qui allait jusqu'à interdire à sa famille l'accès de son atelier, il devait être aussi, secrètement, un tendre, un rêveur. Ses paysages du lac de Neuchâtel, ses personnages de baigneurs, ses frondaisons vibrantes de chaleur, ses nus allongés, trahissent un homme sensible, attentif à la bonté d'une scène de la vie quotidienne, saisie au passage, aux changements imperceptibles de l'atmosphère. Ils livrent un être ému par la beauté féminine, par la grâce d'un corps ou d'une attitude.

Ses deux toutes petites toiles intitulées *Baigneurs aux costumes vert et rouge* et *Baigneurs à la terrasse, à la tombée de la nuit,* notamment, sont très belles, tant elles sont généreuses. Son *Nu au canapé rouge* est une toile où les dons de Gugy apparaissent plus que partout ailleurs, où sa rigueur habituelle se détend (ou se dépasse) pour devenir, comme chez un Matisse ou un Renoir, « luxe, calme et volupté ». *Nu se chauffant au radiateur cuivré,* plus réaliste peut-être et plus mordant, avec son personnage verdâtre vu de dos, est un tableau qui, lui aussi, n'est pas dépourvu de qualités.

La seule chose à regretter, à mon sens, est que la sélection des œuvres de cette rétrospective n'ait pas été plus serrée. Des toiles telles que *Dimanche en Valais, Vieux bouquet à la cuisine, Anémones, pommes et boite bleue,* parmi quelques autres, relèvent davantage de l'imagerie que de la peinture. Etait-il impossible de les écarter ? En outre, la grande composition à plusieurs personnages intitulée *A l'île de Cythère,* à laquelle le peintre a beaucoup travaillé, me paraît trahir certaines faiblesses et n'être pas une de ses meilleures réussites.

Mais ces quelques critiques n'enlèvent rien à l'intérêt de la rétrospective Léoplod Gugy. Il est à espérer que l'excessive chaleur de ces journées de juin ne retiendra pas les visiteurs de se rendre nombreux à la Galerie des amis des arts.

Jean-Louis FERRIER.

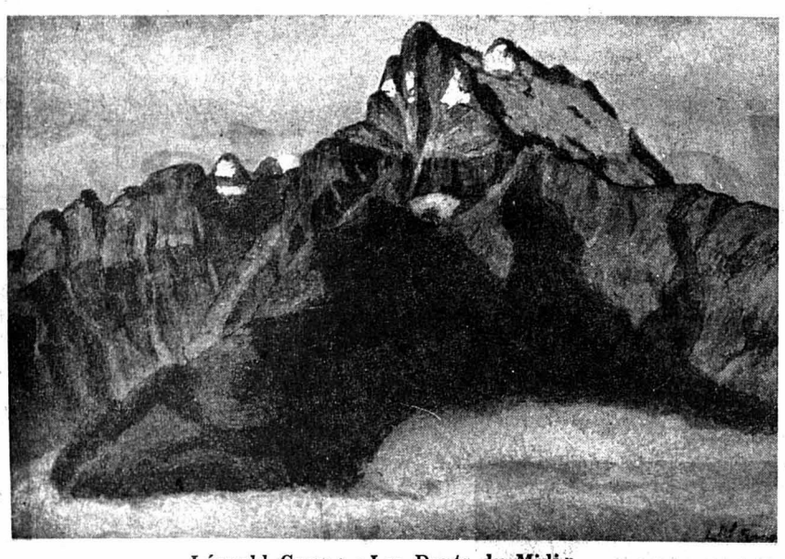

Léopold Gugy : « Les Dents du Midi »
(Press Photo Actualité.)

ARGOVIE

Agression et vol à la gare de Klingnau

KLINGNAU (Argovie). — Hier matin, peu apès minuit, un homme masqué a pénétré dans le bureau de la gare de Klingnau-Dœttingen, a menacé l'employé de nuit avec un pistolet et l'a contraint à ouvrir le coffre-fort. Il s'est emparé de 3500 francs, et a ensuite assommé le fonctionnaire.

L'agresseur avait le visage couvert d'un mouchoir rouge dans lequel deux trous avaient été pratiqués pour les yeux. Il pourrait s'agir d'un étranger, car il s'exprimait dans un mauvais allemand. Il mesurait environ 180 cm., était de corpulence mince et portait un vieux manteau noir, des pantalons bruns et de vieux souliers bruns. Tout renseignement doit être communiqué au commandant de la gendarmerie argovienne, à Aarau, ou au poste de police le plus proche.

BERNE

Pénurie d'instituteurs

BERNE. — Une pénurie inattendue de personnel enseignant, principalement d'institutrices, du fait du mariage de celles-ci ou de la poursuite de leurs études, a eu pour conséquence l'impossibilité de remédier à la pénurie d'instituteurs pour la date prévue. L'automne prochain, il y aura probablement dans les écoles primaires du canton de Berne 160 places (d'instituteurs ou d'institutrices) qui ne seront pas repourvues, de sorte qu'il faudra de nouveau confier prématurément la responsabilité de l'enseignement à des élèves des écoles normales. En janvier 1960, pour le trimestre de printemps, du fait que la situation a empiré gravement, il faudra de nouveau donner des cours spéciaux de formation accélérée d'instituteurs primaires, cours qui dureront deux ans et quart et comprendront l'enseignement payé à la campagne pendant un trimestre. Pour ces cours spéciaux, l'on admettra principalement des personnes qui ont terminé avec succès leurs études secondaires.

58

Au cinéma
ou sur les ondes

Les vedettes
ne manquent pas!

Le Tilsit est,
pour tout le monde

La vedette
d'un bon repas!

Tilsit

Ah! quel fameux fromage,
A toute heure, à tout âge!

CONFÉDÉRATION

Avant le renouvellement du Conseil national

BERNE. — Les élections pour le renouvellement intégral du Conseil national (36me législature) auront lieu les 24 et 25 octobre 1959. En prévision de ce scrutin, le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements cantonaux une circulaire les invitant à prendre les mesures nécessaires. Chaque canton ou demi-canton élit un député par 24.000 habitants ou fraction de ce chiffre (population résidente), cela sur la base du recensement fédéral de la population du 1er décembre 1950. Le nombre des députés, qui est actuellement de 196, restera donc le même. Le Conseil fédéral rappelle expressément l'article 13 bis de la loi du 14 février 1919 concernant l'élection du Conseil national, à savoir que sont punissables le fait de recueillir, de remplir ou de modifier systématiquement des bulletins de vote, de même que la distribution des bulletins ainsi remplis ou modifiés. Les infractions sont passibles d'une amende de 5000 francs au plus ou de l'emprisonnement pour un mois au plus.

Le mouvement contre les armes atomiques

Ceux qui tirent les ficelles

(C.P.S.) Plus on avance et mieux on se rend compte de ce qui se dissimule derrière l'activité des promoteurs du « mouvement contre la mort atomique ». On vient d'en avoir une nouvelle preuve. Dernièrement, à Zurich, le public avait été invité à assister à une discussion sur l'acquisition d'armes atomiques par l'armée suisse. Un orateur devait parler « pour », deux autres « contre », — dont un communiste notoire. Or, ceux qui étaient aux écoutes... de ce que disait le public ont pu constater que, dans son immense majorité, il se recrutait dans les rangs de ceux qui prennent leur mot d'ordre au Kremlin. Le premier orateur qui parla — celui qui déclarait que nos autorités civiles et militaires doivent conserver la liberté de choisir les armements nécessaires à notre défense nationale, fut fréquemment et violemment interrompu, tandis que les deux autres orateurs furent salués, à tout bout de champ, par des applaudissements enthousiastes. Et lorsqu'un contradicteur osa dire que le « mouvement » et les promoteurs du mouvement contre la mort atomique travaillaient, consciemment ou non, pour le Kremlin, ce fut un vrai tumulte !

Bien des gens qui, au début, s'étaient imaginé que le mouvement contre l'armement atomique ne poursuivait que des buts humanitaires ont vu clair depuis lors et se sont éclipsés sur la pointe des pieds. Il faut espérer que, peu à peu, tous ceux qui ne sont pas inféodés à Moscou ouvriront les yeux et qu'il ne restera plus, pour soutenir la trop fameuse initiative contre les armements atomiques, que les tenants et aboutissants du parti communiste suisse. C'est dire que cette initiative aura alors son vrai visage.

Aujourd'hui jeudi
café complet

VAUD

Le succès du Festival de Lausanne

De notre correspondant de Lausanne :

Le Festival de Lausanne, comme notre journal l'a déjà écrit, a offert au public « Le prince Igor » et « Faust », ces deux opéras étant interprétés par la troupe de l'Opéra de Belgrade. L'œuvre de Borodine a remporté un triomphe. L'Opéra de Belgrade possède des chœurs remarquables, des solistes de grand renom (Miroslav Cangalovic est considéré comme l'une des meilleures basses du monde) et une troupe de ballet dont le talent s'est révélé dans les danses polovetziennes. Faible par son scénario, cet opéra se rachète par la richesse de la musique.

Samedi soir, Miroslav Cangalovic a interprété deux rôles, ceux du prince Galitzki et du chef de l'armée ennemie, et a pu alléger par son talent le début un peu lourd du troisième acte — tout en duo, genre où Borodine révèle certaines faiblesses. La fin de cet acte, en revanche, se termine en beauté par les « Danses polovetziennes », bacchanale que le public a fait bisser en rappelant les artistes une douzaine de fois devant le rideau.

Après deux représentations du « Prince Igor » et une de « Faust », les 220 artistes de l'Opéra de Belgrade ont quitté Lausanne pour Paris, avec tous leurs décors. Les représentations données à Lausanne ont été honorées par la présence de M. Paul Chaudet, président de la Confédération, de MM. Petitpierre et Wahlen, conseillers fédéraux, et de l'ambassadeur de Yougoslavie en Suisse.

Les raffineries de pétrole n'entraînent aucun danger pour l'agriculture et le tourisme

LAUSANNE. — La presse s'est fait l'écho de diverses oppositions soulevées dans certains milieux contre la raffinerie de pétrole de la plaine du Rhône. Il a été question de danger pour l'agriculture, le tourisme et la santé publique.

Afin de se rendre compte de visu de la valeur de ces objections, une délégation mixte, de cinq conseillers d'Etats valaisans et vaudois, a fait un voyage d'étude en Italie, qui possède 37 raffineries de pétrole. La délégation était accompagnée des directeurs des offices cantonaux de recherche industrielle. Elle était composée de MM. Alfred Oulevay, Arthur Maret, René Villard pour le canton de Vaud, Lampert et de Roten pour le Valais. Elle a visité des raffineries et des industries de pétrochimie situées à proximité de régions agricoles, touristiques et urbaines par excellence, soit de Ravenne, Venise, Livourne. Elle a aussi constaté l'existence de raffineries dans la région de Florence, un des joyaux touristiques de l'Italie.

Les visiteurs sont rentrés de leur voyage convaincus que les raffineries n'entraînent aucun danger pour l'agriculture, le tourisme et la santé publique, et que la campagne déclenchée contre la raffinerie de la plaine du Rhône est dénuée de tout fondement. La délégation est revenue d'Italie plus décidée que jamais à soutenir ce projet, qui permettra un renouveau économique de toute la plaine du Rhône.

FLEURS DURNER
Plantes - Couronnes
Confections florales
Gare de Neuchâtel Tél. 5 90 01
Maladière 20 Tél. 5 32 30

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
AMI BIANCHI
Agencement de magasin
Menuiserie en bâtiment
Fabrication et vente de meubles en tous genres
SERRIÈRES - Neuchâtel
Tél. 5 15 52

Radiateurs Autos
Nettoyage
Réparation
Fabrication
Spécialiste de confiance
J.-L. Bräuchi - Hauterive
Rouges-Terres 8
Route Neuchâtel - Saint-Blaise
Tél. 7 54 17

Contre la pluie et les
COURANTS D'AIR
isolations de vos portes et vos fenêtres
HERMÉTICAIR
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83
Nombreuses références

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Télévision Radio
RADIO MÉLODY
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
NEUCHATEL
installe, répare soigneusement et à prix avantageux tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION
Se rend régulièrement dans votre région

Parquet en tous genres
Ponçage
Imprégnation naturelle
au « VYNYLFLOR »
Traitement en un jour
René Falk - Neuchâtel - Saars 61
tél. 5 77 60

PUNAISES - puces - cafards, etc.
Ne vous laissez pas dévorer
adressez-vous à
Désinfection Aquillon, Neuchâtel
Seyon 36 - Tél. 5 49 82

Travaux sur bois
MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
J. Sydler
Menuiserie, entretien et réparations en tous genres
Exécution prompte et soignée
Fontaine-André 64 Tél. 5 41 68

AUTO-ÉCOLE
A. PERRET
Tél. Saint-Aubin 6 73 52
Tél. Neuchâtel 5 93 89

Stoppage artistique
Stoppage invisible
sur tous vêtements, accrocs, déchirures, mites, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures.
Temple-Neuf 22 Mme LEIBUNDGUT
Place des Armourins, NEUCHATEL, tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

APPAREILLAGE
FERBLANTERIE
F. GROSS & FILS
Installations sanitaires - Coq-d'Inde 24
Tél. 5 20 56

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

SISSA Cola
SISSA Cola
Sissa-Cola
Eau de table de la source minérale de Sissach gazéifiée et sucrée avec extrait de Cola
Eaux minérales de Sissach S.A.
Dépositaire : Milo Golaz Neuchâtel

1 FAB avec lavette seulement Fr.1.45

Rien que FAB... pour du linge blanc neigeux d'odorante fraîcheur!

DRESS amidon-plastic

résiste à la cuisson, tient plusieurs lessives.
DRESS redonne l'aspect du neuf à vos chemises, blouses, cols, rideaux, linge de table, etc. (blanc ou de couleur).
DRESS empêche la saleté de pénétrer dans les fibres textiles et facilite ainsi le lavage.
Passés au DRESS vos robes, jupons et blouses auront l'apprêt souple exigé par la mode actuelle.
DRESS est un produit PARCOS, donc un produit garanti.

Gagnez plus avec
REALTEX
la machine à tricoter la plus rapide qui se paie d'elle-même par le
travail à domicile
que nous vous fournissons.
Pour une démonstration à domicile, sans engagement pour vous, adressez-vous à la FIDUCIAIRE PROGRESS S.A., Hallenstrasse 10, Zurich 8.

MEUBLES D'OCCASION
Ensuite d'échange, à vendre
1 chambre à coucher avec lits jumeaux, tables de nuit, 1 coiffeuse, 1 armoire 3 portes, 2 matelas le tout Fr. 890.–
1 salle à manger comprenant 1 buffet, 1 table et 6 chaises le tout Fr. 290.–
ODAC-ameublements Fanti & Cie
COUVET Tél (038) 9 22 21

A remettre pour septembre 1959, dans un bon quartier de la Chaux-de-Fonds, un commerce
d'ALIMENTATION GÉNÉRALE
vins, liqueurs, fruits, légumes. — Chiffre d'affaires important. — Faire offres sous chiffres W. H. 7760 au bureau de la Feuille d'avis.

AUX DOCKS Pelure d'oignons
Temple-Neuf 10 1.90 le l.

VU L'ÉNORME SUCCÈS

4me semaine APOLLO PROLONGATION

LA MONUMENTALE PRODUCTION PARAMOUNT DE CECIL B. DEMILLE

les Dix Commandements

Une réalisation technique au maximum nous démontrant que Dieu est plus puissant que tous les titans du monde

Charlton HESTON
Anne BAXTER
Yvonne DE CARLO
Yul BRYNNER
Edward G. ROBINSON
Debra PAGET

Tél. 5 21 12

VISTAVISION
TECHNICOLOR

Tél. 5 21 12

Parlé français

2 séances tous les jours à 14 h. 30 et 20 h. précises
Pas de complément

Location ouverte tous les jours de 10 h. à 11 h. 30 et dès 13 h. 30
Sauf le dimanche matin

Billets réservés jusqu'à 19 h. 30
Prix des places : Fr. 5.- 4.- 3.30 2.50

TRAMS No 1 - 3 - 5 - 7 - 8 à la sortie

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La bataille sur la politique algérienne

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais cette intégration de l'Algérie dans la France, cette unification puisque c'est le terme qu'on semble préférer doit se faire progressivement. En outre elle tiendra compte de la personnalité algérienne, de la religion et des coutumes musulmanes qui ne sont comme l'a dit un député musulman, nullement incompatibles avec la pleine citoyenneté française.

Ce député résumait, au nom de ses coreligionnaires, sa revendication en ces termes : « *Construire l'Algérie avec la France et dans la France* », formule qui fait penser à celles du général de Gaulle avec lequel le député en question, M. Ali Mallem s'était justement longuement entretenu quelques heures auparavant.

Pas de Maghreb uni

« Dans la France », M. Michel Debré l'avait également dit en d'autres termes lorsque, répondant à un député indépendant de droite, M. Le Pen, il démentait que les prochaines conversations de Gaulle - Mohammed V puissent porter sur la création d'un « Maghreb uni », sorte de fédération groupant l'Algérie, le Maroc et la Tunisie et membre de la communauté française.

M. Debré démentait ainsi des bruits qui ne cessent de courir avec persistance et qui inquiétaient un nombre important de membres de la majorité gaulliste. M. Le Pen prenait d'ailleurs acte de ce démenti en s'écriant avec un visible soulagement :

« C'est la déclaration la plus importante et la plus attendue de ce débat ».

Ainsi, M. Debré rassemblait, consolidait sa confortable majorité, ces précisions et ces démentis réduisant la « tranche » d'hésitants et de scrupuleux qui attendaient qu'on dissipe certaines de leurs inquiétudes.

Les communistes : parti de l'anti-France

M. Debré a cependant trouvé contre lui une double opposition : sur sa droite celle de quelques « ultras » irréductibles ; sur sa gauche celle des socialistes et bien entendu des communistes.

Ces derniers ont été exécutés de main de maître par le premier ministre qui, alors qu'ils réclamaient la négociation avec le F.L.N. sur la base de l'indépendance de l'Algérie, leur a répliqué : « Vous êtes les amis des rebelles ; sans les armes fournies par vos amis des pays communistes, la guerre serait finie. Vous êtes le parti de l'anti-France ».

L'opposition de droite à M. Debré est surtout animée par une divergence d'opinion sur la méthode davantage que sur le but. Elle est pour l'intégration globale immédiate contre l'intégration progressive qui, selon elle, offre le danger d'un changement de but, d'une « trahison » éventuelle.

L'opposition socialiste

L'opposition des socialistes qui se voulait elle-même « constructive » a étonné par sa violence et sa virulence. M. Guy Mollet a même été forcé d'intervenir pour rectifier le tir du porte-parole de la S.F.I.O. qui avait suscité quelque tumulte, notamment chez les députés musulmans, en affirmant que la population musulmane d'Algérie n'est pas certaine de vouloir l'intégration et en insinuant que les élections n'y avaient pas été régulières ni sincères. M. Mollet expliqua son hostilité aux deux lois d'unification en affirmant surtout qu'elles engagent trop un avenir que le général de Gaulle lui-même a déclaré ne pas vouloir préjuger.

Bataille gagnée

M. Michel Debré a assez aisément gagné la grande bataille sur la politique algérienne, sa majorité s'est affermie et définie. Il a pu aussi constater et prouver que l'immense majorité des députés était favorable à une politique d'intégration de l'Algérie dans la France, même si des divergences subsistent sur la méthode et le rythme de cette intégration.

Il a dissipé les malentendus sur sa politique ou sur la possibilité d'une modification de cette politique, malentendu qui encourageait le F.L.N. à l'intransigeance et certains milieux musulmans à l'attentisme. D'autres débats vont d'ailleurs suivre qui permettront de nouveaux et fructueux dialogues entre le parlement et le gouvernement puisque M. Michel Debré a déjà déposé d'autres projets de lois d'unification et s'est engagé à persévérer dans cette voie.

INTÉRIM.

Adoption des dispositions financières pour l'Algérie

PARIS, 11 (A.F.P.). — Par 466 voix contre 57 sur 523 suffrages exprimés, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi portant dispositions financières intéressant l'Algérie.

Les allocations familiales relevées de 10 %

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans un communiqué publié à l'issue du conseil des ministres, le gouvernement a voulu marquer que ces deux mesures prises grâce à l'amélioration de la situation constatée dans certains secteurs des finances publiques, ne devaient pas remettre en cause la politique économique liée à la stabilité de la monnaie et des prix. Le gouvernement, souligne ce communiqué, a le devoir « d'éviter tout retour à l'inflation qu'elle soit due à des dépenses excessives de l'Etat, à des relèvements de tarifs ou à des hausses de rémunérations dès lors que celles-ci ne correspondent pas à une amélioration effective de la productivité ».

Climat social alourdi

Cette mise en garde vient d'être faite dans un climat social sensiblement alourdi. En effet, après la grève du métro du 1er juin, qui avait paralysé presque totalement les transports souterrains à Paris, l'ensemble des syndicats de cheminots a décidé un arrêt du travail de 8 heures, de 4 heures du matin jusqu'à midi, le 16 juin prochain. Cette grève destinée à appuyer une demande d'augmentation de salaire d'environ 10 %, formulée depuis longtemps déjà, pourrait être suivie d'autres débrayages si les cheminots n'obtenaient pas satisfaction. Bien plus, les syndicats « Force ouvrière » (d'obédience socialiste), des transports parisiens, ont lancé hier une invitation aux autres organisations syndicales en vue d'organiser « une action convergente » avec celle des fédérations de cheminots. Ainsi, mardi prochain, Paris pourrait se voir privé pendant toute la matinée de la totalité de ses transports, métro, autobus, et trains de banlieue, tandis que l'ensemble du réseau ferroviaire serait paralysé.

Le gouvernement n'a pas manqué de se préoccuper de cette menace, et il est vraisemblable que de puissants moyens de remplacement seront mobilisés. Il n'est cependant pas douteux que la grève de mardi prochain, si l'ordre en est maintenu, provoquera des difficultés très sérieuses pour des centaines de milliers d'usagers des transports, et constituera surtout un « test », tant pour le gouvernement que pour les organisations syndicales du secteur public.

La conférence de Genève

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

● Les organisations d'espionnage ou celles se livrant à une activité subversive devraient être également liquidées à Berlin-Ouest.

● Les puissances occidentales devraient prendre l'engagement de ne pas installer à Berlin-Ouest de dispositifs atomiques ou d'installations de lancement de fusées.

Menaces

Ce statut temporaire serait garanti par les quatre puissances. M. Gromyko a affirmé avec force que si l'Ouest n'est pas disposé à appliquer pendant un an ce qu'il appelle les mesures minima proposées ci-dessus, l'Union soviétique ne pourrait alors confirmer son accord relatif au maintien du régime d'occupation à Berlin-Ouest.

De plus, si les puissances occidentales ou le gouvernement de Bonn font obstacle à la solution des questions relatives au traité de paix pendant le délai d'un an prévu par Moscou, l'U.R.S.S. se verra contrainte de conclure un traité de paix avec la R.D.A.

M. Herter rejette catégoriquement ces propositions

M. Herter a aussitôt pris la parole pour déclarer que les propositions nouvelles de M. Gromyko — une complète surprise pour l'Ouest — étaient inacceptables. Il a développé ainsi son argumentation en affirmant que les Etats-Unis ne négocieront jamais sous le coup d'ultimatums, de menaces et de pressions :

● Les 11,000 soldats alliés dont les armes devraient encore être réduites sont déjà une force symbolique, vivant dans une communauté de plus de deux millions d'habitants, entourées par un territoire hostile et encerclées par près de trente divisions soviétiques et allemandes de l'Est. Au demeurant M. Gromyko a déjà déclaré à plusieurs occasions que les forces alliées de Berlin n'avaient aucune importance militaire.

● Dans le domaine de la propagande subversive, les mesures doivent être réciproques. « Qu'advient-il des organisations d'espionnage et de subversion de Berlin-Est sur lesquelles j'ai donné des renseignements le 5 juin ?

M. Lloyd déçu

M. Selwyn Lloyd est ensuite intervenu brièvement pour dire la déception que lui causait l'attitude de M. Gromyko. Il a affirmé clairement que si le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. entend menacer et présenter un diktat, il méconnaît, ce faisant, le caractère du peuple britannique qui ne saurait se laisser impressionner.

M. Couve de Murville déconcerté

M. Couve de Murville s'est dit aussi déconcerté aujourd'hui qu'hier par les propositions soviétiques que M. Gromyko avait déjà développées mardi en séance privée. Ces propositions diffèrent entièrement de celles qui avaient été discutées jusqu'ici. Elles sont aujourd'hui, semble-t-il, assorties de menaces. On en revient au 11 mai, a dit amèrement le chef du Quai d'Orsay, voire en novembre 1958 au moment où l'U.R.S.S. présentait son ultimatum relatif à Berlin.

« Nous avons l'impression d'avoir négocié en vain depuis plus de quatre semaines. Nous ne voyons plus très bien où nous en sommes. Il me semble qu'une situation très sérieuse est ainsi créée. Il nous faut réfléchir maintenant, a conclu M. Couve de Murville, sur le sort qu'aura cette conférence dans les jours qui viennent. »

Réplique de M. Gromyko

M. Gromyko a répliqué alors à ses interlocuteurs. Pour lui, la crise de Berlin est fabriquée par les puissances occidentales qui veulent maintenir un statut d'occupation aujourd'hui périmé. Il n'y a pas de pression soviétique, comme le laisse entendre M. Herter, ni de motifs cachés. L'U.R.S.S. n'a pas créé l'affaire de Berlin.

La séance a pris fin à 18 h. 30. Auparavant on avait encore entendu une déclaration de M. Lothar Bolz appuyant la thèse soviétique.

Citons encore une brève intervention de M. Grewe qui a rappelé que dans la situation actuelle des contacts avec les autorités de l'Allemagne orientale étaient pratiquement sans objet. M. Grewe, chef de la délégation d'Allemagne occidentale, a regretté que les propositions soviétiques n'aient pas pu faire l'objet d'un examen approfondi avant la séance. Il a annoncé qu'il était nécessaire d'en sonder la portée et s'est réservé de prendre position à leur sujet au cours des prochaines séances.

Vers une rencontre décisive Herter - Gromyko

GENÈVE, 11 (Reuter). — Dans les milieux de la conférence de Genève, on déclare que M. Christian Herter, à sa demande, rencontrera jeudi après-midi à 16 heures M. Gromyko, dans une ultime tentative pour sauver de l'échec la réunion des ministres des affaires étrangères. Cette rencontre décisive aura lieu à la résidence de M. Gromyko.

Précision soviétique

Il ne s'agit pas d'un ultimatum

GENÈVE, 10 (A.F.P.). — M. Valerian Zorine, vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. qui a parlé hier soir à la presse au nom de la délégation au lieu du porte-parole habituel, a catégoriquement démenti que les propositions faites à la conférence par M. Gromyko constituent un ultimatum ou un « diktat » et les a présentées comme une base de négociation.

Après avoir souligné la différence entre les nouvelles propositions soviétiques et celles du 27 novembre — maintien provisoire de certains droits d'occupation et des communications entre Berlin-Ouest et le monde extérieur, abandon du statut de ville ibre — M. Zorine déclara : « On a voulu présenter nos propositions comme un ultimatum ou un « diktat ». Cela n'a rien de commun avec la réalité. Les puissances occidentales ont proposé dans leur plan d'ensemble un délai de deux ans et demi pour les travaux du comité pan-allemand et pour aboutir à la réunification. Pourquoi ne pouvons-nous pas, de notre côté, proposer un délai d'un an ? Où est la logique là-dedans ? »

EN FRANCE, M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, a été reçu mercredi matin à l'hôtel de ville de Paris par le Dr Devraigne, président du Conseil municipal, en présence de nombreuses personnalités.

Trois Algériens ont été assassinés mardi soir dans un hôtel de Lyon.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal :
René Braichet

L'« Ile de France » a « sombré »

KOBE, 10 (A.F.P.). — L'« Ile-de-France » a « sombré » hier au large de l'île d'Awajishima.

Des dizaines de caméras placées à bord du navire et d'hélicoptères ont filmé la fin de la « reine de l'Atlantique » pour les besoins du film « Le dernier voyage », produit par une firme d'Hollywood.

Toutefois, l'« Ile-de-France » n'a coulé que partiellement. Le bateau est incliné et son épave repose par 14 mètres. Toutes les précautions ont été prises afin que le navire ne coule pas entièrement.

Dès que les prises de vues seront terminées, l'« Ile-de-France », qui a été acheté par une compagnie japonaise qui le loue à la société productrice de films, sera livré à la ferraille.

AU LAOS, l'agence Chine nouvelle annonce que des combats font rage entrée les forces royales et les rebelles du « Pathet Lao ».

Adenauer et Erhard réconciliés

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Dans la résolution du groupe parlementaire, le chancelier regrette les critiques portées à l'égard de M. Erhard et les déclarations qui auraient pu mettre en question la personnalité du vice-chancelier.

Immédiatement après la réunion du groupe, MM. Adenauer et Erhard, qui s'étaient déjà rencontrés le matin sans parvenir à se mettre d'accord, ont eu une nouvelle entrevue. Celle-ci a eu lieu dans le bureau de M. Krone, président du groupe, et en présence de MM. Gerstenmaier, président du parlement, et Floecherl, président du groupe chrétien-social bavarois.

(Réd. — *Si un accord a pu être finalement trouvé entre les deux hommes, c'est avant tout afin de sauvegarder l'unité du parti chrétien-démocrate. M. Erhard a obtenu le « vote de confiance » qu'il demandait et une déclaration de réhabilitation de la part du chancelier. Par contre, la résolution votée par le groupe parlementaire ne donne toutefois pas totale satisfaction à M. Erhard en le désignant officiellement comme le successeur de M. Adenauer, comme le vice-chancelier en avait exprimé le désir.*)

M. Erhard » « Je n'ai jamais revendiqué le poste de chancelier »

BONN, 10 (A.F.P.). — La réunion du groupe parlementaire chrétien-démocrate à l'issue de laquelle le chancelier Adenauer et le vice-chancelier Ludwig Erhard se sont réconciliés a duré une heure exactement.

« Je n'ai jamais revendiqué le poste de chancelier, a déclaré au cours de la réunion M. Ludwig Erhard. Avant la décision du chancelier de se présenter comme candidat à la présidence de la République, j'ai eu la ferme intention de mener, en tant que ministre de l'économie, le prochain combat électoral aux côtés de Konrad Adenauer. Mon loyalisme envers le chancelier Adenauer et le parti chrétien-démocrate n'a jamais fait de doute ».

M. Ludwig Erhard a exposé ensuite qu'il s'est senti profondément offensé qu'on ait pu émettre des doutes au sujet de sa conception concernant la continuité de la politique allemande. Il a ajouté que son « attitude européenne » est, elle aussi, au-dessus de tous soupçons. Il a déploré que « certains milieux » ne veuillent pas admettre qu'un ministre de l'économie pût faire des déclarations dans le domaine de la politique étrangère.

M. Adenauer : « Je n'ai jamais discrédité M. Erhard

En réponse aux déclarations de son ministre de l'économie, M. Adenauer a souligné avec insistance qu'il s'agissait maintenant « de sauvegarder le prestige du parti, du groupe parlementaire et du gouvernement ». Le chancelier a fait observer que l'opposition social-démocrate s'était emparée de toute l'affaire « avec un certain enthousiasme » dans le but de semer la méfiance à l'égard du parti chrétien-démocrate et de lui-même.

Le chef du gouvernement fédéral a confirmé devant les membres de son groupe parlementaire que le professeur Erhard n'avait pas revendiqué le poste de chancelier jusqu'à ce que M. Adenauer eût lui-même accepté de poser sa candidature à la présidence de la République.

M. Adenauer a insisté longuement ensuite pour faire ressortir qu'il n'avait jamais discrédité son ministre de l'économie ni déclaré que le professeur Erhard ne serait pas en mesure d'assurer la continuité de la politique fédérale. S'adressant directement au professeur Erhard, le chancelier a conclu : « Nous sommes, vous et nous tous, responsables de la politique dans son ensemble. Je suis heureux de pouvoir encore collaborer avec vous ».

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, deux gendarmes français de Berlin-Ouest ont été arrêtés près de Burg par les services de sûreté de la R.D.A. Ils auraient arrêté un Algérien de 22 ans, qui leur avait échappé alors que ce dernier se trouvait sur le terrain d'une usine.

Informations de toute la Suisse

RÉPONDANT A L'INTERPELLATION D'UN CONSEILLER NATIONAL

M. Chaudet énumère les étapes de la réforme de l'armée

Auparavant les députés avaient approuvé les comptes qui bouclent par un boni effectif de 295 millions

De notre correspondant de Berne :

Madame Helvétia présente ses comptes. L'an dernier, elle a encaissé 2826 millions (un record) et déboursé 2643 millions, de sorte que l'excédent de recettes, malgré la « récession » et les crédits supplémentaires, s'élève encore à 183 millions.

A cette somme, il faut ajouter un revenu extraordinaire. En effet, si le peuple avait, le 11 mai 1958, repoussé le programme financier, il aurait fallu rembourser au contribuable l'impôt anticipé déjà perdu. Pour cette triste éventualité, une administration prévoyante avait mis en réserve 217 millions. Comme le souverain a dit « oui », on peut supprimer cette provision et la faire passer dans la caisse générale, ce qui porte le bénéfice à 400 millions. Mais il faut en déduire l'excédent des charges du compte des variations de la fortune, soit 105 millions, ce qui ramène le boni effectif à 295 millions. Voilà le résultat que les députés doivent approuver.

MM. Börlin, radical de Bâle-Campagne, et Maspoli, conservateur tessinois, présentent le rapport de la commission des finances, après quoi, quelques voix s'élèvent pour des commentaires certes sensés, mais inefficaces. Fût-elle d'or, la parole n'a pas, en l'occurrence, le pouvoir de ramener un sou dans la caisse fédérale. L'argent est comme la jeunesse : il ne revient pas.

A quand de nouveaux impôts ?

M. Streuli, conseiller fédéral, rend l'assemblée attentive à la constante montée des dépenses et tente de la rappeler au souci de ses responsabilités financières. Il doit cependant reconnaître lui-même que la menace d'un déséquilibre vient surtout des frais considérables qu'occasionnera la réorganisation de l'armée. Il est bien entendu qu'une fois fixé sur les principes de cette réforme et sur ses effets, le Conseil fédéral proposera de nouveaux impôts pour combler le déficit.

Sur ces réjouissantes perspectives, le Conseil national approuve les comptes par 106 voix contre celles de quatre députés socialistes.

La redistribution des richesses

Cela fait, l'assemblée aborda l'examen du projet de loi sur la péréquation financière entre les cantons. Il s'agit, comme on a tenté de l'expliquer lorsque le message a paru, au début de l'année, d'une œuvre de solidarité confédérale : les cantons réputés économiquement et financièrement forts abandonnat une part de ce qui leur revient au profit des membres plus ou moins faibles de la communauté nationale.

La loi prévoit donc que les cantons seront répartis en trois groupes, d'après leurs capacités financières et, selon le groupe auquel ils appartiennent, ils recevront des subventions calculées d'après des coefficients élevés, moyens ou faibles (le coefficient le plus faible étant réservé au canton le plus riche).

En outre, la Confédération centralisera une part (le 5 %) du produit de l'impôt pour la défense nationale prélevé dans chacun des cantons et elle le redistribuera selon un barème qui tiendra compte du chiffre de la population, d'une part, de la puissance fiscale, d'autre part. De la sorte, les cantons pauvres auront droit à une ristourne plus forte que la part dont ils se sont dessaisis.

Tout le monde est d'accord sur le principe, mais le débat général nous vaut diverses considérations, à la suite des rapports de MM. Weber, socialiste bernois, et Glasson, radical fribourgeois. Certains orateurs, et ils n'ont pas tort, signalent que les cantons les plus directement intéressés à la péréquation financière ne mettent pas toujours, à exploiter leurs ressources fiscales, toute l'énergie nécessaire et montrent d'étranges complaisances pour les grosses fortunes et les gros revenus. Bien souvent, ils accordent des privilèges fiscaux pour attirer chez eux des contribuables de bon rapport, mais cela au détriment des cantons riches qui, eux, font les frais de la péréquation.

M. Streuli annonce que tous les cantons, sauf Schwyz, ont adhéré à un concordat qui doit précisément mettre un terme à ces pratiques.

Sans opposition, le Conseil national passe à la discussion des articles. Un premier débat s'engage lorsqu'il s'agit de fixer qui établira le barème permettant de mesurer la capacité financière des cantons. Le Conseil fédéral, le Conseil des Etats, la majorité de la commission entendent remettre cette tâche délicate au collège exécutif. Une minorité de la commission estime que l'affaire est assez importante pour que l'assemblée fédérale elle-même s'en charge. Mais les députés sont assez sages pour ne pas se fourrer dans ce guêpier et, par 73 voix contre 39, ils décident que ce soin sera confié au Conseil fédéral.

L'heure des nourritures terrestres ayant sonné, le débat est interrompu.

Séance de relevée

Au programme de la séance vespérale, la traditionnelle série des motions, « postulats et « interpellations ». La liberté d'établissement, les institutions de prévoyance créées par les entreprises privées, le privilège des employés en cas de faillite donnent carrière à un long cortège de vœux et de propositions que le Conseil fédéral examinera avec sa coutumière bienveillance et, si possible, avant les premiers signes annonciateurs de la fin du monde.

M. Sollberger, socialiste vaudois, demande au Conseil fédéral l'appui de la caisse fédérale de l'Ecole polytechnique de Lausanne. Nous reviendrons sur son interpellation.

La réforme de l'armée

M. Bonvin, catholique valaisan, développe alors une motion priant le Conseil fédéral de préparer une réadaptation rapide de l'armée aux moyens actuels et futurs. Il recommande en particulier d'introduire de nouvelles armes, et de modifier les méthodes de travail pour diminuer l'effectif des hommes incorporés « de façon que la proportion de la population mobilisable dans l'armée n'excède pas les taux considérés comme normaux ». Le motionnaire estime aussi qu'il serait indiqué de raccourcir le temps de service dans l'élite et surtout le landsturm, mais en l'allongeant au besoin dans la landwehr, qui devrait être dotée de jeunes cadres aptes à mettre mieux en valeur les qualités de cette troupe. Enfin, il faudrait que les cours de répétition se suivent à un rythme tel que les cadres reçoivent, pour les commander, des unités complètes et non plus squelettiques, comme c'est le cas actuellement.

La réponse de M. Chaudet

Le chef du département militaire rappelle que la réforme de l'armée a fait l'objet d'une étude minutieuse de la commission de défense nationale, étude dont les résultats ont été consignés dans le « livre vert » soumis au Conseil fédéral.

La doctrine exposée dans ce document a été, pour les grandes lignes, approuvée par le gouvernement qui a toutefois demandé l'étude d'une solution moins coûteuse, s'inspirant des mêmes principes qui restent le maintien du système de milices, le service obligatoire, l'obligation de s'opposer à tout agresseur dès qu'il aurait franchi la frontière, donc de défendre la politique de neutralité en acceptant toutes les hypothèques qui s'y attachent.

Sur le plan matériel, la modernisation de l'armée est en plein essor — et M. Chaudet rappelle les différents projets que les Chambres ont approuvés déjà — encore faudra-t-il utiliser rationellement les nouveaux moyens de combat ; il importera pour cela de spécialiser l'instruction, tout en restant dans certaines limites. Il conviendra également d'échelonner l'équipement de la troupe en armes nouvelles.

Quant à la réduction des effectifs, elle se fera graduellement lorsqu'on aura abaissé la limite fixée aux obligations militaires. Mais on maintiendra les trois classes : élite, landwehr et landsturm ; d'autre part, on donnera aux formations de landwehr l'instruction la plus moderne possible.

En conclusion, M. Chaudet accepte la motion Bonvin, mais étant donné l'état d'avancement des travaux et des études, il demande au député valaisan de la transformer en « postulat ». M. Bonvin défère aussitôt à ce vœu.

Pour un abaissement de la limite d'âge

Enfin, M. Bachmann, radical argovien, développe une motion invitant le Conseil fédéral à abaisser la limite d'âge jusqu'à laquelle les hommes sont astreints à servir, afin d'obtenir, pour la protection civile, les éléments qui seraient plus utiles dans cet important domaine de la défense nationale que dans l'armée.

Là encore, M. Chaudet répond que le principe est admis par le Conseil fédéral. La limite d'âge sera abaissée et l'on compte de la sorte obtenir le nombre d'hommes nécessaires à compléter l'effectif de quelque 800,000 unités qu'il faudra affecter à la protection des populations civiles (520,000 gardes d'immeubles, 80,000 gardes d'établissements, 200,000 hommes ou femmes affectés aux groupes de protection proprement dits).

La nouvelle organisation entraînera tout naturellement un rajeunissement de l'armée, indispensable si l'on considère les exigences imposées au combattant par la guerre moderne.

C'est graduellement que les classes d'âge du landsturm seront libérées, la première en 1961 probablement. En outre, l'armée renoncerait à employer des complémentaires dans une proportion aussi forte qu'actuellement. Là encore, il y aura de bons éléments pour la protection civile.

En terminant, M. Chaudet donne l'assurance qu'on évitera les erreurs commises durant la seconde guerre mondiale lorsqu'on a incorporé dans la P.A. des hommes qui avaient une excellente instruction militaire. Il s'agira selon la nouvelle organisation, de placer chacun là où il pourra le mieux tirer profit des connaissances acquises.

L'interpellateur est satisfait, ce qui permet au président de lever la séance.

G. P.

Le Conseil des Etats adopte le nouveau tarif douanier

BERNE, 10. — Le Conseil des Etats a consacré sa séance de mercredi à l'examen du nouveau tarif douanier, déjà adopté par le Conseil national, le 30 avril dernier. La commission puis le Conseil ont apporté quelques modifications de détail au projet déjà amendé par le Conseil national. Les changements ont été décidés parfois contre l'avis du chef du département de l'économie publique, M. Holenstein.

L'ensemble du tarif a finalement été adopté par 33 voix sans opposition. Il en a été de même de la nouvelle loi fédérale sur le tarif des douanes suisses. Enfin, le Conseil des Etats a ratifié l'adhésion provisoire de la Suisse au GATT, l'acceptation de la nomenclature de Bruxelles et de plusieurs conventions douanières internationales conclues dans le cadre du GATT.

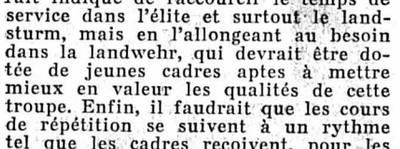

FOOTBALL

Nîmes battu à la Chaux-de-Fonds

Hier soir, sur le terrain de la Charrière, devant 3000 spectateurs, Chaux-de-Fonds a remporté une victoire inattendue contre le champion de France Nîmes qu'il battit par 2-0 (mi-temps 1-0). Les buts ont été marqués par Antenen sur coup franc à la 38me minute de la première mi-temps et par Baertschi (Vevey) à la première minute de la reprise. Pour la circonstance, les dirigeants chaux-de-fonniers avaient fait appel à de nouveaux joueurs susceptibles de renforcer l'équipe pour la saison prochaine. Il s'agit de Baertschi (Vevey), Vonlanden (Lausanne), Sphar et Hänsi II (Longeau). Chaux-de-Fonds développa un jeu agréable alors que Nîmes ne fit pas honneur à son titre de champion de France. L'arbitre de cette rencontre fut M. Meister de Neuchâtel.

AVIS TARDIFS

CE SOIR, 20 h. 15

Musée d'ethnographie

A quoi jouent les enfants du monde ?

Suivant lettre invitation aux présidents

Association des sociétés de la ville de Neuchâtel

Assurance obligatoire des enfants en âge de scolarité

Parents !

Inscrivez vos enfants à la

Société vaudoise de secours mutuels
Section de Neuchâtel

BUREAU PERMANENT : Etude Eric Walter, rue Saint-Honoré 3, Neuchâtel (Tél. 5 76 76)

Mentionnez donc notre Caisse-maladie sur les formules d'admission

Perdu un chien-lévrier

à longs poils, brun rouge, région Saint-Martin - Savagnier - forêt de Chaumont. Téléphoner au (038) 7 19 36.

ATTENTION

Grande vente d'asperges du Valais à partir de Fr .2.— le kg., avec beaucoup de haricots sans fil à Fr. 1.30 le kg., et une quantité de pommes rouges à Fr. —.80 le kg. Ce matin, au marché, sous la tente du CAMION DE CERNIER.

Se recommandent : les frères Daglia.

Centre d'éducation ouvrière

Le forum prévu pour demain vendredi au Musée des beaux-arts est renvoyé par suite de maladie de l'un des participants.

Institut Richème

avise ses élèves que la

Dernière soirée dansante

de la saison a lieu ce
samedi 13 juin
de 20 à 24 heures. Tenue d'été

YS

RAPPEL

RALLYE YS

dimanche prochain 14 juin 1959, 9 h. 30, sud Musée des beaux-arts

Dernier délai d'inscriptions : vendredi 11 juin, à 12 heures
Tél. 5 55 25

11 juin

Aujourd'hui

SOLEIL	Lever	04.30
	Coucher	20.21
LUNE	Lever	09.20
	Coucher	23.27

AU JOUR LE JOUR

Pitié pour le petit chat

Ce n'est pas la première fois, hélas, que nous parlons ici de mauvais traitements infligés à des animaux. Une lectrice nous signale un fait qui ne peut qu'attrister ceux qui ont encore une conception saine de leurs devoirs humains envers des animaux qui sont nos compagnons.

Le 6 juin au soir, nous écrit-elle, en se promenant, elle a trouvé au bord de la route cantonale Saint-Blaise - Hauterive un petit chat tigré, âgé de cinq à six semaines seulement. Elle s'est renseignée auprès de quelques personnes qui lui avouèrent ne pas connaître cet animal. Une de ces personnes a déclaré avoir vu une automobiliste déposer le chat au bord de la route et partir ensuite au volant de sa voiture, indifférente et satisfaite.

Notre lectrice, on la comprend, est indignée du geste de cette femme inconnue. On n'abandonne pas ainsi un petit chat au bord de la route, car on peut facilement imaginer qu'il sera écrasé par une voiture.

Nous ajouterons que le geste de cette automobiliste n'est pas seulement cruel. Il est aussi idiot. Si l'on sait conduire une voiture, on doit aussi savoir manier un téléphone. Quoi de plus simple que de prendre contact avec le secrétaire de la Société protectrice des animaux (téléphone 5 12 12), qui indiquera comment se débarrasser d'un petit chat.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Oeufs soufflés
Rôti de bœuf
Côte de bette
Pommes rissolées
Pâtisserie

... et la manière de le préparer

Oeufs soufflés. — Séparer les blancs de 4 œufs des jaunes, les battre en neige. Travailler à part 4 cuillerées de sucre en poudre et les jaunes d'œufs, ajouter les blancs et mettre cuire à four doux dans un plat beurré pendant 20 minutes. Servir aussitôt.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 3 juin. Barbera, Federico, fils de Michele, serrurier à Neuchâtel, et de Lilia, née Givone. 4. Thuillard, Marc-Pierre, fils de Pierre-Franck, chimiste à Neuchâtel, et de Nelly-Marie, née Haller ; Matthey-Junod, Raymond, fils de Raymond-Albert, chauffeur à Neuchâtel, et de Marie-Jeanne, née Gimmel ; Cressier, Anne-Françoise, fille de Jean-Pierre, employé TN à Neuchâtel, et de Marcelle-Georgette, née Lüthi ; Schenker, Fabienne, fille de Pierre-Eric, représentant à Auvernier, et de Georgette, née Arlotti. 6. Jaquet, Christine, fille de Félix-Léon-Henri, manœuvre à Neuchâtel, et de Mathilda-Berta, née Anderhalden ; Gueissaz, François, fils de Claude-René, commerçant à Neuchâtel, et d'Eliane-Lisette, née Muller. 7. Robert, Laurent - Denis, fils d'Aurèle - Fernand, cuisinier à Neuchâtel, et de Lisiane-Eva, née Allemand ; Viglino, Martial-Henri, fils de Marcel-Léon, sommelier à Neuchâtel, et de Katharina-Maria, née Sattler.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 5 juin. Rizzo, Carmelo, aide-jardinier et Berterame, Anna-Maria, les deux à Neuchâtel. 8. Lachat, Jean-Joseph, peintre décorateur et Piguet, Jane-Louise-Hélène, les deux à Neuchâtel; Leuba, Pierre-Olivier, Désiré, maroquinier à Neuchâtel, et Peguiron, Georgette-Alice, à Bienne; Boillat, Bernard-Philippe, confiseur et Groux, Mary, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES. — 6 juin. Stelz, René-Louis, employé de commerce et Solenthaler, Elfriede, les deux à Bâle; Clavadini, Bernard-Roland, mécanicien à Neuchâtel, et Perret, Monique-Odette, à Peseux; Niederhauser, René, employé de bureau et Bettens, Lucette-Marie, les deux à Neuchâtel; Jelmi, Serge-Alexis, électricien et Baratto, Ileana-Angela, les deux à Neuchâtel ; Chuard, Jean-Pierre-Maurice, décalqueur et Zingg, Lora, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 4 juin. Monney, Jules-Joseph, né en 1898, instituteur à La Vounaise, époux de Marie-Hedwige, née Grand. 6. Terry née Morier, Alice, née en 1877, ménagère à Neuchâtel, veuve de Terry, Jules.

La **C.C.A.P.**
garantit **l'avenir de vos enfants**
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 10 juin. Température : moyenne : 13,9 ; min. : 10,2 ; max. : 17,7. Baromètre : moyenne : 724,6. Vent dominant : direction : nord-nord-ouest ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : clair jusqu'à 8 heures environ. Nuageux à très nuageux ensuite.

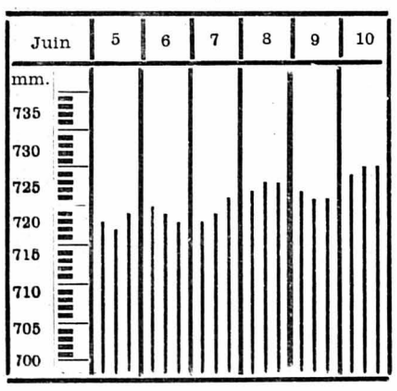

Niveau du lac du 9 juin à 6 h. : 429.27

Niveau du lac du 10 juin, à 6.30 : 429.28

Température de l'eau 18°

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : ciel par moments nuageux, mais en général temps ensoleillé. Relativement frais. En plaine, températures maximales voisines de 20 degrés. Vent du nord-ouest à nord.

Sud des Alpes et Engadine : en général beau temps par ciel variable. En plaine, températures comprises entre 20 et 25 degrés l'après-midi. Vent du nord.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Les accidents au mois de mai

La police cantonale nous communique la statistique des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois de mai 1959. Il y a eu 97 accidents, 106 blessés et 3 tués ; lors de 53 accidents, il y a eu pour plus de 200 fr. de dégâts.

LA VILLE

Rendons au jardinier...

Notre collaborateur Nemo a parlé, dans notre numéro d'hier, des massifs fleuris qui ont été aménagés un peu partout. Précisons que les parterres qui garnissent l'entrée de l'hôpital des Cadolles sont l'œuvre du jardinier de l'hôpital.

Piéton attention

Un automobiliste circulait, hier à 11 heures, à la Maladière en direction de Neuchâtel lorsqu'un bambin traversa brusquement la route. Par bonheur, la voiture roulait très lentement et l'enfant n'a été que légèrement blessé.

Arrestation de deux frères

Le juge d'instruction de Neuchâtel a fait écrouer à Neuchâtel les deux frères C., auteurs de vols dans un restaurant de Neuchâtel, un restaurant de Chézard et dans un kiosque du Locle. Un des deux frères est récidiviste.

Le Synode de l'Eglise réformée neuchâteloise a tenu la première session de sa 5me législature

Le pasteur Jacques Reymond, de Fontaines, a été élu président de l'assemblée et le pasteur Charles Bauer, du Locle, président du Conseil synodal

La nouvelle législature du Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel a été ouverte hier matin par la sonnerie des cloches de la Collégiale, où un culte avec sainte cène fut célébré par le pasteur Guido Stauffer, de Cornaux, en présence des conseillers d'Etat Guinand, Leuba et Sandoz, et de M. F. Humbert-Droz, conseiller communal.

Puis, à la Salle des conférences, se réunit le nouveau Synode élu par les paroisses à fin avril. Le pasteur Robert Cand, président sortant du Conseil synodal, fit tout d'abord valider l'élection des 253 députés (y compris 160 députés laïques, dont 34 nouveaux). Sur 70,105 électeurs inscrits, 5729 participèrent à ces élections, ce qui donne une participation de 8,17 %, supérieure de près de 2 % à ce qui avait été constaté il y a quatre ans.

Nomination du bureau du Synode

Le nouveau bureau de l'assemblée a été formé ainsi : président : le pasteur Jacques Reymond, de Fontaines ; vice-président : le Dr Robert Chable ; secrétaires : le pasteur Jean-Pierre Barbier, et M. Charles Maeder ; assesseurs: les pasteurs Claude Monin et Jean-Pierre Schneider, MM. Georges Bobillier, Alex Zurbuchen et Jean-Pierre Mouchet.

Le pasteur Cand, qui dépose son mandat après huit ans, remercie ses collègues du Conseil synodal, dont les tâches ont été lourdes mais dont le ministère fut enrichissant et varié. Il dit aussi sa gratitude aux pasteurs de l'Eglise, aux autorités paroissiales, aux administrateurs et au personnel de l'administration.

Le pasteur Reymond prend possession de son siège présidentiel et rend hommage à son prédécesseur, M. Ernest Béguin, qui a fait preuve d'une belle autorité et d'une verdeur remarquable. « Nous siégeons, dit-il en conclusion, au terme du jubilé calvinien dont les exemples de foi seront propres à renouveler notre assurance et notre confiance en Jésus-Christ. »

Le nouveau Conseil synodal

L'assemblée procède à la nomination du Conseil synodal, qui est l'autorité exécutive de l'Eglise. Pour la présidence, deux candidats sont présentés, et le pasteur Charles Bauer, du Locle, l'emporte sur le pasteur Jean-Samuel Javet, de Neuchâtel. Les membres du conseil seront les pasteurs Jacques Février, Jean-Samuel Javet, Eugène Porret et Jean Vivien, et MM. André Jeanneret, Roger Ramseyer, Charles Urech, Pierre Coulet, Roger Favre et Pierre Pipy.

Le nouveau président remercie le pasteur Cand de sa longue et fructueuse présidence et les membres du conseil qui n'ont pas accepté une réélection, soit MM. Pierre Rieben, Henri Humbert et Henry Primault.

Puis se succèdent les longues opérations de la nomination des différentes commissions, qui occuperont une bonne partie de la séance, coupée par le repas de midi qui a lieu à la Rotonde.

Durant l'après-midi, l'assemblée entend le rapport du Conseil synodal sur la demande de consécration de M. Daniel von Allmen, de Neuchâtel, qui, après un stage à Coffrane et au Locle, s'en ira en Allemagne où l'attend le poste d'aumônier des étudiants étrangers à Cologne et à Francfort.

La campagne du Jeûne fédéral pour la Sardaigne

Il appartient au pasteur Javet de rapporter sur l'action d'entraide du Jeûne fédéral qui aura pour objectif cette année une région deshéritée de la Sardaigne, où sera construit un centre social. La campagne de 1958 a permis de réunir une somme de 104 mille 500 francs, qui a été consacrée à la construction à Néochori, en Grèce, d'un dispensaire qui sera inauguré le mois prochain. Que tous les Neuchâtelois célèbrent un Jeûne fédéral plus vrai, mieux compris et plus utile.

L'assemblée décide que les collectes paroissiales du Jeûne fédéral seront consacrées à l'œuvre en Sardaigne.

L'Afrique et le message chrétien

On entend le pasteur camérounais Kamga, qui fait ses adieux à l'Eglise neuchâteloise. Il relève non sans humour l'accueil d'abord du pays, avec deux hivers et des bises à décourager un habitant de l'équateur africain, puis celui de la paroisse de Neuchâtel qui en recevant, pour leurs études, des pasteurs noirs, rend de grands services aux jeunes Eglises d'Afrique. Le pasteur Kamga définit alors ce que doivent être, à son sentiment, les relations entre les Eglises d'Afrique et celles d'Europe, montrant qu'il ne faut pas donner aux Noirs l'idée d'une Eglise importée.

Le pasteur Charles Périer, secrétaire de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud, dit à son tour les problèmes qui se posent aux Eglises du Mozambique et de l'Union sud-africaine et souligne l'urgence qu'il y avait de former une élite chrétienne laïque.

Pour une enquête sur la vie de l'Eglise

Le professeur Jean-Jacques von Allmen fait ensuite une communication sur la création d'une communauté de travail en vue d'une enquête sur la vie de l'Eglise. L'intention de cet organe, qui n'est pas une commission du Synode, est d'étudier le renouveau théologique et de suggérer des réformes. Il ne s'agira pas de se cantonner dans des débats intellectuels, mais bien de trouver des solutions qui répondent au triple ministère de l'Eglise. Certaines thèses et suggestions seront mises en circulation dans l'Eglise neuchâteloise, de sorte que le débat sera largement ouvert.

A propos d'une procession au Val-de-Travers

Relevons enfin que le pasteur Jacques Bovet, de Môtiers-Boveresse, a déposé une motion au sujet du passage de Notre-Dame de Fatima dans le Val-de-Travers. Ce passage a donné lieu à des processions de voitures automobiles (on en compta 52 lors d'un voyage et plus de 20 au suivant). Les motionnaires demandent que le Synode vote une résolution « regrettant que l'Eglise romaine adopte une attitude qui peut compromettre la paix confessionnelle ». Le pasteur Bovet remarque que ces processions n'ont pas été, à sa connaissance, annoncées aux départements des cultes et de police. C'est la première fois depuis la Réforme que le Val-de-Travers assiste à une telle manifestation de l'Eglise catholique.

Dans la discussion qui suivit le développement de la motion, l'on fut partagé quant à l'attitude à adopter. Fallait-il que le Synode exprime sa désapprobation, fallait-il qu'il invoque une violation des dispositions légales (l'assemblée n'était pas au clair à ce sujet), ou au contraire fallait-il choisir une attitude plus souple ? Des députés prièrent le Conseil synodal de se renseigner auprès du Conseil d'Etat, et la majorité du Synode adopta la suggestion du professeur Labhardt demandant au Conseil synodal de prendre contact, dans un esprit fraternel, avec l'Eglise catholique et de porter à sa connaissance qu'un débat avait eu lieu au Synode à propos du passage de Notre-Dame de Fatima dans notre canton.

Le pasteur Francis Gschwend, de la Chaux-de-Fonds, relata encore le voyage des délégués de l'Entraide protestante aux Eglises de l'étranger fait en Yougoslavie et le Synode termina ses travaux en adressant un message fraternel au pasteur Raymond Berthoud, de Colombier, qui exerce son ministère à l'étranger et qui est douloureusement atteint dans sa santé.

D. Bo.

La Compagnie des tramways a transporté plus de 14 millions de voyageurs en 1958

Le trafic a quelque peu reculé par rapport à l'année précédente

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des tramways de Neuchâtel s'est déroulée hier en fin de matinée, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Claude Bonhôte. Le rapport de gestion a été présenté par M. Oscar Bovet, directeur. En voici l'essentiel :

Ainsi que cela était prévu, le trafic a quelque peu reculé en 1958 sur les différents réseaux de la Compagnie des tramways de Neuchâtel. L'augmentation de transport motorisé individuel ainsi que le ralentissement économique en sont les causes. Le nombre des voyageurs s'est cependant maintenu au-dessus de 14 millions.

Les tramways ont transporté 8,346,383 voyageurs contre 9,880,546 en 1957, les trolleybus 5,312,925 (3,888,927), l'autobus des Cadolles 156,500 personnes (132,847), le funiculaire Ecluse - Plan 473,809 (479,383) et le funiculaire de Chaumont 91,254 (86,988). Le nombre total des voyageurs transportés par la compagnie s'est donc élevé à 14,380,871 contre 14,468,691 en 1957.

Compte d'exploitation

Voici un tableau comparatif des recettes en francs :

	1953	1957	1958
TRAMWAYS			
Ligne 3 . . .	585,583	687,653	690,728
Ligne 5 . . .	575,874	625,950	639,674
Ligne 6 . . .	264,897	279,210	262,003
Ligne 7 . . .	241,397	294,770	300,479
TROLLEYBUS			
Ligne 1-2 . .	750,123	874,316	902,312
Ligne 4 . . .	172,057	166,488	165,361
Ligne 8 . . .	188,348	223,278	225,692
AUTOBUS			
Ligne 9	29,288	34,387	41,064
FUNICULAIRES			
Ecluse-Plan .	91,354	99,271	97,143
La Coudre - Chaumont .	92,369	75,305	76,531

Compte tenu du transport des bagages, de la poste, etc., les recettes totales d'exploitation ont atteint 3,557,783 francs contre 3,489,324 fr. en 1957 et 3,090,086 fr. en 1953.

L'excédent des recettes des tramways a été de 210,653 fr. 53, celui de l'autobus de 707 fr. 70, et celui du funiculaire de Chaumont de 4,272 fr. 50. Par contre, on a enregistré un excédent de dépenses de 44,544 fr. 40 pour les trolleybus et de 1776 fr. 95 pour le funiculaire Ecluse - Plan.

Les frais de personnel se sont élevés à 2,350,367 fr. 50 contre 2,263,914 fr. 65 en 1957. Ils avaient atteint 2,009,896 francs 65 en 1953 et 1,726,821 fr. 95 en 1948.

Le conseil d'administration, dans son rapport, souligne que les tarifs n'ont pas subi d'augmentation depuis août 1956, malgré une élévation sensible des frais de personnel et de choses. « Cette situation, écrit-il, n'est pas sans nous préoccuper et nous devrons y revenir sous peu ».

Compte de profits et pertes

Le total des charges atteint 191,246 francs 50, le total des produits 283,778 francs 98. Le solde créditeur est ainsi de 92,532 fr. 48 (97,640 fr. 35), compte tenu d'une attribution de 25,000 fr. à la réserve spéciale et de 7000 fr. à la Fondation pour secours exceptionnels en faveur du personnel ne faisant pas partie de la Caisse de pensions.

L'assemblée a décidé d'attribuer comme suit le solde disponible, après avoir approuvé comptes et bilan et donné décharge au conseil d'administration et aux vérificateurs : 90,000 fr. à titre de dividende 4,5 % brut aux 4000 actions, 2532 fr. 48 étant reportés à nouveau.

Nominations statutaires

Conformément aux statuts, le conseil d'administration étant renouvelable par série de trois membres, la rotation désignait cette année M. M. Claude Bonhôte, Arthur Studer et Gaston Clottu. Après votation au bulletin secret, M. Clottu a été réélu par 361 voix, M. Bonhôte par 351 et M. Studer par 328. 42 actionnaires étaient présents, 109 représentés et le total des suffrages était de 363.

Deux commissaires-vérificateurs et un suppléant ont également été désignés. Les titulaires actuels, MM. Eugène Piaget et Jean DuBois, comme le suppléant M. Alain de Reynier, ont été réélus.

×××

Au déjeuner qui a suivi l'assemblée, M. Claude Bonhôte a salué les invités et particulièrement les membres du personnel de la compagnie qui fêtent leurs quarante ans de service. Ce sont MM. Marcel Bétrix, Charles Bochuz, Marcel Duscher, Eugène Gaille, Ernest Hess, Emer Jeanneret.

En outre, le président a remis un cadeau à M. Albert de Tribolet, de Valangin, qui est entré il y a 25 ans au conseil d'administration. La chorale des T. N. a agrémenté de ses productions cette petite manifestation qui s'est déroulée dans l'esprit de cordialité que l'on retrouve avec plaisir dans les réunions de la Compagnie des tramways.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET

Votation communale

(c) On se souvient que le crédit voté par le Conseil général dans sa séance du 24 avril dernier pour la construction d'un pavillon scolaire a fait l'objet d'un référendum qui a abouti.

Le Conseil communal a fixé la votation populaire sur cet objet aux 27 et 28 juin, en même temps que la votation cantonale sur l'aide aux établissements hospitaliers.

FLEURIER

La Société de consommation ne veut pas se plier aux exigences de l'Union suisse de consommation à Bâle

(c) Les actionnaires de la Société de consommation de Fleurier et environs se sont réunis mardi soir en assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Edmond LeCoultre, dans la grande salle de l'ancien Stand.

Comptes et gestion, dont nous avons donné un résumé dans un précédent numéro, ont été approuvés, de même qu'une ristourne de 8 pour cent aux consommateurs. En revanche, il ne sera pas distribué de dividende aux porteurs d'actions.

Nous avions également fait part de la décision de la fédération II de l'UCS, qui avait prononcé l'exclusion de la Société de consommation de Fleurier, accusée de ne pas remplir ses obligations conformément aux statuts. Faisant usage de son droit de recours, la société fleurisane a décidé de porter son litige devant l'assemblée plénière de l'Union qui doit avoir lieu ce mois à Lugano.

Mardi, les sociétaires ont été mis au courant des exigences de l'USC, laquelle veut que la Société de consommation de Fleurier fasse la totalité de ses achats au dépôt de l'USC à Neuchâtel, qu'elle élimine de ses actionnaires tous les fournisseurs qui ne sont pas dans son rayon d'action et qu'en outre elle se transforme en une société anonyme quant à ses immeubles.

Le conseil d'administration refuse de se plier à cet ultimatum, arguant que la société a été fondée bien avant l'USC, laquelle avait d'ailleurs admis, précédemment, que les achats pourraient continuer à se faire en partie chez elle et en partie auprès des fournisseurs du Val-de-Travers.

En conclusion, l'assemblée des actionnaires a approuvé la position prise par le conseil d'administration.

La statue de Notre-Dame de Fatima transportée à Fleurier

(c) Lundi soir une procession de la Vierge de Fatima devait se rendre de Couvet à Fleurier par Môtiers. A la suite de plaintes dont on ignore les auteurs, la police cantonale est intervenue. Elle a demandé que la procession de voitures se scinde en petits groupes pour suivre le trajet prévu sans entraver la circulation, mais la décision a finalement été prise de la faire passer, en un seul groupe, par la route secondaire de Boveresse.

Dimanche, la procession ira de Fleurier aux Verrières et, mardi prochain, des Verrières à Peseux en passant alors par la route principale, mais en se scindant en petits groupes.

Précisons que contrairement au bruit qui a couru dans la région, les autorités communales de Môtiers ne sont pour rien dans le détournement de la procession et qu'elles n'ont pas été appelées à donner un préavis ou une autorisation quant à son déroulement.

L'image de la Vierge qui est ainsi transportée dans différentes localités est, rappelons-le, une statue pieuse sculptée à Fatima, village du Portugal devenu un lieu de pèlerinage célèbre depuis que la Vierge y apparut à trois enfants, en 1917. Cette statue se trouve depuis un certain temps en Suisse où elle a déjà été reçue par de nombreuses paroisses catholiques.

MOTIERS

Une manifestation imprévue

(c) Le cercle yverdonnois avait organisé dimanche un rallye automobile sur les hauteurs du Jura. Environ 200 participants et 50 voitures prirent part à cette manifestation qui se terminait à Môtiers. Après avoir parqué leurs véhicules sur la grand-rue les participants, costumés, gagnèrent en cortège la place de l'Hôtel-de-Ville, précédés d'une fanfare de fantaisie. Là, les animateurs de ce groupement prirent la parole relevant la joie qu'ils éprouvaient de se trouver au Val-de-Travers et au chef-lieu du district en particulier. Ils furent remerciés par le président du Conseil communal. Un petit bal devait se dérouler en plein air, il fut malheureusement écourté par la pluie. La population amusée et surprise a assisté très nombreuse à cette manifestation d'amitié intercantonale.

VIGNOBLE

HAUTERIVE

Réfection de route

(c) C'est avec satisfaction que les usagers de la route de Beaumont ont constaté que les services communaux de la voirie ont procédé à la réfection de la chaussée, d'autant plus que depuis quelques jours la circulation a été rétablie avec Saint-Blaise par la route du haut.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un automobiliste perd la maîtrise de sa machine

(c) Au milieu de la nuit de mardi à mercredi, un automobiliste de Granges a perdu la maîtrise de sa machine à la rue Hielmann. Le véhicule s'est complètement retourné pour aller finir sa course sur le trottoir à la hauteur de l'immeuble No 10. Il a été fortement endommagé. Mais, par chance, aucun de ses trois occupants n'a été blessé.

Auto contre camion

(c) Mercredi, peu après 14 heures, une collision entre une auto et un camion s'est produite à l'angle de la Länggasse et du chemin de la Scierie. Il en résulta des dégâts matériels.

YVERDON

De la route à l'hôpital

(c) Un automobiliste de Vallorbe, M. W. Weber, qui circulait sur la route Yverdon - Sainte-Croix, mardi dans la soirée, a quitté la route dans un virage et dévalé le talus qui la borde. Son véhicule s'est retourné fond sur fond en terminant sa course. L'ambulance de la police d'Yverdon a été chercher le blessé pour le transporter à l'hôpital, car il souffre d'une commotion et de plaies profondes au visage.

Moto contre auto

(c) Hier après-midi, au chemin de la Sallaz, une motocyclette qui circulait en direction de la route de Lausanne et une voiture roulant en sens inverse, sont entrées en collision sous le pont CFF. Le motocycliste et sa femme sont tombés et ont été légèrement contusionnés.

L'activité de la police locale

(c) En 1958, la police locale a enregistré 102 accidents (98) dont 57 avec dégâts matériels, 44 avec blessés et un mortel. Elle est intervenue dans 77 cas d'ivresse au volant et a mis 148 personnes en geôle pour ivresse. Police-secours a été appelé 955 fois (847).

MONTILIER

Un silure de taille

(sp) Deux pêcheurs ont sorti du lac un silure d'une grosseur remarquable. Il a deux mètres de long et pèse 42 kilos.

LIEBISTORF

Trente poules égorgées

(sp) Un renard s'est introduit nuitamment dans le poulailler de M. Schneuwly, caissier communal, et a égorgé trente poules, qu'il a laissées pantelantes sur le carreau.

LA VIE NATIONALE

VAUD

Le procès du pédalo

Le capitaine de « La Suisse » acquitté

(c) Le jugement dans le procès du pédalo qui s'est déroulée à Vevey a été rendu hier. Rappelons qu'un capitaine de la Compagnie de navigation figurait à la barre des accusés. Il commandait « La Suisse » le 26 août 1958 lorsque ce bateau heurta et coula un pédalo dans la rade de Vevey. L'une des passagères de cet esquif avait péri. Dans son jugement, le tribunal admet que le capitaine n'est en rien responsable de cet accident, le pédalo ayant fait marche arrière après avoir passé devant « La Suisse ». Auparavant, de nombreux coups de sirène avaient averti les jeunes filles occupant le pédalo du danger. Le commandant Girard est donc libéré de toute peine et les frais mis à la charge de l'Etat. Acte a été donné à la partie civile de ses réserves.

★ M. von Brentano, ministre des affaires étrangères de la République fédérale allemande, venant de Genève, a rendu, mercredi, une visite de courtoisie à M. Petitpierre, chef du département poltique fédéral, qui lui a offert un diner à la maison de Watteville.

★ Tous les journaux de langue française de France, de Belgique, de Suisse, du Luxembourg et du Canada ont pris part, le 1er avril dernier, au concours Emile de Girardin, dont le but est d'améliorer la qualité de la langue écrite dans les journaux. Des connaisseurs exigeants de la langue française ont examiné les diverses éditions parues le 1er avril et ont décerné pour la Suisse la coupe Emile de Girardin à la « Gazette de Lausanne ». Nos félicitations à notre confrère.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Chute dans un corridor

(c) Mercredi à 15 heures, une locataire de l'immeuble rue A.-M.-Piaget 58, âgée de 85 ans, a fait une chute dans le corridor. Souffrant d'une blessure à la tête et d'une commotion, elle a été hospitalisée.

Un cycliste blessé

(c) Mercredi à 18 heures, un accident de la circulation s'est produit à l'intersection des rues du Parc et de la Fusion. Un jeune cycliste, âgé de 24 ans, qui descendait à vive allure la rue de la Fusion, est entré en collision avec une automobile. Il a été transporté à l'hôpital avec une blessure paraissant heureusement sans gravité.

Renversé par le trolleybus

(c) Mercredi à 13 h. 30, un cycliste, âgé de 61 ans, qui circulait à l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert, a été accroché et renversé par le trolleybus. Blessé à un bras et à l'épaule gauche, le cycliste a été transporté à l'hôpital.

Le nouveau chancelier communal

(c) M. Maurice Payot, délégué aux sports, a été désigné à la fonction de chancelier communal, en remplacement de M. Gérald Petithuguenin, nommé conseiller communal.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Gentil geste

(c) Le Chœur mixte, sous la direction de M. Louis-Edgar Brunner, a donné ce dernier ulndi, en conclusion de son activité, une aubade sous les fenêtres de quelques personnes âgées du Cachot, dont Mme Fany Gentil, notre nouvelle doyenne. Les bénéficiaires de ce concert exprimèrent leur reconnaissance pour ce geste fraternel au président du Chœur mixte, M. Ulysse Huguenin.

JURA BERNOIS

CORTÉBERT

Un immeuble en feu

Six familles sans abri

(c) A minuit, dans la nuit de mardi à mercredi, des voisins et des personnes attardées dans la rue ont entendu des crépitements et ont vu que le feu avait pris dans les combles de l'immeuble locatif appelé « La grande caserne », sis à l'entrée est du village. Ils ont aussitôt donné l'alarme.

Les pompiers sont accourus promptement sur les lieux et ont pu maîtriser le sinistre.

Le bloc incendié comprenait deux maisons jumelées. La partie ouest a pu être protégée. Le toit, les combles et le 3me étage du côté est ont été détruits par le feu. Le reste de l'immeuble a été fortement endommagé par l'eau. Six familles sont sans abri.

Les dégâts sont évalués à plus de 70,000 francs. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de ce sinistre.

C'est le 4me incendie qui s'est produit au village ces derniers temps. Il y avait eu en effet précédemment celui de la Gare, de l'hôtel de l'Ours et du collège.

ORVIN

La scarlatine à l'école

(c) Trois cas de scarlatine s'étant déclarés dans la classe inférieure, la commission scolaire a décidé de fermer tout le collège pour une dizaine de jours.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un pied cassé

M. Ernest de Dompierre, employé chez un charcutier de Payerne, a fait une chute et s'est cassé un pied. On le soigne à l'hôpital de la localité.

DOMPIERRE

Une collision

(sp) Lundi soir, vers 22 heures, une collision s'est produite entre une auto et un camion, dans la traversée du village, sur la route cantonale. Aucun blessé, mais des dégâts matériels tout de même.

Monsieur et Madame Marcel Maire-Haueter ;
Monsieur et Madame Jacques Maire et leurs enfants, à Champigny (Seine) ;
Les familles Monnard, Dubey, Aschwanden, Borini, Maire, Ramseyer, Weissmüller, Gilgen, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Laure MAIRE

que Dieu a rappelée à Lui, ce jour dans sa 82me année, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec courage et résignation.

Neuchâtel, le 10 juin 1959.
(Beaux-Arts 2.)

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et vous trouverez du repos pour vos âmes.
Matth. 11 : 28-29.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 12 juin. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

11 juin 1949 - 11 juin 1959

Madame Meggy HURBIN

Northallerton (Angleterre) - Neuchâtel

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04